

Rapport

2024

sur la situation en matière de
développement durable
du Département
des Pyrénées-Orientales



leDépartement66.fr





PROPOS INTRODUCTIF

1 - Pour mémoire

L'article 255 de la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un **rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable**.

Ce rapport porte notamment sur :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,
- un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire,
- l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

Outre l'obligation légale, le présent rapport a pour ambition de **mettre en exergue l'action menée par le Département des Pyrénées-Orientales** depuis de nombreuses années en faveur du développement durable et poursuit plusieurs objectifs :

- ➔ Appréhender la contribution globale de la collectivité aux finalités du développement durable à travers la mise en lumière de son activité et de ses politiques,
- ➔ Valoriser l'engagement du Département en faveur du développement durable,
- ➔ Renforcer la lisibilité de l'action de la collectivité en la matière, que ce soit dans son fonctionnement, dans ses politiques obligatoires ou volontaires, au bénéfice des acteurs du territoire et de la population,
- ➔ Aider à replacer l'action de la collectivité dans une vision fédératrice permettant de contribuer localement à un mode de développement plaçant l'individu au cœur des préoccupations.

Ce rapport présente les actions du Département qui contribuent aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Il présente la situation de la collectivité départementale relevée en septembre 2024. L'évolution des actions est analysée au regard des indicateurs de réalisation et d'impact des 5 dernières années complètes de 2019 à 2023 et de celles relevées sur le premier semestre 2024, dans la mesure du possible.

Il constitue un point d'étape dans cette démarche de progrès dans laquelle l'institution, les élus et les agents sont engagés.

Par le regard qu'il apporte sur les pratiques et les actions de la collectivité, il offre l'opportunité d'une analyse constructive dans l'objectif de nourrir le débat d'orientations budgétaires.

Ce rapport se décline en deux parties :

- x Une première partie qui aborde le contexte général et l'engagement du Département dans le développement durable,
- x Une seconde partie qui s'attache à montrer en quoi et comment les politiques publiques conduites par le Département contribuent à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable.



2 - Le budget vert : un outil d'analyse environnementale et d'aide à la prise de décision

La loi du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 instaure l'obligation pour les collectivités et les groupements de plus de 3 500 habitants de se doter d'un **budget vert**, c'est-à-dire un document budgétaire présentant l'impact environnemental de leurs dépenses. À partir de l'exercice 2024, ce document intitulé « **Impact du budget pour la transition écologique** » présentera dans les collectivités concernées "les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement, à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France".

Le décret du 16 juillet 2024 rappelle les **six objectifs de développement durable** prévus par le droit de l'Union européenne et précise que les dépenses des collectivités sont analysées sous l'angle de l'axe atténuation au changement climatique à compter de l'exercice 2024, auquel s'ajoute l'angle de la préservation de la biodiversité à compter de l'exercice 2025. Il prévoit d'étendre l'analyse à l'ensemble des objectifs environnementaux à compter de l'exercice 2027, sous réserve que les éléments méthodologiques associés soient produits et mis à disposition des collectivités en amont.

Axe 1° atténuation du changement climatique

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels

Axe 3° gestion des ressources en eau

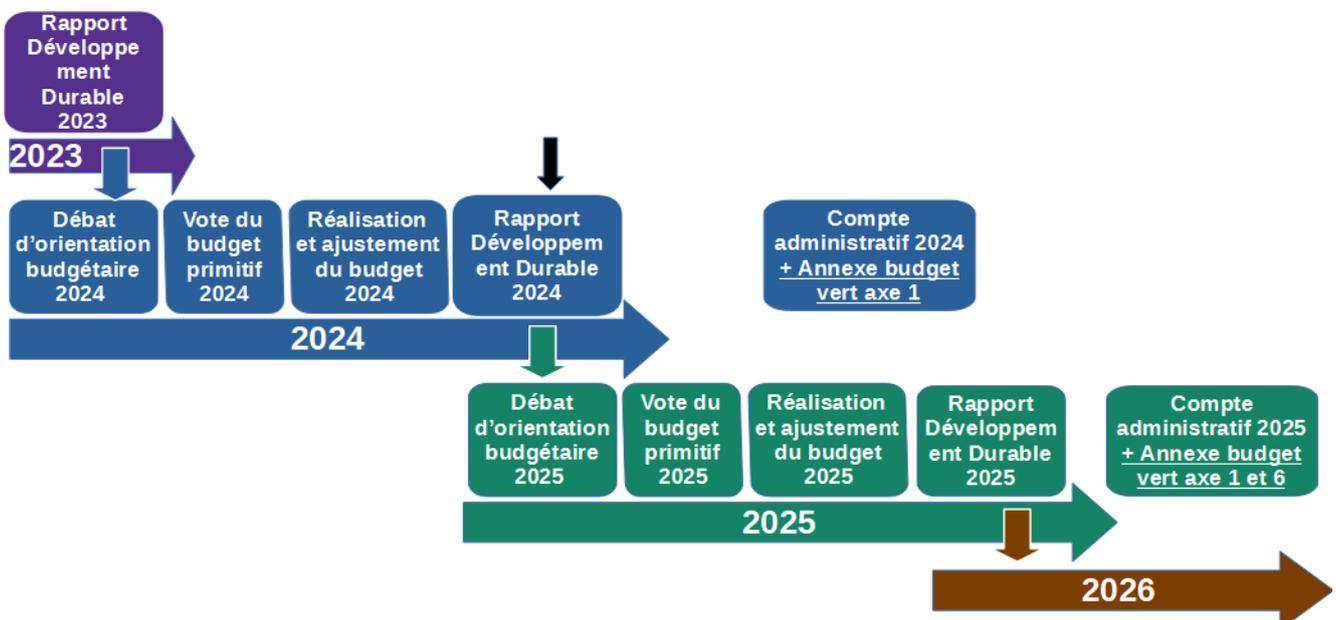
Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Cette démarche est une opportunité de requestionner les décisions budgétaires, et d'en remonter la chaîne jusqu'aux orientations stratégiques de la collectivité comme outil d'aide à la décision.

De plus, son portage par la direction financière, associant l'ensemble des autres directions sectorielles de la collectivité, permet d'avoir une analyse et une dynamique globalisante et transversale, particulièrement favorable et nécessaire à la transition écologique.



SOMMAIRE

Partie 1 – LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ	Page
1 - Le positionnement du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	10
1.1 - La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	10
1.2 - Une démarche interne répondant aux principes du développement durable	10
1.3 - Le Département, fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de développement durable	11
2 - 2024, la nécessité de renforcer l'Agenda 2030 pour le développement durable	11
2.1 - L'action climatique au centre de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD)	11
2.2 - La poursuite nationale de la décarbonation pour protéger la population	11
2.3 - Labo P.O., un laboratoire départemental d'idées et de solutions pour faire face aux enjeux climatiques	11
3 - Le cadre logique du rapport	12
3.1- Le contexte général et les enjeux du développement durable	12
3.2 - Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies	12
Partie 2 – LE DÉPARTEMENT EN ACTION	
ODD 1 – Pas de pauvreté	14
1.1 - L'insertion au service du Développement Durable	15
1.2 - Favoriser l'orientation et l'emploi des allocataires du rSa	16
1.3 - Le Fonds de Solidarité Logement (FSL)	17
1.4 - Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement et de l'hébergement	18
1.5 - Lutte contre la précarité énergétique	19
1.6 - Rénovation et adaptation des logements du parc privé à vocation sociale	20
1.7 - Soutien à la construction et à la rénovation du parc de logements sociaux	21
ODD 2 – Faim « zéro »	22
2.1 - Achats et aides alimentaires d'urgence	23
2.2 - Favoriser une alimentation solidaire et locale	24
2.3 - Création de jardins familiaux	25
2.4 - Aménagement foncier rural et lutte contre la friche	26
2.5 - Remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités	27
ODD 3 – Bonne Santé et Bien-être	28
3.1 - Dispositif pour les collégiens boursiers	29
3.2 - Accompagnement Santé Bien-être (CDPI)	30
3.3 - Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc...)	31
3.4 - Plan d'aide à l'investissement (PAI) en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées de 2019 à 2025	32
3.5 - Les actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	33
3.6 - Santé et territoire	34
3.7 - Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges	35



ODD 4 – Éducation de qualité	36
4.1 - Éducation à l'environnement et au Développement Durable (EEDD)	37
4.2 - Programme pédagogique et éducation dans les collèges	38
4.3 - Construction durable et recherche de performance environnementale dans les collèges	39
4.4 – Archéologie départementale	40
4.5 – Archives départementales	41
4.6 - Patrimoine mobilier, artistique et maritime du territoire	42
4.7 - Aides à la valorisation du patrimoine historique	43
4.8 - Développer la lecture publique et l'accès à une offre culturelle de qualité sur l'ensemble du territoire	44
4.9 - Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles du personnel des médiathèques	45
4.10 - Programmation autour des arts plastiques et des spectacles vivants	46
4.11 - Aides financières en faveur de la Culture, de la Catalanité et au titre des Congrès et Manifestations	47
4.12 - Exemplarité environnementale des Animations et Festivités	48
ODD 5 - Égalité entre les sexes	49
5.1 - Égalité femmes - hommes	50
5.2 - Lutte contre les LGBT-phobies	51
5.3 - Égalité professionnelle femmes-hommes	52
5.4 - Soutenir la féminisation des pratiques sportives et lutter contre les discriminations	53
ODD 6 – Eau propre et Assainissement	54
6.1 - Garantir à tous l'accès à l'eau et à l'assainissement	55
6.2 - Préserver les ressources en eau potable	56
6.3 - Gestion durable des espaces verts	57
6.4 - La gestion de l'eau dans les sites départementaux	58
ODD 7 – Énergies propres et d'un coût abordable	59
7.1 - Approvisionnement en énergie et part des renouvelables	60
7.2 - Production d'énergie renouvelable sur le patrimoine départemental	61
7.3 - Programme Bois Énergie	62
7.4 - Guichet Renov'Occitanie - Pays catalan et chèque isolation	63
7.5 - Thémis Solaire Innovation	64
ODD 8 – Travail décent et croissance économique	65
8.1 - La clause sociale dans les marchés publics	66
8.2 - Prévention des risques professionnels et médecine préventive	67
8.3 - Développement de compétences et sensibilisation des agents du Département	68
8.4 - Offre de formation territorialisée sur le développement durable	69
8.5 - Projets de développement des monuments et sites patrimoniaux départementaux	70
8.6 - Développement d'un tourisme durable sur 7 sites naturels du département	71
8.7 - Le développement raisonné et concerté des sports et activités de pleine nature (APN)	72
8.8 - Itinéraires de Promenades et de Randonnées - Réseau Rando66	73

ODD 9 – Industrie, Innovation et infrastructures	74
9.1 - Optimisation des routes départementales	75
9.2 - Gestion des Infrastructures routières : entretien - restauration	76
9.3 - Mesure du trafic routier	77
9.4 - Gestion du patrimoine arboré départemental	78
9.5 - Développement durable du port de Port-Vendres	79
9.6 - Infrastructures multimodales – Aires de covoiturage multimodales	80
9.7 - Plan Vélo Départemental 2024 - 2030	81
9.8 - Politique départementale Véloroutes : Construire 265km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans	82
ODD 10 – Inégalités réduites	83
10.1 - La politique départementale d'inclusion numérique	84
10.2 - La culture levier de remobilisation sociale et professionnelle	85
10.3 - Le sport, levier d'inclusion et de lutte contre les violences et la discrimination	86
10.4 - Sensibilisation au handicap et à la vieillesse	87
10.5 - Accompagnement inclusif des agents en situation de handicap ou en usure professionnelle	88
10.6 - Associations à caractère social Enfance Famille	89
ODD 11 – Villes et communautés durables	90
11.1 - Favoriser un urbanisme écocitoyen	91
11.2 - Observatoire Départemental de l'Habitat 66 - Plan Départemental de l'Habitat	92
11.3 - Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)	93
11.4 - Pépinière départementale	94
11.5 - Habitat accompagné, partagé et inséré	95
ODD 12 – Consommation et production responsables	96
12.1 - Développement de l'Agriculture Biologique	97
12.2 - Développement des circuits courts	98
12.3 - Lutte contre le gaspillage alimentaire	99
12.4 - Achats et marchés publics responsables	100
12.5 - Intégrer l'économie circulaire dans les achats	101
12.6 - Prévention et gestion des déchets	102
12.7 - Gestion et exploitation durable des massifs forestiers	103
ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	104
13.1 - Préparer et adapter le territoire aux conséquences du changement climatique	105
13.2 - La prévention contre les incendies de forêt	106
13.3 - Gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) et désimperméabilisation des sols	107
13.4 - Gestion des cours d'eau et du risque inondation	108
13.5 - Adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique	109
13.6 - Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments du Département	110
13.3 - Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto	111
13.4 - Autres déplacements des agents et télétravail	112



ODD 14 – Vie aquatique	113
14.1 - Gestion de La Réserve nationale marine de Cerbère - Banyuls	114
14.2 - Préservation des zones humides	115
ODD 15 - Vie terrestre	116
15.1 - Ingénierie écologique pour des actions départementales	117
15.2 - Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels et Biodiversité	118
15.3 - Gestion de 6 sites naturels terrestres du département	119
ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces	120
16.1 - La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette	121
16.2 - Dématérialisation et développement des usages du numérique	122
16.3 - Pilotage et accompagnement vers la performance de l'Institution	123
16.4 - Faciliter l'accès aux services publics	124
ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	125
17.1 - Réseau Départemental 66 de Développement Durable	126
17.2 - Développer les démarches de dialogue citoyen	127
17.3 - Accompagnement au bloc communal	128
17.4 - Accompagnement et soutien à la vie associative	129
17.5 - Fonds de soutien aux micro-projets Transfrontaliers	130
17.6 - Fonds départemental de coopération extérieure	131
17.7 - Mobilités, coopérations et opportunités au sein de l'espace européen	132
CONCLUSION	133



Partie 1

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ



1 – LE POSITIONNEMENT DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1 – La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable

Établie en 2009, la **stratégie départementale de développement durable a 15 ans**. Dans la continuité de sa politique en faveur du développement durable, l'Assemblée Départementale a structuré ses actions en 2021 autour de 3 piliers majeurs :

- la solidarité,
- l'écologie,
- la citoyenneté.

Par ailleurs, les engagements pris lors de la concertation **Imagine les Pyrénées-Orientales** auprès des habitants ont fixé des objectifs à concrétiser comme :

- Utiliser toutes les ressources du département (soleil, vent, eau, mer, terre, bois) au service de la production d'énergie renouvelable,
- Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du département,
- Faire des Pyrénées-Orientales une destination nature et « bien-vivre »,
- Faire des Pyrénées-Orientales un département pilote de l'adaptation au changement climatique,
- Inciter aux déplacements propres et/ou collectifs pour réduire progressivement la place de la voiture,
- Favoriser un urbanisme écocitoyen,
- Construire un plan pour la rénovation énergétique du bâti.

Ainsi, afin de poursuivre avec ambition la dynamique engagée, l'Assemblée Départementale a décidé que les 3 axes de la stratégie départementale en matière de Développement Durable, seront dotés de moyens, en priorité d'investissement, pour leur déclinaison opérationnelle. Les principales actions proposées pour 2024-2025 s'inscrivent dans une démarche pluriannuelle aux horizons 2025 et 2030 :

- Axe 1 : L'exemplarité et l'éco-responsabilité de l'institution départementale
- Axe 2 : Poursuivre la dynamique départementale en faveur du développement durable
- Axe 3 : Répondre à l'urgence climatique

On peut citer quelques dossiers stratégiques en 2024 :

- Plan Pluriannuel d'Investissement pour la rénovation du patrimoine bâti 2024-2028
- Stratégie départementale de développement du tourisme et des loisirs 2024-2030
- Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)
- Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) 2024-2030
- Schéma départemental d'administration numérique
- Plan de Transition bas carbone 2030

1.2 – Une démarche interne répondant aux principes du développement durable

Conscient du rôle déterminant que les collectivités locales ont à jouer, le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise en place d'une **démarche interne d'éco-responsabilité et d'exemplarité**.

Depuis, de nombreuses actions ont été menées sur de multiples thématiques. Forte des démarches mises en place, l'institution continue de se mobiliser pour faire progresser toujours plus la collectivité, en inscrivant son action dans l'innovation et l'expérimentation.

La manière dont cette démarche d'exemplarité est menée au sein du Département répond **aux principes du développement durable**, puisque sont recherchés au quotidien :

- La transversalité,
- La participation, la concertation, la co-construction,
- La transparence et l'évaluation.

1.3– Le Département Fédérateur d’une dynamique territoriale en matière de Développement Durable

Aujourd'hui, le Département est **un interlocuteur privilégié en matière de développement durable**, tant à l'échelle régionale que départementale, et est le fédérateur des initiatives engagées par les collectivités territoriales sur les Pyrénées-Orientales, auxquelles il apporte une réelle plus-value grâce à son expertise, ses outils financiers et son appui à la mise en réseau, à la mutualisation et à la montée en compétences.

Aide à la réalisation de projets innovants et démonstratifs, aide à l'expérimentation, accompagnement des acteurs pour une meilleure prise en compte du développement durable et création d'une dynamique départementale source de motivation et de progrès collectifs, telles sont les ambitions du Département dans le cadre de sa stratégie de développement durable.

2 – 2024, la nécessité de renforcer l'Agenda 2030 pour le développement durable

2.1 – L'action climatique au centre de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les facteurs climatiques générateurs d'impacts se multiplient, s'intensifient et se cumulent partout dans le monde. Leurs impacts sur les sociétés et les écosystèmes s'aggravent.

L'ODD13 relatif aux mesures relatives à la lutte contre le changement climatique est en étroite interaction avec tous les autres ODD. Aussi, si l'action climatique peut faire progresser tous les ODD, en cas d'échec à enrayer le changement climatique elle rendrait les autres ODD inatteignables.

Cette relation dynamique invite tous les États mondiaux à réfléchir aux moyens par lesquels des progrès accélérés dans l'action climatique peuvent permettre de répondre aux crises interconnectées de la nature, de la biodiversité et de la pollution, ainsi qu'à la pauvreté, aux inégalités et au développement durable.

2.2 – La poursuite nationale de la décarbonation pour protéger la population

(cf. Rapport annuel 2024 du Haut Conseil pour le Climat)

La France a connu, pour la première fois en 2023, un rythme de baisse de ses émissions de gaz à effet de serre dont l'ampleur, si elle se maintient dans les années à venir, est cohérente avec une trajectoire de décarbonation permettant d'atteindre ses objectifs pour 2030. Les choix sociaux et économiques nécessaires pour tenir le cap de la décarbonation dans la durée commencent à se dessiner en France, dans un contexte également caractérisé par une attention accrue aux questions de réindustrialisation et de souveraineté énergétique et alimentaire.

Ces évolutions encourageantes ne pourront se maintenir que sous certaines conditions. Les conditions de réussite de l'action pour le climat, dans la durée, comprennent : la lisibilité et la cohérence dans le temps ; la mise en place de trajectoires d'incitations publiques (dont une trajectoire des prix du carbone), d'investissements verts, de renouvellement des infrastructures et de régénération des écosystèmes forestiers ; et l'anticipation des besoins de résilience et des contraintes sur les ressources en eau et la biomasse.

2.3 – Labo P.O., un laboratoire départemental d'idées et de solutions pour faire face aux enjeux climatiques

Le Département des Pyrénées-Orientales a lancé en 2024 une démarche expérimentale intitulée « Labo P.O. : les Pyrénées-Orientales, laboratoire de solutions face au changement climatique ».

4 journées d'information des élus départementaux et d'échange avec des experts du changement climatique ont été organisées autour de 4 thématiques phares : les incendies, la submersion marine, la sécheresse et les inondations. Au programme, ont été réalisés des temps de présentation de l'état des connaissances des changements climatiques, des conséquences qui en découlent et de retours d'expériences à son adaptation. Des débats et des animations ont été réalisés pour aider à la décision des temps de réflexions sur des solutions possibles et sur les moyens à mettre en oeuvre.

NB : Les actions en faveur du développement durable sont présentées dans la seconde partie de ce rapport.

3 – LE CADRE LOGIQUE DU RAPPORT

3.1 - Le contexte général et les enjeux du développement durable

Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, a mis en exergue **le rôle prépondérant des collectivités locales** pour répondre **localement** et avec efficacité aux défis du 21ème siècle, en les incitant notamment à élaborer **des stratégies de développement durable**, basées sur la concertation avec leurs habitants et les forces vives de leur territoire.

Les collectivités, par leurs capacités à porter l'innovation, à accompagner les initiatives, à fédérer les acteurs et soutenir des dynamiques territoriales, détiennent **des leviers importants** pour aider à la transition écologique, sociétale et économique des territoires.

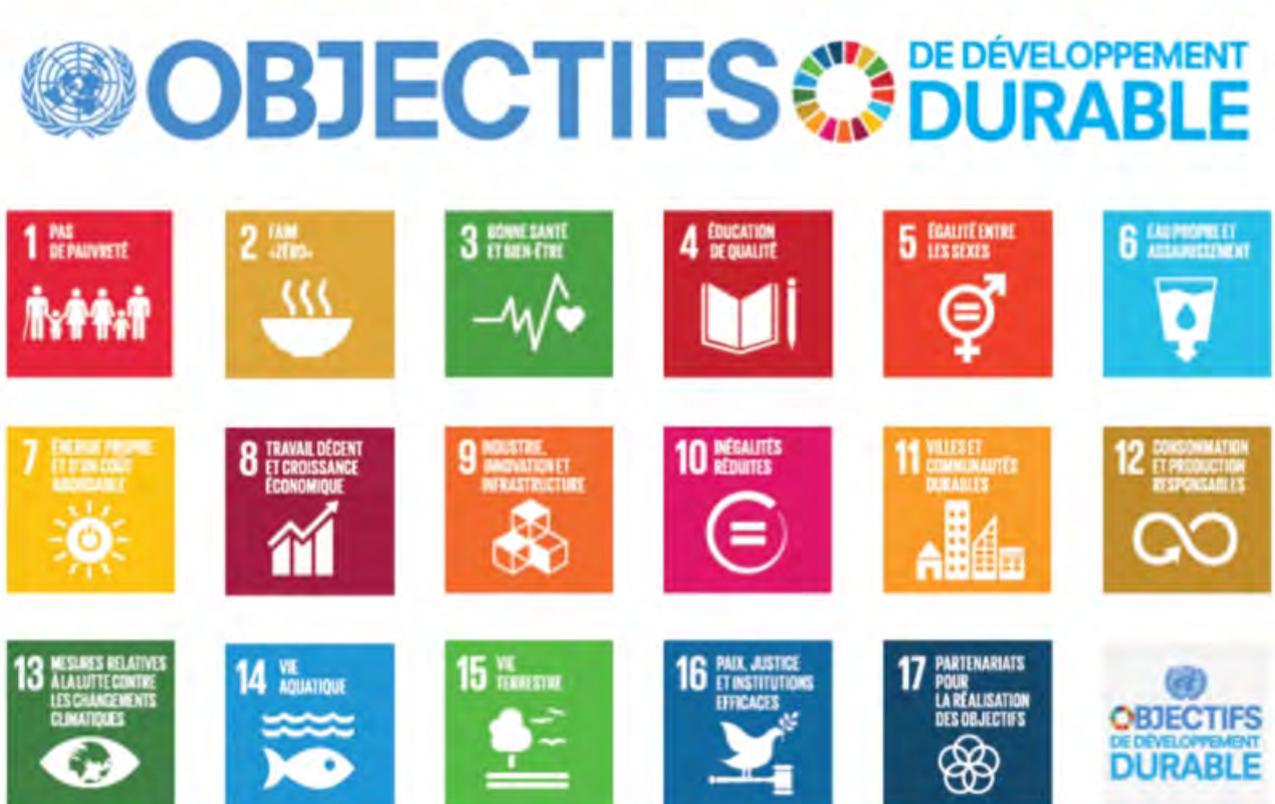
En 2015, l'Agenda 2030 a été adopté par les Nations Unies, après trois années de négociations qui ont conduit à la définition de **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**, faisant la synthèse des anciens Objectifs du Millénaire pour le Développement et des objectifs issus des Sommets de la Terre.

La mise en œuvre des ODD implique la mobilisation de tous (État, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, citoyens, usagers, etc.) dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat.

Les 17 ODD, repris ci-dessous, sont en interrelation avec les 5 finalités du Développement Durable, à savoir :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

3.2 – Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies





Partie 2

LE DÉPARTEMENT EN ACTION



**ÉLIMINER LA PAUVRETÉ
SOUS TOUTES SES FORMES
ET PARTOUT DANS LE MONDE**

Stratégie	Public visé
Accompagner des solutions d'insertion dans les champs du Développement Durable conformément aux engagements liés à la renationalisation du rSa	Public relevant de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)
Partenaires	Intervention CD66
État/ Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	Aides aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)

Les SIAE sont des vecteurs de rapprochement social et d'insertion professionnelle. L'objectif de ces actions est de permettre aux bénéficiaires du rSa en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de se remobiliser, se re-socialiser, se former et d'acquérir des savoir-faire ouvrant des perspectives de retour à l'emploi. L'encadrement et l'accompagnement mis en place par l'établissement d'accueil doivent permettre de favoriser des sorties dynamiques du rSa.

Les activités des SIAE portent sur le bâtiment, les espaces verts mais également sur le recyclage dans le cadre de collecte de mobilier, d'électroménager et D3E auprès de déchetteries du territoire ou de particuliers. Ainsi des activités de tri pour réemploi, réutilisation, réparation, vente auprès de particuliers et en boutique s'effectuent au sein de ces structures participant à de réels efforts en terme de développement durable.

Chiffres clés

9 SIAE opèrent dans le champs de l'économie circulaire en l'occurrence 4 recycleries, 2 ACI spécialisés dans le tri et le réemploi de vêtements, un ACI spécialisé dans la récupération, la réparation et la vente de vélos et un ACI spécialisé dans la récupération et la valorisation de fruits et légumes et une entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte textile.

Faits marquants

55 SIAE conventionnées avec le Département en 2024 pour un budget de 1,5 millions d'euros. Avec en 2024 un nouveau partenariat avec une Entreprise d'Insertion spécialisée dans la collecte de textile et donc venant compléter l'offre d'insertion du Département notamment dans le secteur du développement durable.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2024 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget (Structures)								
AICO recyclerie	25 000 €	Euro	12 500	25 000	25 000	25 000	14 417	0
AEPI	75 000 €		37 500	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000
Recyclerie d'Elne	50 500 €		27 250	50 500	40 500	38 000	37 500	26 000
Recyclerie Vallespir	37 500 €		18 750	37 500	37 500	26 000	26 000	26 000
ANDES	37 500 €		18 750	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500
Drecceres vélo	25 000 €		12 500	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
ARES	50 000 €		25 000	50 000	37 500	37 500	37 500	26 000
atelier de pierre	37 500 €		18 750	37 500	37 500	37 500	37 500	37 500
le Relais	9 500 €		9 500	0	0	0	0	0
TOTAL 9 SIAE	347 500 €		Euro	180 500	338 000	315 500	301 500	290 417

Axes de progrès / perspectives

- Un dispositif de validation des savoir-faire professionnels et accompagnement vers la certification des compétences a été mis en place en 2024. À ce jour, 12 encadrants ont été formés. Cette première expérience a permis de certifier 23 portefeuilles de compétences pour un total de 128 compétences validées. De nouvelles sessions de certification sont prévues sur le second semestre 2024 et en 2025.



1.2. Favoriser l'orientation et l'emploi des allocataires du rSa

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie	Public visé
Permettre une orientation et un accompagnement réactifs aux nouveaux allocataires du rSa.	Allocataires du rSa
Partenaires	Intervention CD66
CAF, MSA	Service au public Gestion des ressources humaines

La plateforme téléphonique d'orientation des allocataires du rSa

La plateforme téléphonique d'orientation a été mise en place, en partenariat avec la CAF et la MSA, au sein de la Direction Insertion et Logement le 2/10/2023. Elle comprend 8 professionnels (6 gestionnaires, 1 conseiller d'insertion et 1 assistante sociale). Les nouveaux allocataires sont informés dès l'ouverture de leur droit au rSa qu'ils doivent appeler la plateforme pour être orientés (1ère étape d'un parcours d'insertion). Outre le fait que cette modalité place dès le départ l'allocataire, acteur de son parcours, elle harmonise le traitement sur l'ensemble du territoire départemental, raccourcit les délais de traitement, n'oblige plus les allocataires à se déplacer pour répondre à une convocation (économie d'envoi de courrier) et permet, au terme d'un échange d'une vingtaine de minutes de fixer, en concertation avec la personne et au vu des disponibilités repérées sur l'agenda des professionnels référents, de fixer un 1er rendez-vous d'accompagnement dans le mois qui suit.

Chiffres clés

En octobre 2023:

1 039 nouveaux allocataires du rSa.

763 appels.

71,03% de personnes orientés sur ce 1er mois de mise en oeuvre (Des problèmes liés aux flux CNAF ont impacté les mois de novembre et décembre).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats
		2024 (au 1er/07)
Plateforme téléphonique		
Nouveaux entrants	Nombre	4 175 (au 30/06)
Nouveaux entrants orientés BrSa	Nombre	3 578 (au 30/06)

Faits marquants

Création de la plateforme et recrutement de 7 nouveaux agents + 1 agent redéployé

Axes de progrès / perspectives

- La plateforme, hormis l'orientation des nouveaux entrants au rSa, a démarré l'orientation des arSa ayant un droit ouvert depuis plusieurs mois et non encore orientés.

En savoir plus

<https://objectifinsertion66.fr>

Favoriser l'emploi des bénéficiaires du rSa

Le Département met en place une politique publique ambitieuse d'insertion des bénéficiaires du rSa. En interne, il favorise l'emploi des bénéficiaires du rSa en proposant 28 contrats Parcours Emploi Compétences, répartis dans plusieurs de ses directions: Direction des Systèmes d'Information et de l'Aménagement Numérique du Territoire, Direction de l'Attractivité, du Tourisme et de la Vie Associative, Service de la pépinière départementale, Maisons Sociale de Proximité, Service Animations et Festivités, Service local d'intervention à la maîtrise de l'énergie...

Chiffres clés

- 24 contrats PEC au 31/07/2024

- Formations effectuées durant les contrats selon le profil du poste: 14 certifications PIX, 2 CACES, 3 formations CNFPT (gestion des conflits) ou formations internes (libre office...).

Axes de progrès / perspectives

- Développer les formations certifiantes des contractuels PEC au sein de la collectivité.
- Pérenniser les parcours candidats au sein de la collectivité.



Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2024-2030	Tous publics éprouvant des difficultés pour accéder ou se maintenir dans le logement
Partenaires	Intervention CD66
Le FSL est un fonds multi-partenarial géré par le Département. Il est abondé par le Département et les partenaires engagés dans le dispositif et composant le Comité des financeurs.	Aides aux particuliers Aides aux associations Service au public

Aide financière individuelle directe : Dispositif contribuant à l'accès ou au maintien dans un logement, dans des conditions les plus favorables, l'aide FSL est facultative. Elle intervient de façon préventive et ne peut être systématique ni récurrente.

Après étude de la situation sociale, le FSL peut accorder une aide financière directe aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement, en intervenant pour le 1er loyer, le dépôt de garantie, les frais d'agence, l'assurance habitation, l'ouverture du compteur d'eau, le matériel de première nécessité et le déménagement.

L'intervention est également possible pour soutenir les personnes dans le cadre du maintien dans leur logement, en prenant en charge les impayés de loyers, les factures d'énergie et de fluides.

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) : le FSL finance 8 associations relevant du champ de l'hébergement et du logement pour exercer des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL).

Chiffres clés

4 748 demandes FSL déposées en 2023 dont 18,93 % Impayés de loyer/charges, 31,04 % Accès et 46,73% Impayés de fluide (eau, électricité, gaz, fioul et bois).

Faits marquants

- Augmentation du plafond des loyers en 2023,
- Élargissement des critères pour l'aide au déménagement et à l'acquisition de matériel de première nécessité.
- Délais de reprise de paiement du loyer réduits à 1 mois.
- Pour 2024, on constate une hausse des demandes depuis le début de l'année.

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget	Euro	646 025	1 843 365	1 846 670,46	2 156 640,91	1 671 966,82	2 074 088
Demandes FSL déposées	Nbre	3 329	4 748	4 128	4 982	4 104	5 351
Demandes FSL payées	Nbre	1 583	4 281	4 412	5 196	4 335	5 334

Axes de progrès / perspectives

- Révision du montant des ressources prises en compte en lien avec la revalorisation de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) et de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

En savoir plus



1.4. Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement et de l'hébergement

1 PAS DE PAUVRETÉ



Stratégie

Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2024-2030

Public visé

Publics en difficultés relevant des axes du PDALHPD

Partenaires

Intervention CD66

Aides aux associations
Services aux publics

Il s'agit d'assurer l'accueil inconditionnel des personnes défavorisées au sein de structures spécialisées d'une part, et d'autre part, de favoriser l'accès et le maintien dans le logement avec la mise en place de mesures personnalisées d'accompagnement (Accompagnement Social Lié au Logement) dans le cadre du Fonds Solidarité Logement. Les publics prioritaires visés sont ceux identifiés dans le cadre du PDALHPD co-présidé par l'Etat et le Département.

A noter que l'intervention dans le champ du logement d'urgence est purement volontariste, s'agissant d'une compétence de l'Etat.

Chiffres clés

1 411 127 € pour 13 associations dont 745 011 € au titre de l'hébergement et du logement et 666 116 € au titre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget	Euro	1 354 451	1 411 127	1 300 973	1 456 427	1 397 410	1 270 337
Associations soutenues	Nbre	13	13	14	12	12	12

Axes de progrès / perspectives

- Compte tenu des difficultés liées à la possibilité d'accéder à un logement et de s'y maintenir de façon pérenne, ce soutien est indispensable pour les plus fragiles. Lancement en 2024 d'une action expérimentale spécifique liant accès à l'emploi, et recherche d'un logement avec un accompagnement personnalisé.

Stratégie	Public visé
Lutter contre l'habitat indigne Schéma des solidarités PDALHPD 2024-2030	Ménages en situation de précarité énergétique
Partenaires	Intervention CD66
MSP, ADIL, CCAS, MLJ, CAF, AT66, APAM11, AIVS, Médiance 66, ...toute association à vocation sociale	Service au public Aides aux associations Aide aux particuliers

1 PAS DE PAUVRETÉ



7 ENERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Visites à domicile réalisées en régie

Une Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF) et deux techniciens habitat se déplacent au domicile des ménages repérés par des travailleurs sociaux, sur l'ensemble du département. Au cours de la visite, un diagnostic socio-technique est réalisé, puis des conseils personnalisés sont apportés pour faciliter la compréhension des factures et un kit d'économies d'énergie est laissé au ménage, accompagné de conseil en écogestes. A l'issue de la visite, les ménages sont orientés vers des accompagnements adaptés à leur besoin, le cas échéant : travailleurs sociaux, opérateurs rénovation énergétique, dispositif FSL...

En 2023, le poste de CESF resté vacant pendant 4 mois a induit une baisse de visites à domicile. En 2024, le renfort de l'équipe avec un nouveau technicien recruté en parcours emploi compétences a permis de développer un accompagnement à la maîtrise de l'énergie dans le cadre de l'accompagnement social lié au logement, au côté de 12 CESF du Département et d'obtenir un financement dans le cadre du programme SLIME à hauteur de 60 %, soit 170 000 €.

Appel à projet lutte contre la précarité énergétique

Suite aux sollicitations d'associations souhaitant renforcer leur action en matière de lutte contre la précarité énergétique, un appel à projet a été créé pour encadrer le soutien du Département, auquel 2 associations ont été retenues pour la réalisation de 85 visites à domicile.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectif annuel 2025	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Travailleurs sociaux prescripteurs		Nbre	61	59	74	70	34	70
Visites à domicile (VAD) réalisées	450	VAD	156	112	123	122	50	163
Dont équipe de LPE	250	VAD	95	108	123	122	50	163
Dont intégrées à l'ASLL	100	VAD	19					
Dont réalisées par les partenaires	100	VAD	42	4				
Visites à domicile réalisées /mois	38	Moyenne	26	9	10	10	10	14

Animation d'ateliers collectifs "Mieux vivre dans son logement"

L'équipe anime des ateliers auprès de groupes constitués par les partenaires dans l'objectif de sensibiliser les participants à mieux maîtriser leurs consommations et réduire leurs factures.

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Communes d'accueil d'ateliers	Nbre	2	3	9	2	2	12
Ateliers réalisés	Nbre	3	5	20	4	4	30
Participants	Nbre	17	42	106	24	25	224

Chiffres clés

27 500 ménages en situation de précarité énergétique dans les Pyrénées-Orientales, soit 12%.

Faits marquants

La hausse des tarifs de l'énergie, survenue en 2023 se poursuit en 2024 :

- le 1er février 2024, le prix de l'électricité a augmenté de 8,6 % pour le tarif de base et de 9,8 % pour le tarif « heures creuses/heures pleines »,
- Le prix repère de vente de gaz affiche une augmentation entre juin et juillet 2024.

Axes de progrès / perspectives

- En 2025, les prix pourraient repartir à la baisse, sans compenser les augmentations précédentes.
- Le recrutement d'un.e CESF supplémentaire est en cours.
- Le développement d'un accompagnement locataire - bailleur est à l'étude pour favoriser les rénovations énergétiques dans le locatif diffus.

1.6. Rénovation et adaptation des logements du parc privé à vocation sociale

1 PAS DE PAUVRETÉ



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie

Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2024-2030

Public visé

Personnes à revenus modestes ou très modestes.

Partenaires

État, ANAH, EPCI, CAF, ADIL, bureaux d'études

Intervention CD66

Appui technique aux EPCI
Service au public
Aides aux habitants

Programme d'intérêt général "Mieux se loger 66"

Conduit sous maîtrise d'ouvrage du Département, le PIG permet aux propriétaires occupants à revenus modestes ou très modestes de réaliser de gros travaux de rénovation énergétiques, d'adapter le logement au handicap et de lutter contre le mal logement avec la réalisation de travaux lourds.

Les propriétaires bailleurs sont aussi subventionnés à la condition de louer sous le régime du conventionnement social ou très social.

Le PIG est renforcé par un partenariat financier avec les Communautés de Communes des Aspres et du Vallespir.

Soutien aux Opérations Programmées de l'Habitat (OPAH).

En complément le Département accompagne des opérations plus ciblées sur les centres bourgs et conduites par les EPCI Albères Côte Vermeille Illibéris, et Conflent- Canigou.

Chiffres clés

5 993 249 € de travaux réalisés pour 420 150 € de subventions départementales correspondant à 173 logements, ce qui représente également un fort soutien à l'économie locale.

Faits marquants

La hausse des coûts de construction et des matériaux a freiné nombre de propriétaires dans leurs projets de travaux, notamment sur le volet énergétique malgré l'effort du Département qui a substantiellement augmenté ses aides.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Subventions votées	Euro	283 900	420 150	264 050	526 175	428 803	361 500
Logements	Nbre	111	173	143	282	232	241
dont logements propriétaires occupants	Nbre	87	158	139	279	232	231
dont logements propriétaires bailleurs	Nbre	24	15	4	3	0	10

Axe de progrès / perspectives

- Des évolutions à intervenir en 2024 avec la mise en place de nouveaux dispositifs ANAH et plus spécifiquement du MAR (Mon Accompagnateur Rénov). La mise en œuvre du Pacte Territorial viendra impacter aussi l'organisation en place.
- Renforcer l'attention sur les travaux liés aux axes du budget vert : empreinte carbone.

En savoir plus



1.7. Soutien à la construction et à la rénovation du parc de logements sociaux

Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2024-2030	Publics du PDALHPD et locataires des bailleurs sociaux
Partenaires	Intervention CD66
État, DDTM, DEETS, EPCI, Communes, EPF, bailleurs sociaux	Aides aux tiers Appui technique

Financement de la rénovation et la construction de logements neufs sociaux et très sociaux

L'objectif est de répondre à une demande très forte (12 000 demandes non satisfaites) aux très importants besoins du territoire. Cette action de financement s'inscrit comme priorité dans le cadre du PDALHPD présidé par l'Etat et le Département.

Outre favoriser l'accès dans un logement pérenne, l'objet est aussi de soutenir l'économie locale, de veiller au développement harmonieux et solidaire du territoire, et favoriser le retour à l'emploi grâce à l'utilisation de la clause sociale dans les marchés publics.

En outre, le Département peut garantir les emprunts des bailleurs sociaux pour faciliter l'accès au crédit. En contrepartie, il dispose d'un droit de réservation pour les publics PDALHPD et de ressources complémentaires pour le FSL par un abondement qui y est adossé.

Chiffres clés

Participation à la construction et à la réhabilitation de 763 logements en 2023 pour 6 077 000 € sur fonds propres.

Faits marquants

Le Département malgré un contexte national très défavorable a fortement contribué grâce à son action volontariste aux efforts de construction des bailleurs sociaux sur le territoire départemental.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Subventions votées	8 000 000	Euro	7 548 500	6 077 000	6 786 000	6 101 000	4 285 000	5 583 000
Nbre Logements	1 100	Nbre	806	763	1 116	985	664	910
dont logements neufs	715	Nbre	695	468	652	670	275	508
dont réhabilitations	385	Nbre	111	295	464	315	389	402

Axes de progrès / perspectives

- Face à la hausse des coûts du foncier et des matériaux de construction, le secteur de la construction souffre pour atteindre les objectifs permettant de répondre aux fortes attentes.
- Renforcer l'attention sur les travaux liés aux axes du budget vert : empreinte carbone, ressource en eau, déchets et biodiversité.

1 PAS DE PAUVRETÉ



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES





**ÉLIMINER LA FAIM,
ASSURER LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE, AMÉLIORER
LA NUTRITION ET
PROMOUVOIR UNE
AGRICULTURE DURABLE**



Stratégie	Public visé
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition.	Public en grande précarité
Partenaires	Intervention CD66
Pays Pyrénées Méditerranée	Services au public Aides aux habitants

MSP de Perpignan : Aides alimentaires d'urgence

Le Département lutte pour éliminer la faim, via des aides urgentes alimentaires. En dehors des aides obligatoires pour les familles avec enfants, le Département vient en soutien aux personnes isolées (compétence facultative) en grande précarité.

Plus de la moitié d'entre elles sont versées à des personnes ayant des droits ouverts et versables, qui sont en attente de versement : ASS (allocation spécifique de solidarité, ARE (Aide au Retour à l'Emploi), RSA, retraites... L'allongement des délais dans le versement des prestations, la difficulté pour rentrer en relation avec les organismes de versement des prestations, la restriction des critères font que le Département intervient de plus en plus fortement pour éliminer la faim.

Faits marquants

Augmentation des aides d'urgences en dehors de l'ASE (aide sociale à l'enfance) : 105 120 € pour 2023 et déjà 65 170 € pour 1er semestre 2024.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Demandes Chèques d'Accompagnement Personnalisé ASU	Demandes attribuées	1 000	1 657	1 639	1 837	2 505	2 462

Axes de progrès / perspectives

- Mise à plat et harmonisation des critères d'aides d'urgence avec l'ensemble des partenaires luttant contre la précarité.

MSP du Tech : Prévention de la santé pour réaliser des achats alimentaires plus équilibrés et plus durables, sans dépenser plus

Le Pays Pyrénées Méditerranée a lancé un programme de prévention de la santé pour réaliser des achats alimentaires, plus équilibrés et plus durables, sans dépenser plus. Les MSP du Tech se sont portées volontaires pour accompagner le Pays dans la réalisation d'ateliers à destination de ses publics.

Après 3 jours de formation aux outils pédagogiques adaptés, les travailleurs sociaux vont pouvoir mettre en place un accompagnement à la fois collectif et individuel. Quatre binômes de professionnels vont animer 1 session chacun qui comporte pour un groupe de 10 personnes : 2 entretiens individuels et 4 ateliers collectifs. Les interventions vont intervenir d'octobre à décembre 2024.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats
		2024 (Prévisionnel)
Budget	Euro	240
Public	personnes	40
Sessions	Nombre	4
Nombre d'ateliers collectifs	Demi journée	24
Entretiens individuels	Nombre	80

Axes de progrès / perspectives

- Pérennisation de l'action

En savoir plus :



2.2. Favoriser une alimentation solidaire et locale

2 FAIM «ZÉRO»



1 PAS DE PAUVRETÉ



Stratégie	Public visé
PDI-PTI 2021-2027 Contrat Local des Solidarités 2024-2027	Familles et personnes isolées précaires Bénéficiaires des minima sociaux
Partenaires	Intervention CD66
Banque Alimentaire et Chambre d'Agriculture	Aides aux tiers Animation

Distribution de colis alimentaires à base de produits locaux

Depuis 2020, le Département s'est engagé dans un partenariat avec la Banque alimentaire et la Chambre d'agriculture en apportant un soutien financier aux associations caritatives en charge de l'aide alimentaire. Ce soutien financier poursuit un double objectif : d'une part, consolider la distribution de colis alimentaires en direction des plus vulnérables, et d'autre part, promouvoir la production agricole locale et les circuits courts. Les fonds alloués ont ainsi été fléchés sur l'achat de produit frais 100 % locaux.

La poursuite de ce partenariat s'inscrit dans un contexte d'augmentation des demandes d'aide alimentaire, et des difficultés pour la Banque Alimentaire à s'approvisionner en produits frais.

Cette action est complétée par un travail de mise en réseau des acteurs départementaux de l'aide alimentaire et l'élaboration d'une Charte de l'alimentation solidaire.

Chiffres clés

Enveloppe portée à 160 000 € en 2024.

65 associations caritatives et 17 CCAS en charge de la distribution alimentaire, ont participé à valoriser l'intérêt d'une consommation de qualité et locale.

Soutien à l'économie locale au travers d'un partenariat avec une coopérative laitière et une coopérative d'éleveurs du territoire.

Faits marquants

Contexte général d'augmentation de la demande d'aide alimentaire et de baisse du tonnage des denrées collectées par la Banque Alimentaire des Pyrénées-Orientales en 2023.

Hausse des prix des produits alimentaires corrélée à celle de l'augmentation des prix des fournitures énergétiques en cours et liée à l'inflation.

Récurrence des difficultés pour la Banque Alimentaire.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021
Budget	200 0000	Euro	160 000	150 000	100 000	50 000
Opérations de distribution mensuelles	10 opérations pour chaque produit	Nombre	10 opérations pour chaque produit	10 opérations pour chaque produit		10 opérations yaourts et 3 opérations viandes
Quantité par opération	20 000 yaourts ; 6 000 KG de viande ; 35 000 œufs	Nombre	19 920 yaourts ; 5 810 kg de viande ; 34 557 œufs	15 800 yaourts ; 3200 kg de viande		7500 yaourts ; 1500 kg de viande
Bénéficiaires par distribution	Bénéficiaires par distribution	10 000	9 000	9 000	7 000	3 000

Axes de progrès / perspectives

- Enveloppe exceptionnelle de 160 000 €. Renouveler l'opération en 2025 en consolidant le soutien auprès de la Banque alimentaire autour d'une subvention à hauteur de 200 000 €, lui permettant de disposer des marges de manœuvre pour s'approvisionner davantage en produits locaux.
- Rédaction d'une Charte de l'alimentation solidaire à destination des acteurs départementaux de l'aide alimentaire.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Politique Département Agri-environnementale	Tout public mais avec une priorité donnée aux citoyens connaissant des difficultés financières
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités, OPH, CCAS, CAUE	Aides aux tiers

La création de jardins familiaux répond à une vision globale qui allie bien-être social, économique et environnemental. Ces espaces apportent des avantages économiques en permettant aux familles de bénéficier d'une alimentation saine et abordable, tout en revitalisant des terrains délaissés en leur redonnant une utilité collective.

Ces jardins jouent également un rôle clé dans l'amélioration du cadre de vie en offrant l'opportunité de renouer avec la nature et de valoriser le savoir-faire agricole. Ils facilitent l'insertion sociale des personnes en difficulté, en favorisant l'échange, l'entraide, et la participation à des activités associatives communes.

Au-delà de leur fonction utilitaire, ces jardins offrent des espaces de rencontre, d'apprentissage et de bien-être, tout en participant à l'embellissement des quartiers et à la préservation des ressources naturelles.

Appel à manifestation d'intérêt pour la création de jardins familiaux

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objet la création de jardins familiaux par les communes, structures intercommunales et Offices Publics de l'Habitat sur leur territoire.

Les porteurs de projets doivent associer dès le démarrage de la réflexion, les citoyens et habitants intéressés par un tel projet sur leur territoire, pour échanger sur la conception de ces futures infrastructures, à travers notamment, la tenue de réunions d'information et la constitution d'un groupe projet dédié.

Ce dernier pourrait par ailleurs préfigurer la structure associative, à laquelle sera par la suite déléguée la gestion courante des jardins.

Chiffres clés

Depuis la mise en place de ce dispositif :

- Près de 1 250 parcelles de jardins familiaux accompagnées sur plus d'une quarantaine de communes.
- Plus de 1.2 millions d'euros mobilisés par le Département sur ce dispositif.

Faits marquants

Moindre communication effectuée sur ce dispositif du fait des restrictions / interdictions d'arrosage des potagers particuliers, découlant de l'arrêté préfectoral "sécheresse".

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget alloué	Euro	50 000	28 691	187 984	36 000	30 748	77 471
Bénéficiaires – communes	Nombre	1	2	6	4	1	2

Axes de progrès / perspectives

- Structuration d'un réseau départemental des jardins familiaux.
- Partage des retours d'expérience de chacun.

En savoir plus



2.4. Aménagement foncier rural et lutte contre la friche

2



Stratégie

Amélioration des conditions d'exploitation des terres agricoles par la restructuration foncière.

Public visé

Collectivités locales, propriétaires de foncier non bâti agricole et/ou forestier, exploitants agricoles.

8



Partenaires

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...

Intervention CD66

Mise en œuvre, financement et suivi des opérations d'aménagement
Appui technique

11



Le foncier agricole des P-O est caractérisé par un parcellaire de petite taille et des propriétés morcelées auxquels s'ajoute un contexte spéculatif marqué qui freine les transactions et la mise à disposition des terres. Cette situation pèse sur le maintien et le développement de l'agriculture et contribue à l'enfrichement des espaces ruraux, à l'appauvrissement des paysages et à une aggravation du risque incendie.

En cohérence avec les objectifs de développement durable du territoire, deux modes d'aménagement permettent d'agir sur les structures foncières à travers un regroupement des propriétés et/ou la constitution de parcelles plus étendues, et ainsi d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales.

Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE).

- 3 opérations d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental ordonnées .
- 2 études d'aménagement terminées ayant débouché sur des propositions d'AFAFE soumises à enquête publique.
- 2 études d'aménagement en cours de réalisation.
- 1 étude d'aménagement en attente de lancement.

L'AFAFE permet également de restructurer des territoires impactés par la réalisation de grands ouvrages publics.

Opérations d'Échanges et Cessions amiables d'Immeubles Ruraux (ECIR).

Chiffres clés

7 commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier constituées par le Département à la demande des communes.

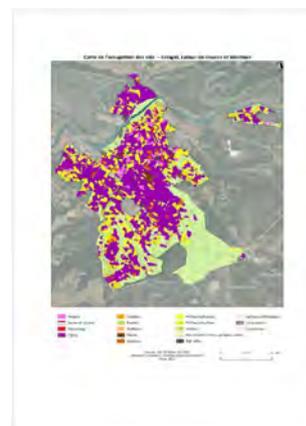
12 communes engagées dans un projet de restructuration foncière dont deux liés à la réalisation d'ouvrages routiers départementaux.

9 714 ha concernés par ces projets.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2025	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats						
			2024	2023	2022	2021	2020	2019	
Commissions constituées par le Département sur l'exercice		CCAF ou CIAF*				3		3	
Nombre total de communes concernées par des études d'aménagement en cours	4	commune	4	8	8	7	5	1	
Surface concernée (Etude d'aménagement)	5292	ha	6 504	8 656	4 538	4 380	2 247	606	
Nombre total de communes concernées par des AFAFE ou ECIR ordonnés (phase opérationnelle)	8	Commune	7	2					
Surface concernée par des AFAFE ou ECIR ordonnés (phase opérationnelle)	4422	ha	2 926	625					

* Commission Communale ou Intercommunale d'Aménagement Foncier



Axes de progrès / perspectives

- La situation du foncier agricole dans le département constitue un écueil pour le maintien et le déploiement des activités agricoles. L'aboutissement des opérations de restructuration en cours permettra une amélioration des conditions d'exploitation agricoles tout en respectant et en valorisant la richesse environnementale des secteurs concernés.

En savoir plus



2.5. Remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités

2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

Reconquête agricole des espaces en friche ou sous-cultivés en luttant contre la rétention foncière spéculative. Rétablissement de l'attractivité des paysages.

Public visé

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles, bureaux d'études, services de l'État (DDTM).

Partenaires

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...

Intervention CD66

Animation
Appui technique

Parmi les 4 modes d'aménagement foncier définis par le code rural et de la pêche maritime, la procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées a pour objet de remobiliser des fonds abandonnés ou sous-cultivés (hors cas de force majeure) depuis au moins 3 ans, en vue de leur remise en valeur agricole ou pastorale. Elle peut être activée :

- sur initiative individuelle, à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles / ou d'une exploitation,
- sur initiative publique (approche collective), à l'échelle d'un territoire, sur un périmètre pertinent motivé par l'intérêt général.

Chiffres clés

- Procédures d'initiative individuelle : plus de 73 ha en cours de remobilisation;
- Procédure d'initiative collective : plus de 300 ha en cours de remobilisation à l'échelle d'un périmètre de 1700 ha couvrant les territoires de 4 communes et 2 EPCI /des autorisations d'exploiter d'ores et déjà délivrées à des agriculteurs pour près de 40 ha.



Faits marquants

La 1ère phase de la procédure collective pilotée par une commission intercommunale d'Aménagement Foncier et le Département s'est achevée par l'arrêt de l'état des fonds incultes ou manifestement sous-exploités (délibération du Département du 30/06/2022). La réalisation de la 2ème phase de la procédure qui incombe aux services de l'État est en cours.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Procédures individuelles	Procédures	0	0	1	3	5	3
Surfaces concernées cumulées	ha	0	0	0,4	8,8	36,9	17,6
Procédure collective	procédure			1			
Communes concernées	Nombre			4			
EPCI concernés	Nombre			2			
Périmètre de la procédure	ha			1704			
Fonds incultes ou sous exploités répertoriés	ha			308	404		
Surfaces concernées par des autorisations d'exploiter délivrées par le Préfet	ha	19	13,4				

Axes de progrès / perspectives

- Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de maintien et de développement de la production locale. La remise en culture des parcelles participe à limiter les risques d'inondation et/ou d'incendie, à rétablir l'attractivité des paysages. Du fait de leur état d'inculture depuis au moins trois ans, les parcelles remises en valeur peuvent être immédiatement cultivées en AB, sans période transitoire.

En savoir plus





**PERMETTRE À TOUS
DE VIVRE EN BONNE SANTÉ
ET PROMOUVOIR LE
BIEN-ÊTRE À TOUT ÂGE**

Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités	Collégiens boursiers Parents d'élèves bénéficiaires de bourses
Partenaires	Intervention CD66
Clubs sportifs	Service au public Aides aux tiers



Dispositif Pass'sport

Pour une réelle égalité des chances et afin d'encourager la pratique sportive auprès des jeunes collégiens des établissements publics du Département, accompagnement des collégiens boursiers avec le dispositif Pass'sport pour aider à la prise de licence sportive. Chaque élève volontaire, peut s'inscrire sur ce dispositif et obtenir une aide de 15 € pour son inscription dans un club sportif. L'aide est versée au club accueillant qui déduit cette somme de la cotisation annuelle due.

Chèque restauration Solidarité

Le Département mène une Politique sociale en attribuant des aides trimestrielles aux familles boursières pour les frais liés à la restauration scolaire. Ce dispositif est dématérialisé depuis avril 2021 ; les familles bénéficiaires sont directement informées par l'Espace Numérique de Travail (ENT) du collège.

Chiffres clés

103 collégiens ayant bénéficié du Pass'Sport.

251 inscriptions en ligne.

54 clubs sportifs soutenus.

Aides à la demi-pension : 1 245 765€ en 2023/2024 pour 5 257 bénéficiaires.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Aides pour le sport	Euro	1 290	1 545	735	1 395	2 625	3 015
Nombre de bénéficiaire du pass'sport	Nombre	86	103	49	93	175	201
Aides pour la demi-pension	Euro	736 565	1 250 000	1 111 435	1 067 805	821 822	1 126 173
Nombre de bénéficiaires de l'aide à la demi-pension	Nombre	5 550	5 257	4 948	5 265	3 939	5 003

Axes de progrès / perspectives

- Accès à ces dispositifs facilité par une dématérialisation sur le portail ENT des collèges.

En savoir plus



3.2. Accompagnement Santé Bien-être (CDPI)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Stratégie	Public visé
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Bénéficiaires du rSa et autres minima sociaux
Partenaires	Intervention CD66
Centre de santé CPAM, associations, médecins, etc... intervenant autour de la santé physique ou psychique...	Service au public Animation

Mission d'accompagnement santé

Depuis 2023, la CDPI comprend 7 psychologues et 5 infirmières pour accompagner les personnes bénéficiaires des minima sociaux afin de favoriser le retour à une insertion socio professionnelle par la levée des freins liés à la santé. Les recrutements supplémentaires (3 psychologues, 1 infirmière) répondent au besoin d'accompagnement santé plus marqué depuis la crise sanitaire de 2020. Des ateliers, actions collectives notamment avec la Direction des Politiques culturelles, Médiathèque et Catalanité du Département ont pu ainsi être développées.

Afin d'être au plus près des besoins, les professionnels interviennent sur l'ensemble du Département et dans un souci de mutualisation, les entretiens sont réalisés dans les locaux des MSP.

Un réseau départemental

La CDPI a constitué un important réseau partenarial pour mener à bien ses missions.

Chiffres clés

485 personnes accompagnées en 2023 dont 20 ont bénéficié d'ateliers culturels.

L'absentéisme aux rendez-vous reste conséquent malgré les rappels par sms (2 749 RDV pris et 2 056 effectués).

Faits marquants

Un travail associant les directions Insertion - Logement et Politiques culturelles, Médiathèque et Catalanité permet aux allocataires du rSa, au travers d'ateliers, d'actions collectives, de rompre avec l'isolement, induit des rencontres avec des artistes, confiance en soi, désir de partage et de faire. Une action sport/santé démarre en septembre 2024.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021
Personnes accompagnées	Nbre	230	485	472	363

Axes de progrès / perspectives

- De nouvelles actions autour de la santé seront déclinées sur la période 2025-2026 : un appel à projet pour lever les freins santé, complémentaire à l'action de la CDPI est en cours d'élaboration.
- Des actions collectives, co-animées par les infirmières et psychologues, à destination des publics rSa positionnés sur l'action démarrent en août 2024 dans le but d'informer et de favoriser l'adhésion.

En savoir plus



3.3. Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc...)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Centre Sport Santé Dispositif de suivi médical des sportifs-ves Politique Sport Santé	Tout sportif possédant une licence dans un organisme sportif (club ou comité) conventionné
Partenaires	Intervention CD66
Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux)	Animation Service au public Accompagnement technique Aides aux associations

Protection et prévention de la santé des sportifs

- Action visant à améliorer le suivi médical de tout type de sportifs-ves.
- Optimisation de la pratique pour les sportifs-ves de haut-niveau.
- Accompagnement et suivi dans les pratiques pour les personnes "à risque" (séniors,...).
- Suivi diététique pour les sportifs-ves ciblé(e)s.
- Financement en faveur des organismes associatifs sportifs déclinant en faveur du sport santé.

Chiffres clés

156 associations conventionnées
37 disciplines sportives
113 visites sur l'antenne de Font-Romeu
1 médecin vacataire

Faits marquants

Activités du Centre Sport Santé (antenne de Perpignan) suspendues du fait du départ à la retraite du médecin référent, sans remplaçant ayant fait acte de candidature.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Aides aux projets Sport Santé	Euro	7 150	2 850	8 800	8 550	7 150	3 970
Associations soutenues	Nbre	9	7	12	11	11	10
Visites médicales et téléconsultations	Nbre	2	113	300	454	454	544
Associations sportives conventionnées	Nbre	156	156	156	156	156	155

Axes de progrès / perspectives

- Recrutement d'un médecin référent pour relance de l'activité du Centre Sport Santé (antenne de Perpignan)

En savoir plus



3.4. Plan d'aide à l'investissement (PAI) personnes âgées, personnes handicapées

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

- Offrir de meilleures conditions d'accueil aux PA et PH en lien avec leurs besoins
- Offrir de meilleures conditions de travail au personnel de ces structures

Public visé

Personnes âgées (PA) et les personnes handicapées (PH)

Partenaires

Les gestionnaires des établissements et services médicaux-sociaux (ESSMS)

Intervention CD66

Aides aux tiers (subvention d'investissement amortissable)

PAI 2019 - 2025

Depuis le début du plan d'action PAI, 13 dossiers de demande de subvention d'investissement ont été approuvés.

Il s'agit de projets structurants visant à la rénovation ou à la construction d'établissements afin de garantir l'adaptation constante des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) à l'évolution des besoins des publics accueillis et la nécessaire modernisation de l'offre. Ces projets s'inscrivent également dans des objectifs de préservation des ressources, de réduction de l'empreinte énergétique et de développement durable dans le secteur de l'autonomie.

Les projets déposés doivent également tendre à l'amélioration des conditions de travail des professionnels du secteur tout en proposant une offre de qualité au bénéfice de l'ensemble des résidents.

Les subventions et économies réalisées doivent permettre de limiter les impacts tarifaires des investissements et par suite, la bonne accessibilité des équipements aux personnes aux revenus modestes.

Chiffres clés

- 99 % des 18.5 M€ de l'autorisation de programme affectés sur 13 opérations distinctes et une subvention moyenne de 1.4 M€ par projet.
- un investissement global à hauteur de 88.8 M€ sur le territoire.
- 8 autres demandes en cours d'instruction dont 7 à inscrire dans la nouvelle programmation.
- à la fin des travaux en cours, 24.5 % des places d'EHPAD auront été rénovées ou modernisées.

Faits marquants

- Autorisation de programme en cours de 15 M€ portée à 18.5 M€.
- Nouveau programme de 15 M€ pour le soutien à l'investissement des ESSMS pour 2024-2028.
- Début des travaux de reconstruction de 4 EHPAD avec Canet (Loge de Mer), Céret (Casa ASSOLELLADA) et Banyuls sur Mer (Vincent AZEMA et RIEG).
- fin des travaux de construction du CGR sur Perpignan nord avec 340 places d'EHPAD et USLD.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er juillet)	2023	2022	2021	2020	2019
BUDGET PAI	18,5 M€	Euro						
Nombre de dossiers votés	13	dossier	1	4	1	4	3	
EHPAD PUBLICS	6			2	1	2	1	
EHPAD PRIVÉS ASSOCIATIFS	6		1	2		1	2	
ETABLISSEMENT PH (Foyer de Vie/ Foyer d'Accueil Médicalisé)	1					1		
Montant des subventions accordées	18 344 515,50	Euro	284 191,00	12 913 731,00	314 000,00	2 670 523,84	2 162 069,81	18 344 515,65
Montant des subventions versées (au 30/07/2024)	4 886 275,92	Euro	1 026 780,92	553 500,00	846 406,92	1 403 965,08	1 055 623,00	
Montant des investissements subventionnés (opérations en cours ou achevées)	88 842 590,00	Euro						
Part de l'investissement "vert" subventionné	7 271 825,00	Euro						
Part de l'investissement "vert" subventionné	8,19%	en %						
Nombre de places en EHPAD réhabilitées (à fin 2026)	850							

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le soutien à l'investissement dans le secteur au moyen d'une nouvelle autorisation de programme 2024-2028 de 15 M€ et accélérer le processus d'instruction et de validation des demandes (4 dossiers déjà approuvés sur la nouvelle AP).
- Renforcer l'attention sur les travaux liés aux axes du budget vert : empreinte carbone, ressource en eau, déchets et biodiversité

Stratégie	Public visé
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tous à tout âge	Personnes âgées
Partenaires	Intervention CD66
Ensemble des partenaires intervenants auprès des personnes âgées : caisses et complémentaires retraites, associations culturelles et sportives, CLAS, CCAS...	Service au public Appui technique Animations culturelles et socioculturelles

Le Centre Local d'Information et de Coordination en direction des personnes âgées de Perpignan a une mission d'observatoire, d'incubateur de projets, d'information et de prévention, notamment en ce qui concerne la santé et le bien être des seniors.

Permanences physiques assurées par les assistantes sociales

Pour informer, orienter, permettre l'accès aux droits des personnes âgées ou des aidants familiaux.

Visites à domicile

Pour prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement.

Interventions d'une psychologue

Participation aux ateliers et aux visites intergénérationnelle du patrimoine, intervention sur les situations de vulnérabilité, soutien aux accueillants familiaux (visite à domicile, groupes de parole) et aux aidants familiaux.

Plateforme d'appel

Avec une démarche "d'allers vers..." les personnes âgées, à partir de listing ou de repérage en direction du public non demandeur d'aide.

Animations

En 2024 (janv/juillet) 31 actions réalisées pour 213 participants soit :

- causeries (conférences) : 7 (99 personnes)
- ateliers divers: 5 ateliers numériques (32 personnes), 10 ateliers bien être (22 personnes), 2 ateliers MACA (9 personnes)
- sortie : 1 sortie bateau (9 personnes)
- arbre à palabre : 5 ateliers (42 personnes)

L'arbre à palabres est devenu un rendez-vous incontournable avec ses fidèles et de nouvelles personnes. La variété des causeries, alternant culture et infos pratiques, répond aux attentes du public. Une première : les ateliers numériques seniors ont trouvé leur public et seront reconduits dès que possible. Des actions d'informations envers les partenaires (IMFSI, EHPAD).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Conférences / ateliers	Animation	31**	36*	17	21	2	16
Conférences / ateliers	Participants	213	521	231	123	33	480
Café CLIC	Animation	/	/			2	8
Café CLIC	Participants	/	/			12	80
Plateforme Appel CLIC	Appels	616	602	126	273	607	
Permanence CLIC	Pers. accueillies	123	128	376	1197	297	293
Visites à domicile	Nombre	101	324				

* 17 arbres à palabres (100pers), 2 sorties, 3 actions (forum, ciné débat, sensibilisation ALMA), 6 conférences, 6 ateliers et expositions, 1 atelier jeux intergénérationnel, club rédac (mise en place octobre 2023)

** 7 Conférences dont la nouvelle appellation est Causeries (99 pers), 5 arbres à palabres (42 pers), 1 sortie bateau (9), 5 ateliers numériques (32 pers), 10 ateliers bien être (22 pers), 2 ateliers MACA (9 pers)

Axes de progrès / perspectives

- La remise en place du "café CLIC".
- Pérennisation du Club rédac.
- Co-construction d'une charte des activités CLIC.
- Développer des rencontres partenariales pluridisciplinaires locales.
- Démultiplier la communication auprès des partenaires sur les actions du CLIC et partenariat possible.

3.6. Santé et territoire

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



Stratégie	Public visé
Améliorer l'accès aux soins de la population du territoire départemental	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
L'ARS, la CPAM, les collectivités territoriales et les acteurs de la santé	Aides aux tiers

Contrats locaux de santé (CLS)

Soutien financier à la coordination des contrats locaux de santé et suivi de l'activité au regard des axes prioritaires définis :

- 20 000 € pour 1 ETP de coordination CLS montagnes catalanes,
- 20 000 € pour 1 ETP de coordination CLS Vallespir - Haut Vallespir,
- 16 juillet 2024 : Signature du nouveau CLS Agly Fenouillèdes.

"Ma Santé - Ma Région"

Contribution financière de 87 468 € versée au GIP "Ma Santé - Ma Région" pour l'année 2023 permettant le salariat de médecins au sein de centres de santé sur le territoire départemental.

Faits marquants

2 octobre 2023: Ouverture du 2ème CDS à Fourques.

Juin 2024: Ouverture du 3ème CDS à Amélie les bains.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget CLS	Euro	50 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €	32 363,96 €	32 062,28 €	28 944,86 €
CLS Financés	Nombre	3	2	1	2	2	2
Population couverte par les actions transversales des CLS	Nombre	51 056	44 712	14 626	20 970	20 970	21 081
Budget GIP	Euro	48 000,00 €	119 428,00 €	35 724,00 €	/	/	/
CDS Région	Nombre	3	2	1	/	/	/
Population couverte par les CDS	Nombre	NC	NC	NC	/	/	/

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le soutien à la création de centre de santé - ouverture prévue d'un CDS à Céret.
- Développer une approche transversale de la santé au sein des directions du Département.

Stratégie	Public visé
Prévention santé et bien-être au travail	Personnel ATEE des collèges
Partenaires	Intervention CD66
Collèges	Gestion des ressources humaines Appui technique et accompagnement des agents polyvalents

Chaque année, la Direction Éducation Jeunesse et Sports participe à la préservation de la bonne santé des ATEE et à la prévention des risques professionnels, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) en particuliers.

Mécanisation de certaines tâches

L'équipement des collèges en machines de nettoyage et d'entretien des sols (auto-laveuse, tondeuses...) se poursuit et permet d'améliorer les conditions de travail en limitant la répétition des efforts et les effets de la contrainte physique sur la santé.

Expérimentation de la Méthode Globale de Nettoyage (MGN)

Cette nouvelle technique de nettoyage expérimentée dans 5 collèges doit permettre de réduire significativement les ports de charges, les TMS et l'exposition au risque chimique avec la mise à disposition d'outils ergonomiques.

Complément d'investissement en nettoyage vapeur : achat de 2 SANIVAP pour rendre ergonomique le bionettoyage au sein des services restauration pour limiter la consommation d'eau et produits d'entretien.

Chiffres clés

12 auto-laveuses et 2 tondeuses auto-portées fournies (81 000€).

Mise à disposition de 37 chariots ergonomiques de nettoyage manuel (50 000 €).

Faits marquants

L'utilisation des auto-laveuses, du Sanivap et l'application de la MGN permettent un nettoyage plus respectueux de l'environnement et moins consommateur d'eau.

Programme pluriannuel de remplacement des chaises par du matériel plus léger afin d'améliorer les conditions de travail des agents en limitant le port répété de charges lourdes.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Coût total des équipements	Euro	31 900	45 500	20 000	7 000	65 000	79 000
Collèges équipés	Nbre	9	10	3	2	12	13
Investissement par collège	Euro	3 544	4 550	6 666	3 500	5 417	6 077

Axes de progrès / perspectives

- Généralisation progressive de la méthode globale de nettoyage.
- Augmenter la part de tâche mécanisée dans les activités quotidiennes des ATEE.
- Harmoniser les pratiques dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) : investissements par collège, amélioration des achat, maintenance, formation des ATEE.
- Documentation dédiée pour les bonnes pratiques (Référentiels métiers).

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ





**ASSURER L'ACCÈS DE
CHACUN À UNE ÉDUCATION
DE QUALITÉ, SUR UN PIED
D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR
LES POSSIBILITÉS
D'APPRENTISSAGE TOUT
AU LONG DE SA VIE**



Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'EEDD	Tous les publics : collégien.nes, citoyen.nes des PO, autres scolaires, professionnels, personnes en situation d'handicap, touristes ...
Partenaires	Intervention CD66
Tram 66, Parcs Naturels Régionaux, Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, Académie de Montpellier, Parc Marin du Golfe du Lion...	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Aides aux tiers

Visant le renforcement et la structuration de l'offre pédagogique sur l'ensemble du territoire départemental et pour tous les publics, la Politique départementale d'EEDD est fondée sur une réelle dynamique partenariale et sur la mise en oeuvre d'actions cohérentes et structurées (d'information, de sensibilisation, de formation, d'éducation et de participation citoyenne). Cette politique contribue également à la consolidation économique, à la professionnalisation et à la structuration du secteur d'activités de l'EEDD dans les Pyrénées-Orientales. Elle favorise ainsi la culture du développement durable, promeut l'engagement dans l'action et participe à la préservation d'un environnement de qualité. Elle s'articule autour de 3 axes :

Action éducative en faveur des collégien.nes

Accompagnement de la thématique transition écologique pour l'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s, avec la DEJS (séminaire, délibérations).
Autres actions détaillées en action 4.2.

Accompagnement des acteurs et partenaires locaux

Augmentation du nombre d'actions d'EEDD accompagnées (et du nombre d'acteurs) : 18 bénéficiaires de subventions sur le premier semestre 2024 (associations et collectivités, en dehors du programme Collégien.ne.s Écocitoyen.ne.s) et 28 en 2023 sur une année complète.

8 sites touristiques avec offre pédagogique

Développement de l'offre pédagogique des 7 sites naturels et Thémis et accompagnement des services du Département pour la mise en place d'actions thématiques.

Chiffres clés

34 activités Fête de la Nature (55 avec celles proposées par les partenaires).
15 sessions d'escape game ClimaTic Tac.

Faits marquants

Mise en place d'une action expérimentale d'EEDD publics spécifiques, avec une MSP.
Accompagnement au développement de la stratégie EEDD du PNR Corbières Fenouillèdes.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Budget (y compris programme collèges 21)	Euro	90 000	144 000	157 000	145 000	125 000
Dont aides aux tiers	Euro	80 000	132 000	140 000	125 000	115 000
Bénéficiaires de subventions	Nbre	18	28	26	26	25
Animations « Fête de la nature »	Nbre	34	29	30	30	24
Participants sensibilisés	Nbre	10 à 15 000	15 à 20 000	15 à 20 000	10 à 15 000	10 à 15 000

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le soutien apporté aux acteurs et services du Département.
- Poursuivre la consolidation des acteurs EEDD du territoire.
- Renforcer l'action de sensibilisation envers les publics plus fragiles.

En savoir plus



4.2. Programme pédagogique et éducation dans les collèges

4 EDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'EEDD Politique Éducation	Collégien.nes Enseignan.tes Familles
Partenaires	Intervention CD66
Académie de Montpellier Associations locales d'EEDD Constructeur, Dasen, Rectorat, Canopée	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Aides aux tiers Accompagnement technique

Programme pédagogique Collégien.ne.s Écocitoyen.ne.s

Le programme pédagogique (anciennement Collèges 21), développé dans le cadre de la Politique Départementale d'EEDD (cf fiche 4.1) est mis en place depuis 2010. Il a pour objectif le renforcement de l'offre pédagogique en faveur des collégiens et collégiennes des P.O (hors PNR des Pyrénées Catalanes qui a son propre dispositif scolaire subventionné par le Département). Il favorise la réalisation de projets pédagogiques ancrés dans le contexte territorial, inscrits dans la durée et construits collectivement. Mis en oeuvre dans le cadre d'un appel à projets (associations et entreprises d'EEDD), le programme Collégien.ne.s Écocitoyen.ne.s permet la réalisation, chaque année, d'une trentaine d'actions sur de nombreuses thématiques (nature, eau, énergie, santé environnement, développement durable...), en cohérence avec les programmes scolaires et réalisés par une vingtaine de structures locales d'EEDD.

Chiffres clés

7 296 collégiens et collégiennes sensibilisé.es depuis 2016.

28 projets financés dans le cadre du programme, réalisés sur l'année scolaire 2023-2024.

Faits marquants

1 projet spécifique accompagné dans un collège (en complément du programme).

Davantage de projets scolaires réalisés pour les éco délégué.e.s.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/09)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget Programme Collèges 21	Euro	75 000	75 000	69 000	69 000	69 000	69 000
Dont aides aux tiers	Euro	75 247	73 926	73 688	68 571	64 032	69 778
Bénéficiaires de subventions	Nbre	16	14	13	17	15	19
Diversité de projets proposés	Nbre	28	28	28	27	28	30
Projets pédagogiques réalisés	Nbre	28	28	31	28	32	37
Participants (collégien.nes)	Nbre (estimé)	890	890	940	880	960	1 110
Collèges ayant reçu des projets	Nbre	21	16	17	17	17	22
Collèges labellisés E3D (sur 31)	Nbre	12	11	10	9	8	5

Axes de progrès / perspectives

- Renforcer le nombre de projets retenus et validés, compte-tenu du nombre de demandes et des enjeux éducatifs.
- Engager une réflexion sur les critères de sélection, pour mieux accompagner les collèges dans leurs projets spécifiques.

Développement du programme d'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour les collèges du Département

Le Département en collaboration avec le Rectorat a décidé d'équiper sur plusieurs années tous les collégiens d'une tablette PC. L'objectif est de réduire les inégalités, en donnant accès à tous les élèves, à l'information, à l'éducation, aux savoirs et à la culture générale. Une enveloppe globale de 2.7 millions d'euros est prévue chaque année en investissement.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Budget en euro	Euro	2 710 901,52	5 130 425,56	1 605 604,19	2 215 677,96	2 185 419,95
Tablettes	Nbre	5400	11 300	3 320	4 000	2 565

Axes de progrès / perspectives

- En 2023 : Les anciennes tablettes ont été remplacées par un nouveau modèle de Tablette-PC.
- Pour la rentrée 2024, seuls les 3èmes seront encore équipés de tablettes ancienne génération.
- Pour la rentrée 2025, l'ensemble des collégiens sera équipé du nouveau modèle.



Stratégie	Public visé
Plan de transition bas carbone Plan vélo Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables	La communauté éducative, les agents de maintenance des collèges, équipes mobiles, chargés d'opérations, entreprises du BTP.
Partenaires	Intervention CD66
Collèges Envirobot Occitanie (centre de ressource de bâtiment, pilote sur la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO))	Gestion du patrimoine départemental Commande publique du Département

Travaux de performance énergétique

Les travaux de performances énergétique ont pour objectif de réduire l'impact financier lié aux consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

- Recours aux énergies renouvelables : étude pour l'installation de panneau photovoltaïque de 9 collèges, raccordement aux réseaux de chaleur urbain du collège de St-Paul de Fenouillet avec une alimentation en biomasse et du collège Pagnol avec une alimentation issue d'énergie fatale.
- Audits et Schéma Directeur Immobilier et Énergétiques des 30 collèges.
- travaux d'économie d'énergie : éclairage LED, optimisation des réseaux de chauffage, isolation...

Désimperméabilisation - végétalisation de cours et parking

Étude désimperméabilisation-végétalisation des cours et parking perméable sur 4 collèges.
Concertation de l'assemblée des collégiens et des éco-délégués en partenariat avec L'Education Nationale pour les projets de désimperméabilisation-végétalisation.

Plan Vélo

En 2024, le plan vélo s'est concrétisé pour les collèges par l'extension des parkings à vélos.

Autres actions de performance environnementales

Le dispositif Bâtiments Durables Occitanie (BDO) est utilisée pour réaliser la conception écoresponsable globale des nouvelles constructions.

La commande publique responsable :

- achat et prescriptions de produits propres et durables (peinture avec label écologique A+...),
- valorisation des critères environnementaux dans l'attribution des marchés,

La valorisation des déchets lors des travaux en régie (espaces verts, recyclage solidaire IDA66).

Proposition d'une alternative végétarienne pour chaque repas de la semaine.

Chiffres clés

Projets de PPI 2024-2028.

- Désimperméabilisation-végétalisation de 4 collèges : 4M€,
- Plan vélos suotr 7 collèges : 0.4M€,
- Performance énergétique des collèges dont clos et couvert pour 4 collèges :7,5M€.

Faits marquants

Le décret écoénergie tertiaire impose une réduction des consommations d'énergie de 40 % d'ici 2030.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Travaux dans les collèges							
Total des travaux prévus au PPI 2019-2024	Euro	982 000	2 779 000	3 250 000	3 800 000	5 341 000	1 697 000
Dont performance environnementale (15%)		98 200	277 900	487 500	570 000	801 150	254 550
Total des travaux d'investissement dans les collèges		750 000	1 836 000	3 355 000	3 800 000	3 800 000	4 000 000
Dont performance environnementale (10%)		75 000	183 600	335 500	380 000	380 000	400 000
Amélioration de la performance énergétique							
Salles de classe dont l'éclairage a été renouvelé par du LED	Nombre	21	67	39	91	66	
Économie réalisée sur la facture énergétique annuelle	Euro	2 100	6 700	3 900	9 100	6 600	

Axes de progrès / perspectives

- Augmenter la part des travaux dédiée à la performance énergétique.
- Valoriser les Certificats d'économie d'énergie.
- Former les chargés d'opérations et les usagers aux éco-gestes.
- Intégrer des clauses environnementales dans les marchés.



Stratégie

Le Département a fait le choix de se doter d'un service archéologique habilité par l'État dont la mission est de concilier développement économique et protection du patrimoine.

Public visé

Aménageurs, professionnels de l'archéologie et tout public.

Partenaires

DRAC Occitanie, aménageurs, collectivités locales, associations, université

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental
Service au public
Accompagnement technique
Aide aux tiers

Inventaire du patrimoine

Le service archéologique départemental, en partenariat avec la DRAC Occitanie, l'Association Archéologique des P.-O. et l'Université de Perpignan, organise tous les ans des campagnes de prospections archéologiques sur les zones urbanisables afin d'inventorier le patrimoine susceptible d'être détruit à court ou moyen terme. Cet inventaire est indispensable et permet de dresser une cartographie des occupations humaines qui fera l'objet d'un porté à connaissance dans les documents d'urbanisme.

L'archéologie préventive

Le service est habilité par l'État pour la réalisation des opérations d'archéologie préventive. Cette mission permet de préserver par l'étude le patrimoine appelé à disparaître avec l'urbanisation. Elle permet de concilier développement économique et protection du patrimoine. Elle est scindée en deux type d'intervention : le diagnostic et la fouille préventive.

Chiffres clés

Seulement 4% des projets d'aménagement en France font l'objet de mesures d'archéologie préventive.

Faits marquants

- Suivi archéologique du chantier du Quai Dezoum à Port-Vendres.
- Démarrage de la fouille programmée / chantier-école sur le site de Palol à Elne.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024	2023	2022	2021	2020	2019
Budget	Euro	274 000	320 194	108 274	308 483	200 602	261 353
Bibliothèque	Public			437	571	471	465
Surface diagnostiquée	m ²			76 499	21 156	293 879	42 090
Opérations d'archéologie préventive	Nombre	2	5	8	5	4	4

Axes de progrès / perspectives

- La loi zéro artificialisation nette va profondément impacter nos missions qui vont concerner à terme les dents creuses ou les centres urbains ou villageois, délaissés jusqu'alors.
- Le service développe la formation de jeunes archéologues, en lien avec l'Université, avec le chantier de Palol.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Mission obligatoire du Département de conservation des Archives.	Tous publics, professionnels, particuliers, chercheurs universitaires, étudiants, scolaires, administrations, associations, collectivités, services du CD66.
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, Région, Universités, partenaires associatifs et institutionnels, sociétés et entreprises de conservation/restauration.	Service au public Appui technique Gestion du patrimoine départemental

Poursuite des missions obligatoires des Archives départementales.

Les Archives Départementales ont continué leurs missions de collecte des archives publiques et privées. Ces documents constituent le patrimoine historique des générations actuelles et futures. Le service apporte en outre son expertise aux services producteurs en matière de gestion des documents papiers et électroniques.

La transmission passe par des actions de conservation des documents, dans un bâtiment normé (climat, sécurité). Les fonds sont classés, inventoriés et conditionnés dans des matériaux neutres et durables, également numérisés et/ou restaurés.

La dimension citoyenne des archives est fondamentale : les fonds sont accessibles à tous les usagers en salle de lecture, par correspondance et via les archives en ligne sur le site internet. Ils sont également valorisés auprès de tous types de publics, notamment scolaires, par des actions de connaissance et de diffusion.

Chiffres clés

Au 1er juillet 2024 :

- lecteurs inscrits : 366
- communication de documents originaux en salle de lecture : 4100
- scolaires accueillis : 1440
- public Anim'Archives (conférences et ateliers) : 835

Faits marquants

- Formations à l'archivage et aux bonnes pratiques pour les agents des collectivités et de l'État (juin 2024).
- Numérisation et mise en ligne de nouveaux fonds, notamment liés à la période 1939-1945.
- Ateliers du service éducatif hors-les-murs.
- Chantier des collections : dépoussiérage et conditionnement de grande ampleur.



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024(au 01/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget	Euro	147 750	140 750	138 250	140 489	129 650	125 537
Service éducatif	Élèves	1 440	1 193	766	1 142	607	1 618
Lecteurs inscrits	Nombre	366	447	294	488	325	1 352
Actions culturelles	Visiteurs	835	641	734	1 030	300	2 433
Communication de documents originaux en salle de lecture	Consultations	4 100	3 866	3 422	6 453	3 550	9 500

Axes de progrès / perspectives

- Extension et réhabilitation du bâtiment des Archives et de l'Archéologie : ce chantier a pour but de rénover le bâtiment existant, en améliorant notamment ses performances énergétiques ainsi que les conditions de conservation des fonds et de travail des agents, et d'accroître la capacité de conservation du site. Les travaux doivent commencer début 2025, pour 3 ans.

En savoir plus



facebook



Stratégie

Politique culturelle et patrimoniale du Département, valorisation, étude et préservation du patrimoine

Public visé

Collectivités du département, professionnels de la conservation-restauration, chercheurs universitaires, étudiants, associations, tous publics

Partenaires

DRAC, Région, écoles, universités françaises et étrangères, institutions et associations du domaine de la culture et du patrimoine, sociétés spécialisées dans le patrimoine

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental, gestion d'une collection de bateaux classée Musée de France, service au public, appui technique, aides aux tiers

Valorisation et conservation-restauration du patrimoine des communes et du patrimoine maritime.

Inventaire et diagnostic sanitaire des édifices et des objets mobiliers des communes, et opérations de conservation préventive et curative (Plan-objet 66, gratuit pour les collectivités). Restauration d'œuvres et de barques dans les ateliers du Centre à St-Charles et, pour les barques méditerranéennes, à Paulilles.

Accueil de stagiaires et groupes (scolaires, autres), formation d'apprentis pour la transmission des savoir-faire et de bénévoles (entretien du patrimoine), accueil de jeunes mineurs délinquants en réinsertion ; expositions.

Actions pour la préservation de l'environnement

Utilisation de produits non toxiques (remplacement des solvants) lorsque cela est possible, et de matériaux durables pour la conservation ; réutilisation des matériaux d'emballage ; organisation du traitement des déchets toxiques ; rationalisation des déplacements.

Chiffres clés

- objets restaurés depuis la création du CCRP = 811
- objets inventoriés et diagnostiqués = 23 415
- objets traités en conservation = 7 199
- stagiaires accueillis (CCRP + Atelier des barques) = 21
- bateaux restaurés à l'Atelier des barques = 27
- nombre de visiteurs à l'Atelier des barques = 20 260



Faits marquants

- Recrutement d'une conservatrice-restauratrice de sculptures / 2 journées de formation sur la conservation des arts graphiques
- Participation à Escale à Sète
- Organisation de la 6e Biennale des voiles latines, des rames traditionnelles et des arts marins vire vire de caractère à Paulilles.
- Journées européennes du Patrimoine sur le thème du patrimoine maritime

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024	2023	2022	2021	2020	2019
Budget	Euro	479 480	429 480	429 480	429 480	429 480	429 480
Communes ayant bénéficié des actions du CCRP	commune			47	59	45	48
Participation aux visites ateliers des barques + CCRP	visiteur	20 260	13 735(au 30/08/23)	18 184	13 875	12 000	26 240
Visiteurs expo Notre-Dame des Anges	visiteur	/		2 890		/	/

Axes de progrès / perspectives

- Renouvellement des accords-cadres sur 3 ans avec la DRAC et la Région.
- Poursuite des programmes Plan Objet et de restauration du patrimoine mobilier.
- Poursuite du projet de labellisation de l'art de la navigation à la voile latine au PCI de l'Unesco.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
	Collectivités ou structures publiques du département, associations
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, Région, Fondation du Patrimoine, communes, EPCI, associations	Appui technique Aides aux tiers

Poursuite du dispositif de financement en faveur des actions de restauration des monuments et objets classés, des sites Vauban UNESCO, Route du patrimoine et du patrimoine vernaculaire. Suite au vote du dispositif de soutien en faveur des Patrimoines et au renouvellement de la convention cadre avec la Fondation du Patrimoine pour la valorisation et défense du patrimoine local, des ressources supplémentaires issues de fonds nationaux peuvent être accompagnées au bénéfice d'espaces naturels qui confèrent aux paysages attrait et diversité (sentiers, marais, tourbières...).

Subventionnement en faveur du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du patrimoine maritime, des musées et de leurs collections.

Suivi des projets de développement des équipements patrimoniaux structurants du territoire préexistants : Musée de Tautavel, Musée d'Art moderne de Céret, Abbaye Saint-Michel de Cuxa, Mémorial du camp de Rivesaltes, etc.

Accompagnement technique des porteurs de projets publics et privés.

Chiffres clés

Au 12 septembre 2024 : 372 086 € de subventions versées en investissement.

Faits marquants

- Mise en place du nouveau module de gestion des subventions "e-subvention" rattaché au logiciel comptable e-sedit.
- Gestion en AP/CP des subventions (instruction comptable M57).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024	2023	2022	2021	2020	2019
Montant des aides octroyées en faveur du patrimoine en fonctionnement	Euro	1 197 455	1 445 150	1 181 516	1 180 125	188 680	296 428
Montant des aides octroyées en faveur du patrimoine en investissement	euro	415 802	451 414	567 875	270 125	89 851	856 886,79

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite et développement des dispositifs existants et optimisation de la qualité comptable dans la gestion des subventions.

En savoir plus



4.8. Développer la lecture publique et l'accès à une offre culturelle de qualité

4 EDUCATION DE QUALITÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie

Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027
La Trame

Public visé

Communes et EPCI desservis, bibliothécaires salariés et bénévoles, collègues, écoles, petite enfance, publics seniors, handicapés ou empêchés, tout public

Partenaires

DRAC, communes et EPCI desservis, bibliothèques, collèges, écoles, Canopé, DSDEN, librairies, fournisseurs de produits culturels, artistes et compagnies de spectacle, associations

Intervention CD66

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Animation, Service au public, Appui technique, Aides aux tiers

La MDPO centre de ressources : prêt de documents et de ressources pour les médiathèques, ingénierie et instruction de dossiers de subventions auprès des collectivités, maillage du territoire en équipements et réseaux de lecture publique, formation et conseil du personnel et des bénévoles des bibliothèques, mise en place d'une politique d'animation et de médiation à l'attention des publics, portail Internet qui offre aux adhérents un choix de ressources numériques. Elle soutient également les libraires, les auteurs et les éditeurs locaux.

La programmation et l'offre culturelle contribuent à l'objectif "Éducation de qualité" (actions Premières Pages, Prix du Livre Vivant...). La MDPO est sensible à la thématique environnementale, à la démarche écocitoyenne et à l'inclusion culturelle. Elle se positionne également aux côtés des services patrimoine et environnement, réserves et énergies renouvelables et participe régulièrement aux actions de sensibilisation auprès des publics.

Chiffres clés

Acquisition de collections : 301 400€, Animation : 80 200€, Formation : 15 000€, Abonnement ressources numériques : 100 000€

- Nombre de demandes d'aides financières aux collectivités (en cours): 14 pour un montant prévisionnel total de 69 920.69€

- Nombre d'actions d'appui technique aux collectivités (en cours): 30 collectivités aidées

Faits marquants

- Contrat Territoire-Lecture : accompagnement à la réorganisation et au changement de la Médiathèque Départementale

- Ouverture des ressources numériques à tous les usagers inscrits en médiathèque hors communauté urbaine (en cours)

- Développement de l'offre de contenus sur le portail <https://mediatheque66.cd66.fr/>



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (ou 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget Réalisé	450 000	Euro	111 330,74 €	818 195,35	942 427,16	538 622,98	511 334,00	681 804,00
Outils d'animation sur le DD	19	Nbre	19	19	19	18	17	17
Aides financières votées aux collectivités	20	Nbre	14	17	29	20	20	42
Aides financières aux collectivités	70 000	Euro	69 920,69	64 628,85	258 899,37	135 666,23	54 092,86	106 487,91
Collectivités bénéficiaires d'appui technique	30	Nbre	20	30	32	30	NC	NC
Tournées (navettes, VL et bibliobus)	150	Nbre	156	156	156	156	150	203

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite du réaménagement pour des espaces plus fonctionnels, améliorer l'accueil et réduire la consommation énergétique.
- Poursuite de la réorganisation de la Médiathèque et accompagnement au changement.
- Inscription des enjeux du DD dans le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques pour plus d'engagement en faveur de pratiques professionnelles plus écoresponsables.

En savoir plus



RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



Stratégie	Public visé
Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027 La Trame	Communes et EPCI desservis, bibliothécaires salariés et bénévoles (y compris le personnel de la MDPO), autres services du Département, tout public
Partenaires	Intervention CD66
Bibliothécaires salariés et bénévoles, autres services du Département, associations liées au développement durable, prestataires	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Animation Accompagnement technique

Développement de l'offre de formation

Suite à la formation organisée par la MDPO en 2022 "Créer et animer des ateliers environnement en bibliothèque" en partenariat avec le pôle Environnement du Département et aux attentes formulées par les bibliothécaires du réseau, la Médiathèque a considérablement développé son offre de formation et son accompagnement technique en matière de développement durable et d'écoresponsabilité.

Grâce à cette offre de formations et cet accompagnement, elle contribue à l'évolution des pratiques professionnelles des bibliothécaires du réseau, mais également du personnel de la Médiathèque Départementale. L'objectif est d'inscrire les enjeux du développement Durable dans le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques et dans le projet de service.

Chiffres clés

- 3 formations prévues en 2024, dont 1 pour le personnel de la MDPO, 2 pour le réseau.
- pour la journée "Ramène ta science: Eau secours!" : 30 personnes en présentiel, 15 en distanciel, 10 collectivités du département représentées sur 23 collectivités au total.

Faits marquants

- Journée "Ramène ta science: Eau secours!" le 24 /05/24 à destination du réseau.
- Formation "Bibliothèques vertes : comment inscrire sa bibliothèque dans les préoccupations écologiques ?" les 30/09/24 et 01/10/2024 pour le personnel de la Médiathèque Départementale et les 03 et 04/10/24 à destination du réseau.



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021
Formations et de journées professionnelles organisées sur la thématique, y compris en partenariat	a minima 1	Nbre	3	2	1	1
Budget annuel alloué aux formations	1 000 €	Euros	840	1 030	903	700
Participants	a minima 15 pour 1 journée de formation, 30 pour 1 journée pro	Nbre	45	49	25	12

Axes de progrès / perspectives

- Inscription des enjeux du DD dans le Plan de Développement de la Lecture Publique et des
- Co-construire des actions communes avec les responsables formation d'Occitanie sur la thématique des bibliothèques vertes.
- Revoir les pratiques professionnelles.

En savoir plus



RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

4.10. Programmation autour des arts plastiques et des spectacles vivants

4 EDUCATION DE QUALITÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie

La culture tout au long de l'année

Public visé

Les habitants du département, les résidents des Établissements et Services Sociaux Médicaux-Sociaux (ESSMS) et leur famille, personnes accompagnées au titre de nos politiques sociales

Partenaires

Les artistes amateurs et professionnels, structures et collectifs d'art
Les communes
Les EHPAD et accueil de jour

Intervention CD66

Accompagnement technique
Commande publique du Département
Animation

Programmation autour des arts plastiques

- « **Balade en terre d'artistes** », un événement dédié aux artistes amateurs ou "professionnels" des P.-O. au sein de leur atelier. En 2024, ce sont encore plus de 130 artistes qui ont participé pour faire découvrir leur pratique artistique : céramique, poterie, mosaïque, peinture, sculpture, ou encore savoir-faire.

- « **Expos 66** », tout au long de l'année, le Département organise des expositions au sein de ses monuments historiques. Soutien avéré aux artistes ou aux structures culturelles issues du département ou de la grande région, ce dispositif offre une vitrine de choix et de qualité pour la visibilité de leurs productions artistiques.

La programmation « Expos 66 » est volontairement généraliste : patrimoine, photographie, peinture ou encore sculpture.

- Développement d'actions de **médiation culturelle** avec les publics des Solidarités (co-construction de l'offre avec les directions des Solidarités).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre d'expositions	20	projet	25	25	6	12	19	18
Nombre d'artistes participant à Balade en terre d'artiste	120	personne	125	88	10	72	146	127

Le Département programme tout au long de l'année des spectacles vivants et ateliers artistiques gratuits :

- La tournée « **Tous au Spectacle** » : 9 communes du territoire, peu ou pas dotées d'équipement culturels, ont bénéficié gratuitement de deux spectacles parmi ceux qui ont été aidés au titre de la création en 2022 et 2023. Les représentations sont proposées aux habitants en accès libre et gratuit ; près de 1 000 spectateurs bénéficient chaque année de ce dispositif qui rapproche les œuvres et les publics.

- La programmation des ESSMS « **Sur un air de Culture** » : les établissements d'hébergement et de soin pour personnes âgées et handicapées choisissent pour leurs résidents d'accueillir deux propositions artistiques parmi un catalogue de plus de 40 spectacles et ateliers d'art.

- Les médiations culturelles (ateliers et rencontres avec des artistes) conçues avec et pour les personnes accompagnées par nos politiques de solidarités.

Chiffres clés

Plus de 1 500 personnes bénéficiaires de ces dispositifs.

Faits marquants

Communes, établissements et services des Solidarités de plus en plus nombreux à candidater pour bénéficier de nos programmations.



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2024 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 31/08)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget								
Médiation culturelle	10 000 €	euros	7 500	5 000	0	0	0	0
TAS	45 000 €		35 000	35 000	35 000	30 000	30 000	
ESMS	30 000 €		7 000	20 565	4 945	46 111,05	/	/
Fréquentation								
TAS	1 000	personnes	750	920	850	687	934	908
ESMS	2 000		600	1 100	1 950	/	/	/

Axes de progrès / perspectives

- Augmentation du nombre de programmations au sein des ESSMS et des actions de médiation culturelle.



Stratégie	Public visé
Donner accès à une offre artistique et à la lecture pour tous et sur tout le territoire Assurer la transmission de l'identité catalane	Les habitants du département qui bénéficient des actions proposées par les associations et structures publiques tout au long de l'année
Partenaires	Intervention CD66
Associations et structures publiques	Accompagnement technique Aide aux tiers Mise en réseau des acteurs de la culture et de la catalanité

La Culture et notre identité catalane sont un pilier fondamental de l'action démocratique et citoyenne, elles sont l'instrument de l'épanouissement de chaque citoyen tout en contribuant à la vitalité de l'ensemble du territoire. Le développement de la culture, le soutien à la création, l'aide aux événements sont des axes forts de la politique du département. Ainsi, le Département soutient les initiatives associatives et conduit également une stratégie de partenariat avec les collectivités du territoire. Cette stratégie consiste en un soutien financier d'une part, et en un appui de réseau et d'expertise d'autre part, pour la conduite de leur propre programmation culturelle.

Chiffres clés

Crédits 2024 affectés à Culture et à la Catalanité :

- 393 600 € au titre de la Catalanité,
- 910 900 € au titre de la Culture en section de fonctionnement,
- 233 000 € au titre des Congrès et Manifestations.

Faits marquants

Poursuite des aides à l'investissement notamment en lien avec des projets de tiers-lieux culturels.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2024 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024	2023	2022	2021	2020	2019
Budget								
Culture	910 100,00 €	Euro	910 100	910 100	910 100	910 100	910 100	910 100
Catalanité	373 600,00 €		373 600	373 600	373 600	373 600	403 600	405 090
Congrès et Manifestations	233 000,00 €		233 000	233 000	233 000	233 000	233 000	233 000

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la structuration des aides en faveur de la Catalanité avec le vote d'un règlement d'intervention pour les subventions 2025. Actualisation du règlement d'aides en faveur de la Culture également pour les subventions 2025.

En savoir plus



4.12. Exemplarité environnementale des Animations et Festivités



Stratégie

Renforcer l'exemplarité du Département

Public visé

Agents et personnalités , visiteurs des expositions, tous publics lors de spectacle, collégiens.

Partenaires

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental
Commande publique

Cette action présente l'évolution des moyens mobilisés pour les animations en régie.

Achat projecteurs Led

En 2024, poursuite du remplacement du parc lumière halogène par des projecteurs Led basse consommation. Une grande partie du parc son/lumière est aujourd'hui déclassé et en attente de destruction via un tri sélectif spécifique et revalorisation par une société experte en la matière.

Achat d'un écran Led.

Achat d'un écran led pour les évènements du CD66 en cours.

Utilisation de denrées produites en circuit court pour la cuisine :

Marché achat de denrées alimentaires bio consommables via le circuit court.

Chiffres clés

- 30 nouveaux projecteurs Led nouvelle génération achetés.
- 40 blocs de lestage déposés au Palais des Rois de Majorque pour éviter le transport aller retour et baisser l'impact carbone des manifestations sur les sites.

Faits marquants

1ere scène entièrement équipée de projecteurs Led installée par le SAF au château royal de Collioure. Faisant passer les besoins électriques de 160 ampères à 63 ampères.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2024(au 1er/07)	2023	2022
Matériel Scénique	150 000 H.T	€	10 566,80 € H.T	79 092 € H.T	55 000 H.T
Marché Bio	1 000 € HT	€		269,36 € HT	4 000 H.T
Vaisselle jetable/recyclable	25 000 € HT	€		10 773,72 € HT	48 000 H.T
Marché alimentaire	100 000 € HT	€		64 818,20 € HT	180 000 H.T

Axes de progrès / perspectives

- Continuité dans l'investissement pour remplacer le vieux parc de projecteurs halogènes par des projecteurs Led.
- Remplacement de la totalité des projecteurs d'exposition sur les sites du département par des projecteurs led basses consommation.
- Remplacement de la sonorisation au Palais des rois de Majorque salle de majorque par des enceintes amplifiées en classe D (économe en énergie).



**PARVENIR À L'ÉGALITÉ
DES SEXES ET AUTONOMISER
TOUTES LES FEMMES
ET LES FILLES**

5.1. Égalité femmes - hommes

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023	Professionnel-les, publics scolaires, tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs	Gestion des ressources humaines Service au public Appui technique, animation Aides aux tiers

Lutte contre les violences faites aux femmes

Accompagnement et suivi par les équipes sociales et médico-sociales au sein des MSP ; animation et coordination de l'Observatoire de lutte contre les violences envers les femmes (Odvef 66) ; soutien aux associations d'aide aux victimes de violences ; actions de sensibilisation en direction des professionnel-les, des publics scolaires et du grand public.

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Nb de formation/sensibilisation des professionnel-les	4	5	8	5	7	10
Nb d'élèves sensibilisés	840	631	872	1 008	1 091	717
Nb de plaquettes violences conjugales diffusées	3 170	4 442	5 590	5 640	13 000	NC
Nb de violentomètres diffusés	2 800	2 170	3 104	2 570	NC	NC

Éducation à la lutte contre les stéréotypes de genre

Formations/sensibilisation en direction de publics variés (scolaires, professionnels, grand public) ; animation d'un pôle ressources. Actions phares 2024 :

- Organisation d'une campagne interne sur la prévention du sexisme ordinaire au travail.
- 12ème édition du concours vidéo départemental "Buzzons contre le sexisme !".

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Nb de vidéos présentées au concours « Buzzons contre le sexisme »	12	9	9	6	18	15
Nb d'élèves sensibilisés	1 970	2 000	2 400	2 300	1 625	1 383

Éducation à la sexualité et au droit à disposer de son corps

Consultations médicales au Centre de Santé Sexuelle ; actions de prévention en direction de différents publics ; interventions en milieu scolaire ; soutien financier aux associations intervenant sur ces questions ; mise à disposition en prt gratuit d'outils dédiés via le ple ressources Égalité. Actions phares 2024 :

- Mise en place du dispositif "mes premières règles" pour les élèves de 6ème.
- Actions de prévention aux risques des violences sexuelles auprès des publics scolaires, en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile.

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Nb d'actions organisées en direction des scolaires	10	6	11	8	6	5

Chiffres clés

Budget : 227 400 € en fonctionnement (dont soutien aux associations) et 20 000 € en investissement

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre et développer les actions de prévention, notamment auprès des publics scolaires et des professionnel-les.
- Mettre en place des ateliers "communiquer sans discriminer".
- Pérenniser le soutien aux acteurs locaux Égalité et droits des femmes.



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023	Tous publics (scolaires, professionnel·les, grand public)
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs	Animation Appui technique et financier Service au public

Les minorités sexuelles et de genre, connues sous le sigle LGBT, peuvent être victimes de violences dont la source est la non acceptation de la différence. Afin de prévenir toute forme de violence, le Département agit contre les LGBT phobies.

Soutien aux associations

Soutien aux associations intervenant sur la prévention de LGBT-phobies en milieu scolaire. Soutien technique et/ou financier aux actions portées par les associations partenaires dans le cadre d'événements grand public (ex : festival de cinéma LGBT "Et alors ?").

Animation

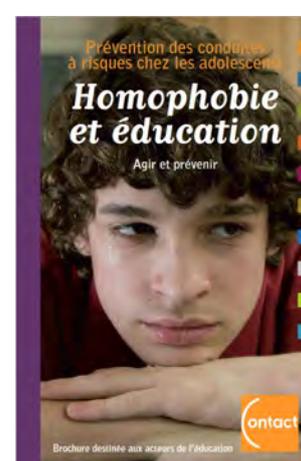
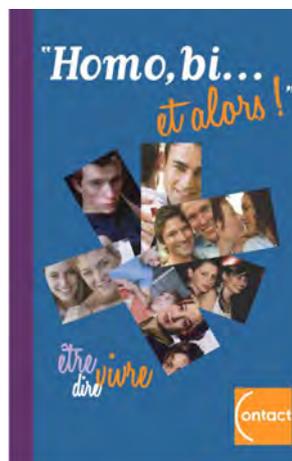
Participation annuelle à la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, aux alentours du 17 mai.

Participation à l'organisation de la 3ème marche des fiertés (22 juin 2024)
Mise à disposition en prêt gratuit d'outils-ressources dédiés via le pôle ressources Égalité.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la mise en œuvre des engagements de la charte en faveur de la défense des droits des personnes LGBT+.
- Développer les actions de sensibilisation en interne et en direction du grand public.
- Pérenniser le soutien technique et financier aux associations intervenant localement dans la lutte contre les LGBT-phobies.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023 - Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle	Agent-es de la collectivité
Partenaires	Intervention CD66
	Gestion des Ressources Humaines DPSBET Mission Egalité

Élaboration annuelle du rapport de situation comparée en matière d'égalité professionnelle au sein de la collectivité

Les femmes représentent 60,3 % des effectifs sur emploi permanent de la collectivité ;
 Les filières administrative (84%) et médico-sociale (92%) restent très largement féminisées, tandis que les emplois dans la filière technique sont toujours quant à eux majoritairement occupés par des hommes (70 %) ;
 Emplois fonctionnels de direction : la représentation hommes femmes est équilibrée.

Mise en œuvre et suivi du plan d'actions pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle comprenant des mesures visant à :

1. évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
2. garantir leur égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
3. favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
4. prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Axes de progrès / perspectives

- Suivi et bilan du Plan d'actions pour l'égalité professionnelle 2020-2023.
- Élaboration et mise en œuvre du Plan d'actions pour l'égalité professionnelle 2024-2027.
- Campagnes d'information et de sensibilisation à destination des agent-es de la collectivité.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Politique Sportive Départementale en faveur du mouvement sportif	Tout public mais principalement les femmes sportives
Partenaires	Intervention CD66
Associations sportives (clubs, comités sportifs) et tout organisme porteur de projet en lien avec la féminisation	Animation Appui technique Aides aux tiers

Subvention attribuées aux clubs

Harmonisation des critères et barèmes d'attribution des subventions sportives en faveur des clubs sportifs.

Inciter les actions de féminisation de pratiques sportives

Le sport féminin et l'égalité d'accès à la pratique est un des axes fort de développement de la politique sportive menée.

Tout type de projet peut être proposé dans ce cadre : évènement sportif, formation (dirigeants, éducatrices, arbitres, juges, ...), accompagnement et soutien aux sportives dans leur pratique ...

Sport de haut niveau

Reconnaissance des sportives de haut-niveau

Chiffres clés

100 000 licenciés sportifs

30 000 femmes

30 % de pratiquantes ayant une licence sportive

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Aides aux projets	Euro	10 780	8 300	37 130	34 450	6 940	6 100
Associations soutenues	Nbre	17	16	17	16	13	12
Aides individuelles	Euro		1 600	5 050	1 500	2 600	2 300
Sportives soutenues	Nbre		4	13	3	6	3



**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS
À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
ET ASSURER UNE GESTION DURABLE
DES RESSOURCES EN EAU**



Stratégie	Public visé
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement Adaptation au changement climatique	Collectivités du département des PO
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ARS, DDTM, Chambre d'Agriculture	Animation Accompagnement technique Aide aux tiers

Protéger les ressources, améliorer les connaissances, optimiser les infrastructures et la gestion des services d'eau en assurant un appui technique neutre et gratuit ainsi qu'un appui financier aux collectivités. Il s'agit de conseiller et orienter les collectivités pour les travaux, les aider dans les démarches d'obtention de subventions de l'Agence de l'eau, soutenir financièrement la réalisation des travaux pertinents pour le territoire.

Service d'appui technique en eau potable (SATEP - 3 agents / 400 visites par an)

Actions phares 2024 :

- 6 schémas directeur d'eau potable
- 25 opérations de réduction des fuites

Assainissement (SATESE - 6 agents / 187 suivies et plus de 500 visites par an) et programme d'aides en faveur des collectivités.

- station d'épuration d'Escaro
- 1 étude REUT Ceret
- 1 opération REUT au Boulou

Mise en place d'un appui technique spécifique sur le volet "sécurisation de la production d'eau potable" entre janvier et juin 2024.

- Sécurisation de Casefabre, Boule d'Amont, Bages
- Lancement d'un AAP pour la continuité des services d'eau potable

Chiffres clés

Budget (soutien aux collectivités) = 4M€/an

Faits marquants

Priorisation des interventions sur les collectivités rurales.
Forte mobilisation des services durant la sécheresse.
Adaptation des interventions du SATEP au contexte de sécheresse.
Travail sur le transfert des services aux ECPI au 1er janvier 2026.



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 10/09)	2023	2022	2021	2020	2019
Subventions attribuées aux collectivités	M€	2,8	4	3,8	3,7	2,5	2,2
Montant des travaux subventionnés HT	M€	16,4	15	18,1	19,70	12,00	12,20
Opérations aidées	Nombre	102	103	160	146	102	114

Axes de progrès / perspectives

- Développer des contrats avec les EPCI incluant les thématiques EAU.
- Réviser les modalités d'aide en renforçant certains critères d'éligibilité.
- Soutenir de façon prioritaire les projets mutualisés d'intérêt collectif.
- Apporter un appui technique sur certains projets ciblés prioritaires.
- Poursuivre l'appui sur les projets de REUT.
- Favoriser la mise en place de toilettes sèches dans les lieux publics.

En savoir plus

Rapport d'activité du SATEP 2023
Rapport d'activité du SATESE 2023
Notes mensuelles de situation sur les opérations de sécurisation de la production - SPL PO
Aménagement



Stratégie	Public visé
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement	Communes et EPCI Grand public
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'Eau, SM des nappes du Roussillon	Communication - Sensibilisation Accompagnement technique Aides aux tiers

Protection de la qualité de l'eau

- Lutte contre la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires : aide à la mise aux normes de potences de remplissage de pulvérisateurs agricoles.
- Meilleure prise en compte de la ressource en eau dans les documents d'urbanisme (dont zones de sauvegarde pour l'AEP).

Actions de sensibilisation/communication

- Interventions scolaires dans les collèges avec le Civam Bio, mise en place de repas bio subventionnés.
- Conférences et débats (Maison de la Catalanité et site Christian Bourquin), animations sur le site classé de l'anse de Paulilles afin de sensibiliser le plus grand nombre.

Chiffres clés

33 classes sensibilisées aux dangers des pesticides pour la santé et l'environnement

Faits marquants

Après avoir anticipé la réglementation en matière d'utilisation de pesticides avec la charte "Engagé zéro phyto", le Département s'engage sur des actions durables plus larges avec la charte "Engagé pour le Végétal" afin de poursuivre sa démarche en faveur de l'exemplarité.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Aides aux Tiers	Euro	7 500	5 500		46 535	13 773
Actions de sensibilisation	nombre de collèges visités	7 collèges 31 classes	7 collèges 32 classes	5 collèges 20 classes	5 collèges 25 classes	X

Axes de progrès / perspectives

- Renouveler la formation (public cible = élus) sur les documents d'urbanisme et sensibiliser sur "Aménager et protéger".
- Accompagner les collectivités pour la mise en place d'actions de protection des captages.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Pérennisation des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement	Agents départementaux, tout public, visiteurs des sites départementaux
Partenaires	Intervention CD66
Entreprises, ESAT	Gestion du patrimoine départemental

Gestion durable de la ressource en eau

Aménagements paysagers privilégiant la conservation de la flore spontanée ne nécessitant pas d'arrosage, sélection de plantes xérophytes dans de nouvelles plantations (semis prairies fleuries fossés de Collioure, Castelnou..).

Rétenteurs systématiques dans les pots, les jardinières, les fosses...; Utilisation de billes d'argile, paillage, plantes couvre-sols, coussins d'arrosage à libération lente et pots en terre cuite (oyas), systèmes de goutte à goutte programmables, fauchage raisonné des prairies sur l'ensemble des grands sites.

Zéro phyto pour préserver l'environnement

La démarche zéro phyto est pleinement intégrée dans les pratiques.

Lutte contre les incendies de forêts

Débroussaillages et dépollution réguliers des terrains et délaissés, réalisés à 80% en régie (service espaces verts).

Planification des interventions sur parcelles soumises aux obligations légales de débroussaillage. Mise en sécurité incendie de terrains boisés (3 100 m² au prieuré de Serrabonne et 2 400 m² au Château de Castelnou).

Chiffres clés

Réduction de 70% de l'arrosage des jardinières sur la zone témoin du patio du site Christian Bourquin.

Entretien régulier des 56 sites publics départementaux.

270 000 m² de superficies entretenues au titre des Espaces Verts.

Faits marquants

Mise en place d'un système d'information géographique avec tablette tactile pour la gestion du débroussaillage des terrains du domaine privé départemental (1 agent dédié). Arrêt des arrosages des espaces verts concernés par l'arrêté sécheresse (PRM, Serrabonne, site Panchot...).

Le Département 66 récompensé par la FREDON : charte "engagé pour le végétal" niveau 1 d'engagement du site du Château de Castelnou.

Axes de progrès / perspectives

- Installation de réserves d'eau (récupérateur eaux pluviales) sur sites départementaux adaptés.
- Poursuite de la gestion durable et des parcelles du domaine départemental et dépollution.



6.4. La gestion de l'eau dans les sites départementaux

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du Département	Agents et Visiteurs
Partenaires	Intervention CD66
Entreprises	Gestion du patrimoine départemental

Suivi des consommations d'eau

Dans le périmètre de la CU Perpignan Méditerranée Métropole, le suivi des consommations se fait via une plateforme de télé-relève, ce qui permet de détecter les fuites rapidement. En complément, une tournée régulière de vérification des compteurs est effectuée par les agents. Toute anomalie fait l'objet d'une intervention sur place afin d'identifier la cause et d'y remédier.

En dehors du périmètre de la Communauté Urbaine, une étude précise des factures et alertes des fournisseurs permet aux services de la DLB d'être vigilants et pro actifs sur la totalité des compteurs d'eau départementaux.

Réduction des consommations d'eau

Installation sur plusieurs sites de mousseurs sur robinets pour une diminution de la consommation d'eau.

Contrôle des installations d'eau chaude sanitaire

Les légionnelles se développent dans l'eau entre 35 et 40°C. Elles sont à l'origine de la légionellose, infection pulmonaire grave. Au delà de 50°C les légionelles meurent et perdent leurs effets pathogènes. Chaque année le réglage des systèmes de production d'eau chaude sanitaire et des réseaux sont contrôlés pour garantir la destruction des légionelles. Les occupants des sites sont sensibilisés à la problématique.

Accès aux points d'eau pour bien s'hydrater au travail

Optimisation de la répartition des fontaines à eau afin d'équiper de manière homogène l'ensemble des sites.

Chiffres clés

Le coût de la plateforme de télérelève Véolia est de 1 240€ HT pour 28 compteurs /an.

Faits marquants

Suite aux campagnes de vérification des réglages de points de production d'ECS, aucune Legionella pneumophila n'a été détectée lors de la campagne de 2023.

Marché de fournitures de cartes accréditatives en vue de permettre le lavage des véhicules dans les stations autorisées.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
CTD	m ³	891	1 674	1 573	1 312	1 807	1 334
Majorquine	m ³	883	892	1 255	2 232	1 668	976
Bât. Bourquin	m ³	1 187	1 228	1 339	2 778	1 960	2 161
Archives Départ.	m ³	573	2 239	1 611	1 109	1 140	881
Hôtel Département	m ³	444	1 435	488	441	1 310	584

Axes de progrès / perspectives

- Recensement et régularisation des forages départementaux pour une meilleure connaissance et gestion de l'eau.
- Récupération des eaux grises intégrée dans le projet de construction du bâtiment modulaire à l'IDEA.



**GARANTIR L'ACCÈS DE
TOUS À DES SERVICES
ÉNERGÉTIQUES
FIABLES, DURABLES
ET MODERNES,
À UN COÛT ABORDABLE**

7.1. Approvisionnement en énergie du patrimoine bâti et part des renouvelables

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Stratégie	Public visé
Bilan Carbone 2022 Plan Climat Énergie Territorial	Bâtiments du Département
Partenaires	Intervention CD66
Groupement d'achat du SYDEEL66 Groupement d'achat UGAP	Gestion du patrimoine départemental

Groupements d'achats de fournitures d'énergies

Pour le patrimoine hors collèges, le CD66 adhère aux groupements d'achat :

- SYDEEL66 pour l'électricité : EDF, avec 8% de renouvelable,
- UGAP pour le gaz : Gaz de Bordeaux, avec 20% renouvelable.

Les collèges ont leur propre choix de fournisseur d'énergie. Dès 2025 des établissements rejoindront le groupement du SYDEEL66.

Chiffres clés

25 573 MWh consommés sur l'ensemble du parc immobilier du CD66 (administratifs, foyers IDEA, collèges, ...), soit -11 % par rapport à 2022,

6,65 millions d'euros de facture énergétique en 2023 contre 3,25 millions d'euros en 2022.

Récapitulatif par énergie et patrimoine :	DLB	IDEA	Collèges
11 930 MWh d'électricité :	5 947 MWh	669 MWh	5 313 MWh
9 908 MWh de gaz de ville :	2 826 MWh	378 MWh	6 703 MWh
252 MWh de propane (18 tonnes) :	44 MWh	0 MWh	208 MWh
222 MWh de réseau de chaleur urbain :	0 MWh	0 MWh	222 MWh
1 437 MWh de fioul (156 000 litres):	424 MWh	156 MWh	857 MWh
1 637 MWh de bois plaquette (469 tonnes):	67 MWh	0 MWh	1 570 MWh
184 MWh de bois granulés (40 tonnes):	184 MWh	0 MWh	0 MWh

Faits marquants

Une situation inédite du marché de l'énergie en 2022 qui pèse sur les coûts d'électricité (X3) et gaz (X1,6) pour la période 2023-2024. La facture énergétique du Département a doublé en 2023, et ce malgré une hausse limitée par "l'amortisseur d'électricité" mis en place par l'Etat.

Tableau de suivi des données DLB (hors IDEA et collèges)

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats									
		2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	...	2008	
Budget électricité	€TTC	2 450 206	884 815	1 100 000	940 000	987 425	1 189 048	503 000			
Consommation d'électricité	kWh	5 946 931	6 258 204	6 703 000	6 366 000	6 998 000	6 070 000	6 600 000		8 051 343	
Tarif moyen électricité	€/kWh	0,41	0,14	0,16	0,15	0,14	NC	NC			
Budget bois pellet	€TTC	20 274	20 790	26 150	10 202						
Achat de bois pellet	Tonnes	40	66	60	35						
Tarif appliqué bois pellet	€/Tonne	507	315	436	291						
Achat de bois pellet	kWh	184 000	207 000	276 000	161 000						
Tarif moyen bois pellet	€/kWh	0,11	0,10	0,09	0,06						
Budget bois plaquette	€TTC	2 697	2 892	4 418	3 166						
Achat de bois plaquette	Tonnes	19,25	30	37							
Achat de bois plaquette	kWh	67 300	75 513	101 088	106 000						
Tarif moyen bois plaquette	€/kWh	0,04	0,04	0,04	0,03						
Budget gaz	€TTC	433 073	379 942	305 300	247 067	223 113	159 797	162 281			
Conso gaz	kWh	2 870 633	4 049 646	4 420 000	3 872 710	3 480 003	2 987 470	3 109 175		4 653 661	
Tarif moyen gaz	€/kWh	0,15	0,09	0,07	0,06	0,06	0,05	0,05			
Budget fioul	€	56 040	79 681	50 310	42 853						
Conso fioul	L	40 796	62 461	57 900	65 927						
Prix du fioul	€/L	1,37	1,28	0,87	0,65						
Achat de fioul	kWh	424 278	668 334	577 263	657 292					1 705 894	
Prix moyen du fioul	€/kWh	0,13	0,12	0,09	0,07						
Coût total	€TTC	2 962 290	1 368 120	1 486 178	1 243 288						
Consommation totale	kWh	9 493 142	11 258 697	12 077 351	11 163 002					14 410 898	
Tarif moyen de l'énergie achetée	€/kWh	0,31	0,12	0,12	0,11						

Axes de progrès / perspectives

- Optimisation des usages électriques : privilégier les heures creuses.
- Baisse des émissions CO2 : poursuite de l'abandon du fioul et propane au profit de chaufferies bois, pompes à chaleur et raccordement à des réseaux de chaleur.
- Achat d'énergie : le SYDEEL66 rejoint le groupement d'achat des Syndicat d'Occitanie pour une meilleure négociation des prix, baisse des coûts d'électricité et gaz en 2025.

7.2. Production d'énergie renouvelable sur le patrimoine départemental

Stratégie	Public visé
Bilan Carbone 2022 Plan de mandat : Renforcer l'utilisation des énergies renouvelables	Bâtiments, parkings et barrages du Département
Partenaires	Intervention CD66
EDF Obligation d'Achat	Gestion du patrimoine départemental

Solaire photovoltaïque:

7 installations photovoltaïques en revente : puissance installée 446 kWc.

6 installations photovoltaïques en autoconsommation : puissance installée 307 kWc.

2023/2024 : Études d'opportunité pour autoconsommation et revente du surplus sur 37 sites dont 9 collèges.

Exploitation hydroélectrique à l'aval des barrages départementaux :

La centrale du plan d'eau sur l'Agly, mise en service en octobre 2015, est opérationnelle depuis janvier 2021 après résolution des litiges fiscaux. Sa production est malheureusement fortement en baisse en raison de la sécheresse qui sévit depuis 2022 (très faibles débits turbinés en sortie du barrage).

Le Département a réalisé en 2023 une étude de faisabilité pour la création de 2 centrales à l'aval du barrage de Vinça : l'une en pied de barrage et l'autre sur la canalisation de restitution rive droite dont la mise en œuvre a débuté courant 2024 pour un objectif de mise en service mi-2026.

Chiffres clés

Baisse globale de production d'électricité de 66% en 2023 :

- Hydroélectricité : 965 MWh pour 70 000 € de recettes, soit -80 % en raison de la sécheresse,
- Photovoltaïque en vente : 490 MWh pour 68 000 € de recettes, soit +9%,
- Photovoltaïque en autoconsommation : 319 MWh pour 112 000 € d'économies, soit +170%.

Faits marquants

La sécheresse impactant fortement la production hydroélectrique et nécessitant une adaptation des projets à cette forte contrainte.

Autoconsommation très rentable en 2023 avec la hausse des coûts d'électricité.

Tableau de suivi

Type d'énergie renouvelable	Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2025	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
				2024 (au 01/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Hydroélectricité	Budget		€ HT	44 930	136 823	198 801	45 591	72 616	0
	Puissance installée	1 500	KW	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
	Production	5 500 000/an	KWH	521 552	965 556	4 533 086	4 353 563	1 530 022	0
	Recettes	500 000/an	€	32 487	70 155	378 145	386 428	153 222	113 846
Photovoltaïque en autoconsommation	Budget		€ TTC				737 000	0	0
	Puissance installée	307	KWC	307	307	307	307	0	0
	Production	401 000/an	KWH	167 989	318 618	293 112	156 853	0	0
	Economies	60 000/an	€	33 598	111 516	41 036	17 254	0	0
Photovoltaïque en vente d'électricité par obligation d'achat	Budget	1 320 000	€ TTC					0	0
	Puissance installée	782	KWC	446	446	446	162	162	162
	Production	1 002 000/an	KWH	270 829	490 660	451 382	186 994	189 858	197 055
	Recettes	95 000/an	€ / an	37 586	68 095	62 644	34 544	34 986	36 563
TOTAL	Production	6 903 000/an	KWH	960 370	1 774 834	5 277 580	4 697 410	1 719 880	197 055
	Gains financiers	655 000/an	€	103 671	249 766	481 825	438 226	188 208	150 409

Axes de progrès / perspectives

- Solaire photovoltaïque : poursuite des études pour les sites identifiés par les études d'opportunité,
- L'autoconsommation aidera aux objectifs du décret écoénergie tertiaire : potentiel installation de 3000 kWc.
- Lancement la mise en œuvre de la 1° centrale en aval du barrage de Vinça et poursuite du projet de 2° centrale.



7.3. Programme Bois Energie

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN CÔTÉ
ABORDABLE



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Stratégie

Plan de mandat : Renforcer l'utilisation des énergies renouvelables (bois énergie, hydroélectricité y compris sur les canaux d'irrigation, géothermie)

Public visé

Collectivités, EHPAD

Partenaires

ADEME, Région et FEDER

Intervention CD66

Accompagnement technique
Service au public
Aide aux tiers

Appui technique et financier des porteurs de projets

Depuis 1998, le Département participe, avec l'ADEME et la Région, au financement du Plan Bois Énergie des Pyrénées-Orientales qui vise à développer de nouvelles technologies de chauffage utilisant le bois des forêts départementales comme combustible et cela grâce à des chaudières automatiques de nouvelle génération à haut rendement.

À ce jour, ce sont plus de 53 000 tonnes de bois qui sont consommées annuellement par 133 chaufferies réparties sur l'ensemble du territoire départemental. L'émission de plus de 40 000 tonnes de CO2 est ainsi évitée chaque année. L'activité générée représente plus de 60 emplois locaux directs et indirects généralement situés en secteur rural.

Chiffres clés

133 chaufferies en fonctionnement

18 plateformes de stockage de combustible

58,5 MW en fonctionnement

53 000 tonnes de combustibles consommées, représentant 16 000 Tonnes Equivalent Pétrole évitées

40 000 tonnes de CO2 évitées et 16 tonnes de SO2

240 hectares de forêt travaillés chaque année en dépressage et autres améliorations forestières sur le département

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Aides aux tiers Bois Énergie	2023 : 210 000€ 2030 : 700 000€	Euro	52 352	77 927	59 344	61 882	49 310	168 821
Aides aux tiers Géothermie			9 994					

Axes de progrès / perspectives

- Augmentation du volume de bois combustible d'origine locale.
- Augmentation de la qualité du combustible.
- Progression de la qualité de service des fournisseurs de combustible.



Stratégie

Favoriser la rénovation énergétique des logements privés ; Inciter à la réhabilitation du parc bâti dans un objectif d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Public visé

Particuliers, professionnels, collectivités

Partenaires

Région Occitanie, ANAH, ADEME
Acteurs territoriaux de la rénovation du logement

Intervention CD66

Porteur du Guichet Rénov'Occitanie - Pays catalan
Service au public ; Animation
Aides aux tiers

Le Guichet Rénov' Occitanie - Pays catalan, porté par le Département, vise à assurer une offre de conseil technique, neutre et gratuit, pour aider les particuliers dans la rénovation de logements privés (maisons individuelles et logements collectifs).

Il s'adresse à tous les publics, en dehors du territoire de PMCU qui porte son propre Guichet. Porte d'entrée du parcours d'accompagnement de Rénov'Occitanie, il vise à promouvoir la rénovation énergétique performante.

En outre, il doit également permettre la réalisation d'actions d'animation envers le grand public et usagers potentiels de "Rénov'Occitanie-Pays catalan", ainsi qu'auprès des professionnels pour diffuser l'offre Rénov'Occitanie et plus largement, dynamiser le secteur de la rénovation énergétique.

Faits marquants

Au 1/01/25, renouvellement du cadre de mise en œuvre du Service Public de Rénovation de l'Habitat.

Offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, sur l'ensemble du territoire et accessible à toute la population, via le Pacte territorial, nouveau dispositif rassemblant les 2 services publics qui co-existent, PIG-OPAH et Espace Conseil France Rénov'.

Axes de progrès / perspectives

- Continuer d'informer au mieux, de manière neutre et objective, les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique,
- Choix stratégique : positionnement du Département / engagement dans une convention "Pacte territorial" avec l'État.

Chèque isolation (CI)

Dans l'objectif de diminuer les charges énergétiques des ménages, le Département a mis en œuvre en 2010 le dispositif innovant du « chèque isolation » .

Le Chèque Isolation promeut les isolants biosourcés d'origine animale ou végétale (réduction des besoins énergétiques tout en préservant la qualité de l'air intérieur). Les isolants utilisés doivent être mis en œuvre par des professionnels certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Il s'adresse aux occupants d'une résidence principale (plus de 2 ans), qu'ils en soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit. Les propriétaires bailleurs sont aussi concernés.

Chiffres clés

- plus de 320 particuliers financés depuis le lancement du dispositif ;
- une quarantaine d'entreprises intervenantes ;
- 130 000 € investis au total.

Axes de progrès / perspectives

- 2024 : prévision de 20 dossiers accompagnés

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
EIE :		Euro					100 000	
GU RO-PC		Euro		167 166	117 262	104 865		
Demandes de conseils		Nbre	925	1505	2 272	1 985		2 140
Information « actes 1 »	1000/an	Nbre	641	1203	1 685	1 638		
Conseil personnalisé « actes 2 »	600/an	Nbre	284	302	587	347		
Accompagnement Étape 1	50/an	Nbre		81	62	43		
Accompagnement Étape 2	25/an	Nbre		9	3	2		
Aides aux tiers : chèque isolation	2023 : 24 000€ 2030 : 80 000€	Euro			9 882	7 473	14 538	14 280
Bénéficiaires : chèque isolation	2023 : 60 2030 : 200	Nbre	7	9	9	14	50	39



Stratégie

Contribuer au développement des technologies et innovations solaires ; Promouvoir et encourager l'utilisation de l'énergie solaire sur le territoire ; Sensibiliser et éduquer à l'énergie

Public visé

Entreprises travaillant dans le domaine des énergies renouvelables et des NTIC, collectivités publiques, grand public

Partenaires

Région Occitanie, Communautés de communes, PNR, CNRS PROMES, associations locales

Intervention CD66

Mise à disposition du domaine public (foncier et immobilier)
Éducation à l'environnement et Tourisme scientifique

Innovation technologique dans le domaine du solaire

- Préparation d'un Appel à projets "autoconsommation collective" pour accueillir un nouveau projet solaire.
- Finalisation des travaux d'Engie PV Thémis avec la pose du système de stockage par volant d'inertie.

Mise en place de formations, conférences, événements sur l'énergie

- Création d'une programmation événementielle pour "les 20 ans de la dynamique TSI".
- Accueil et contribution à l'organisation de la 2nde édition du Festival de l'Air de Targasonne (FAT).

Développement de l'Éducation à l'Environnement et mise en tourisme du site

- Approfondissement du scénario proposé par la mission d'AMO sur le développement de l'offre d'éducation à l'environnement et de tourisme scientifique à TSI.
- Offre d'animations pour les scolaires et le grand public tout au long de l'année, et notamment pendant les vacances scolaires.
- Création d'un partenariat avec l'éducation nationale pour les collégiens (3°).

Chiffres clés

- 4 projets solaires innovants installés sur site,
- 11 bureaux loués dans la Maison de l'Innovation (soit un taux de remplissage de 92 %).

Faits marquants

- Recrutement d'un chargé de mission transition innovation en alternance sur 2 ans (2024-2026).
- Programmation événementielle pour les "20 ans de la dynamique TSI".
- Reconduction du Festival de l'Air de Targasonne.
- Étude du scénario "la cité des énergies positives" dans le cadre de l'AMO.
- Organisation du 1° forum de l'énergie solaire pour les collégiens.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 21/08/2024)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget de fonctionnement	Euros	420 346	367 683	407 460	401 917	352 637	453 676
Subventions perçues	Euros	0	0	0	112 651	141 000	130 956
Nbre d'animations	Animations	159	177	154	159	199	288
Nbre de visiteurs	Personnes	5 893	10 214	5 821	3 907	5 300	7 615
Nbre visiteurs grand public	Personnes	4 692	9 052	4 504	3 648	4 731	5 765
Nbre visiteurs scolaires	Enfants	1 201	1 162	1 317	259	569	1 850
Jours d'ouvertures avec réception de public	Jours	113	144	145	94	100	151
Nbre Groupes de scolaires par an	Groupes	31	35	25	10	13	64
Nbre de bureaux occupés	Bureaux	11	10	11	10	10	11
Surface de parcelles occupées pour projets R&D	Ha	9,56	12,38	12,31	5,89	5,89	5,89
Location de salles de réunion	Location	25	81	63	9	7	8
Abonnement coworking	Abonnements	85	42	10	2	4	4

Axes de progrès / perspectives

- Lancement d'un ou plusieurs AAP pour accueillir de nouveaux projets solaires innovants sur site.
- Poursuite du projet en matière de développement de l'offre d'EEDD et de tourisme scientifique.
- Proposer une programmation événementielle annuelle sur le site.



**PROMOUVOIR UNE
CROISSANCE ÉCONOMIQUE
SOUTENUE, PARTAGÉE
ET DURABLE, LE PLEIN
EMPLOI PRODUCTIF ET
UN TRAVAIL DÉCENT
POUR TOUS**

8.1 - La clause sociale dans les marchés publics

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Stratégie	Public visé
Action du Pacte Territorial d'Insertion 2021-2027 Convention renationalisation du rSa 2022-2026 SPASER	Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, publics reconnus travailleurs handicapés, jeunes de moins de 26 ans à faible niveau de formation...
Partenaires	Intervention CD66
GEIQ BTP, SIAE, CAPEB 66, Fédération Départementale BTP, Fédération Régionale des Travaux Publics, Service Public de l'Emploi, SIAE.	Commande publique du Département et de ses partenaires (Office 66/SDIS 66/UDSIS), Communes, EPCI, Région, bailleurs sociaux publics et privés.

La clause sociale est un outil juridique mobilisable dans la commande publique pour lutter contre le chômage et les exclusions. Elle consiste à réserver des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi, dans les marchés publics.

La clause sociale dans les marchés du Département

Le Département s'est engagé dès 2007 à intégrer des clauses sociales dans ses marchés publics et en 2024 dans le cadre de la mise en œuvre de son SPASER réaffirme sa volonté de mener une commande publique responsable socialement.

La clause sociale : outils pour l'emploi

La clause sociale est un élément important de la stratégie départementale en faveur du retour à l'emploi des publics en insertion.

Le "guichet unique" 66 :

En 2016, le Département a signé une convention de partenariat avec le Groupement d'Employeurs Responsabilité Sociétale des entreprises (GE RSE 66-11) créant un guichet unique afin d'optimiser les parcours professionnels.

Le réseau régional :

Le Département participe activement au réseau régional des facilitateurs clause sociale.

Chiffres clés

Du 01/01/2018 au 01/07/24 : 199 opérations prévoyant 489 000 heures d'insertion
373 075 heures de réalisées soit 233.17 ETP

Faits marquants

Signature en 2024 du SPASER du Département pour la période 2024/28.
Renouvellement de la convention de partenariat avec le GE RSE pour le développement du dispositif clause sociale au plan Départemental.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Opérations notifiées ou prévues	Nombre	32	19	31	30	33
Heures prévues	Nombre	56808	55 516	60 112	27 657	70 877
Total heures réalisées	Nombre	19756	56 786	65 505	65 124	64 990
Nbre bénéficiaires rSa	Nombre		87	30	29	31

Axes de progrès / perspectives

- L'année 2024 est marquée par la mise en œuvre du schéma de promotion des Achats publics Socialement et Économiquement Responsables du Département. Ce schéma impose aux maîtres d'ouvrages l'analyse systématique du recours au dispositif de la clause sociale ou des marchés réservés dans leurs projets de marchés publics.

En savoir plus



Le Département & ses partenaires vous informent et vous accompagnent

Stratégie	Public visé
Santé et Bien-Être au Travail	Agents du Département des Pyrénées-Orientales
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT Partenaires extérieurs pour formations et sensibilisations	Conseils auprès de l'autorité territoriale et des agents Participation aux instances

Prévention des risques professionnels et bien être au travail

La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions ou des mesures prises ou prévues à tous les stades de l'activité en vue d'éviter ou de diminuer les risques professionnels.

La démarche de prévention des risques professionnels s'appuie sur le document unique de prévention des risques professionnels et le programme annuel de prévention.

Exemples de démarche de prévention initiée au Département pour 2024 :

Continuité de la Méthode Globale de Nettoyage

Cette nouvelle technique de nettoyage doit permettre de réduire les risques TMS, le risque chimique et de réaliser des économies financières et d'eau.

Mise en place du PCA Inondation

Des exercices de mise en situation sont prévus afin de mettre les agents en sécurité et sauvegarder le patrimoine de la collectivité.

Initiation à l'activité physique

Des sessions d'initiation à l'activité physique sur la pause méridienne sont proposées afin de lutter contre la sédentarité au travail.

Chiffres clés

1 service pluridisciplinaire composé de 7 agents dédiés à la prévention
1 service sécurité incendie
80 assistants de prévention
2500 agents

Faits marquants

L'acquisition d'un nouveau logiciel en santé au travail en 2024 permet la dématérialisation des dossiers médicaux.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021*	2020*	2019
Visites médicales	Nbre	862	1768	1260	1253	745	1159
Entretiens psy ou bilans de positionnement	Nbre	232	503	410	315	269	483
Entretiens sociaux	Nbre	132	63**	396	153**	132**	378

* année perturbée par la Covid-19

** mi-temps et/ou absence une partie de l'année

Axes de progrès / perspectives

- La prévention des risques professionnels doit prendre en compte les changements climatiques que nous subissons. Un plan spécial a été prévu pour les agents des routes en 2024 et il sera important de maintenir cette vigilance à l'avenir pour tous les agents.



8.3. Développement de compétences et sensibilisation des agents du Département

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Politique gestion des ressources humaines	Agents
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT, CAUE	Gestion des ressources Humaines

Développement des compétences par le biais et autour des outils numériques

Poursuite du marché proposant l'accès des agents à la plateforme de ressources de formation "Ideal Connaissances" et plus spécifiquement à 31 communautés professionnelles thématiques en lien avec les compétences de la collectivité. Le contenu proposé aux agents inscrits comporte des dossiers thématiques, des participations à des webinaires, des formats "replay", des espaces d'échanges avec des professionnels d'autres collectivités.

Poursuite de la formation certifiante des **Conseillers du numérique** avec l'AFPA à l'application Aidants Connect, gratuitement, dans le cadre des formations prises en charge par le dispositif d'État (centre de formation Mednum). En 2024 cette formation a concerné 14 conseillers du numérique pour la certification PIX et le titre professionnel de Responsable d'Espace de Médiation Numérique (RNCP).

Chiffres clés

- 3 006 h de formation certifiante délivrées à 14 conseillers numériques pour un budget de 44 000€
- 1 agent en Période de Préparation au Reclassement formé à la bureautique en interne

Faits marquants

Réalisation de la campagne d'informations sur la plateforme IDEALCO : fonctionnement et modalités d'inscription, intérêts pédagogiques et professionnels. 6 sessions d'information ont pu être organisées sous forme de webinaires ou en présentiel.

Axes de progrès / perspectives

- Parcours de formation interne envisagé en bureautique pour les agents en usure professionnelle constatée et/ou Période de Préparation au Reclassement.
- 4 agents PEC Agents du numérique en MSP à former sur la plateforme Aidants Connect pour accompagner le public précaire afin de lutter contre l'illettrisme (écriture ou langue française) et l'illectronisme (fracture numérique).

Développement de la sensibilisation des agents autour des thématiques environnementales

• Cycles de formation IHEDATE

2 agents suivent un cycle de formations certifiant ayant pour objet d'intégrer la dimension environnementale dans leur projet de pôle et de réalisation sur le terrain. Le cycle "Planification écologique comment atterrir" d'une durée de 26 jours, et d'un montant de 5500€, suivi par le DGA du pôle Territoires Mobilités a vocation à contribuer aux orientations stratégiques du pôle. Le 2nd cycle "La route peut-elle être écologique" d'une durée de 19 jours et d'un montant de 5500€, suivi par un responsable de service de la DID a vocation à appliquer des méthodes de travail et de matériaux d'ordre écologique.

• Partenariat avec le Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

Une action de formation "Végétaliser l'espace public dans le contexte du changement climatique" a été mise en œuvre afin d'identifier les étapes nécessaires à la mise en place d'un projet de végétalisation dans l'espace public.

Chiffres clés

- 58 agents ont suivi des formations prenant en compte la dimension écologique dans 18 thématiques : bâtiments, espaces verts, aménagements cyclables, eau... Soit 74 jours au total.
- Formation sécurité prévention et éco-conduite : 4 sessions d'une demi-journée et 80 agents formés au 1er semestre 2024.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre les actions de formation autour des compétences liées à la prise en compte de la dimension environnementale dans les activités de la collectivité

8.4. Offre de formation territorialisée sur le développement durable

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Stratégie	Public visé
Stratégie départementale de développement durable	Agent(e)s territoriaux et élu(e)s des collectivités
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT (prise en charge des dépenses de formations) Collectivités des Pyrénées-Orientales (accueil des formations et retour d'expériences)	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique

Une offre de formation bi-annuelle 2023/2024 sur le développement durable

Depuis 2013, en partenariat étroit avec le CNFPT, le Département a développé une offre de formation sur le développement durable, localisée sur le département, ouverte aux agents et aux élus des collectivités afin de leur permettre de monter en compétences et aider à la réalisation de projets démonstratifs sur le territoire.

Sur les 20 formations proposées sur l'offre 2023/2024, 14 ont été réalisées, 5 sont programmées sur le 2ème semestre 2024 et une en 2025. Environ trente collectivités sont partenaires, soit en accueillant les formations, soit en témoignant de leur retour d'expérience.

Chiffres clés

Depuis 2013, 1 489 participants dont 218 élus et 1 271 agents ont été formés au développement durable, soit 194 collectivités, dont 161 communes, 32 structures intercommunales, le Département et d'autres organismes divers (DDTM, CAUE, OPH, AFB, Université de Perpignan, etc.).

Faits marquants

Changement de référent au CNFPT.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Sessions de formations	10	Nbre	9	5	7	10	6	8
Participants	150	Nbre	225	153	142	153	86	134
Participants par formation	15/formation	Moyenne	25	30	20	15	14	17

Axes de progrès / perspectives

- Recueil des besoins en formation des collectivités.
- Renouvellement du partenariat avec le CNFPT pour une nouvelle offre de formation 2025/2026.
- Fédération des acteurs impliqués lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement afin de développer des formations et démarches innovantes

En savoir plus



8.5. Projets de développement des monuments et sites patrimoniaux départementaux

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Stratégie

Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2024-2030

Public visé

Tous publics (touristes, excursionnistes, habitants, individuels, groupes, scolaires, adultes, jeune public, familles)

Partenaires

DRAC/DREAL/Fondation du Patrimoine/Région Occitanie/OT et OTI/Communes de Castelnuovo, Boule d'Amont, Collioure, Perpignan/ADT des PO/GOR/Grand Site Canigó.

Intervention CD66

Médiation, animation et interprétation du patrimoine ; Gestion du patrimoine départemental ; Service au public, Éducation au patrimoine, à l'Environnement et au DD

Projets de monument des Sites Historiques

- Diagnostics et études de pré-programmation pour les 5 monuments gérés par le service des Sites Historiques : Palais des rois de Majorque, Château royal de Collioure, Prieuré de Serrabona, Chapelle Notre-Dame des Anges, Maison de la Catalanité.
- Mission de sécurité sûreté pour les Sites Historiques et notamment la mise en place d'un protocole et d'aménagements liés au risque incendie au Prieuré de Serrabona.

Programmation définitive et ouverture du Château de Castelnuovo

- Poursuite de l'étude de programmation : diagnostics, études pré-opérationnelles, pré-programme, faisabilité économique et juridique du projet. Le programme Technique Détaillé est prévu pour juillet 2024.
- Ouverture provisoire 2024 : développement de l'offre de visite sur les ailes de saison (chasses au trésor de Pâques et de la Toussaint) et installation de nouveaux dispositifs numériques en réalité virtuelle.

Chiffres clés

- Château de Castelnuovo : 18 819 visiteurs au 30/06/2024 (+47% par rapport à 2023)
- Sites Historiques : 106 890 visiteurs (+8,6% par rapport à 2023) et 349 596,03 € de recettes au 30/06/2024 (+10,8% par rapport à 2023).

Faits marquants

- Finalisation des projets de monuments à 10 ans pour les 5 lieux gérés par le service des Sites Historiques.
- Ouverture d'une boutique au Château de Castelnuovo.
- Évolution climatique : gestion de l'eau et évolution des plantations, gestion du risque incendie (Prieuré de Serrabona, Château de Castelnuovo).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectif 2025	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 30/06)	2023	2022	2021 (covid)	2020 (covid)	2019
Fréquentation Castelnuovo	60 000	personnes	18 819*	42 566*	47 886*	38 652*	12 469*	Fermé
Fréquentation SH	290 000	personnes	104 854	276 296	246 891	172 677	143 104	257 533
Scolaires accueillis SH	15 000	élèves	12 522	14 585	9 711	1 638	3 039	16 667
Recettes billetterie boutique SH	950 000	Euros	353 618,66 €	898 320,39 €	837 457,35	437 474,93	335 805,36	661 053,80

* du 06/04 au 30/06 * du 22/05 au 17/09 * du 14/04 au 18/09 * du 22/05 au 19/09, entrée gratuite *Espace d'accueil uniquement

Axes de progrès / perspectives

- Lancement du projet de monument du Château royal de Collioure et du programme "En chantier !" sur l'ensemble des monuments.
- Ouverture du Château de Castelnuovo à l'année avec offre d'animations sur les ailes de saison et le développement des clientèles "groupes" et "scolaires".
- Label "Destination d'excellence" pour le Château de Castelnuovo et le Château royal de Collioure.

En savoir plus



facebook

Accès touristes et visiteurs

8.6 - Développement d'un tourisme durable sur 7 sites naturels du département

Stratégie	Public visé
Schéma départemental des espaces naturels	Tout public, scolaires, scientifiques, socioprofessionnels
Partenaires	Intervention CD66
Nombreux sur chacun des sites (services de l'État, collectivités locales, fédérations, associations, socioprofessionnels, etc)	Gestion du patrimoine Départemental Éducation à l'environnement et au développement durable

Le Département contribue fortement à l'attractivité touristique du territoire sur le long terme en aménageant et en gérant en régie 7 sites naturels, de façon à y développer le tourisme tout en préservant l'environnement.

Les visiteurs de ces sites génèrent des retombées économiques importantes : des études ont montré que sur des sites de la notoriété du Lac des Bouillouses, de l'Anse de Paulilles ou de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls - qui contribuent à faire venir les touristes dans le département - 1 € d'argent public investi (fonctionnement et investissement confondus) engendre 10 € de retombées économiques directes et indirectes, constituant un effet levier pour le développement local des territoires.

Malgré la forte fréquentation de ces sites, le Département parvient - via les aménagements mis en œuvre, la réglementation mise en place, la surveillance et la pédagogie réalisée au quotidien auprès des usagers - à maintenir, voire améliorer la biodiversité de ces 7 sites.

Chiffres clés

- 1,8 à 1,9 millions de visiteurs/an.
- 9 400 scolaires sensibilisés à l'environnement, ainsi que de très nombreux visiteurs.
- Fonctionnement : dépenses = 1 200 000 € (hors coûts de personnel), recettes = 950 000 €.
- Investissement : dépenses = 0,3 à 1,2 M€ (selon les années), recettes = environ 60 000 €.

Faits marquants

Les effets du changement climatique se sont particulièrement fait sentir en 2023 et 2024 sur l'ensemble des sites naturels : sécheresse et perte de nombreuses plantes et arbres, niveaux exceptionnellement bas des plans d'eau, dégradation de la qualité de l'eau (Lac de la Raho), risque incendie augmenté, légère baisse de la fréquentation des sites (Lac de la Raho surtout).



Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de l'adaptation des aménagements et de la gestion des sites en fonction des contraintes, notamment celles liées au changement climatique.
- 2 projets conséquents sont en cours : l'extension du périmètre de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls, la reprise de l'entrée du Lac de la Raho (dévoisement de la RD 39, déplacement d'un parking et aménagements paysagers).

En savoir plus



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



8.7. Le développement raisonné et concerté des sports et activités de pleine nature (APN)

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



15 VIE TERRESTRE



Stratégie

Politique Départementale en matière de randonnée et de sports de nature

Public visé

Pratiquants de sports de nature (locaux et touristes)

Partenaires

Mouvement sportif, groupements de professionnels, associations et structures environnementales, touristiques, EPCI, acteurs de la sécurité, autres usagers des espaces naturels

Intervention CD66

Coordination
Animation
Accompagnement technique

Stratégie départementale de développement raisonné des sports et loisirs de nature

Finalisation de la stratégie départementale de développement raisonné des sports et loisirs de nature qui a vocation à articuler les dispositifs départementaux et à contribuer à la structuration d'une destination "Sports et Loisirs de nature", tout en portant une attention particulière à la préservation des milieux naturels, dans un contexte de changement climatique.

Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

Élaboration du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) (incluant PDIPR), outil majeur pour la mise en œuvre de la stratégie, visant à garantir l'accès des sites et itinéraires de pratique aux pratiquants dans le respect du droit de propriété, des autres usages et du milieu naturel (définition des critères et du processus d'inscription en prenant en compte l'évaluation environnementale du PDESI menée en parallèle.

Réflexions pour la création d'un règlement d'aide APN

Réflexion pour la refonte du dispositif d'aide en matière de randonnée pour inclure les autres sports et loisirs de nature.

Chiffres clés

8 objectifs stratégiques déclinés en 5 axes stratégiques

Faits marquants

Finalisation de la stratégie (vote prévue à la session de novembre 2024)

Présentation de la stratégie et du PDESI lors de la prochaine CDESI

Axes de progrès / perspectives

- Inscription de sites de pratique au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
- Déploiement opérationnel de la stratégie départementale.

En savoir plus





Stratégie

Politique Départementale en matière de randonnée et de sports de nature

Public visé

Usagers des itinéraires : habitants, touristes

Partenaires

Communautés de Communes, Communes, Comité Départemental de Randonnée Pédestre, PNR, Syndicat Mixte Canigo Grand Site, ADT, NATAPH, FRNC...

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental
Appui technique ; Aides aux tiers
Commande publique responsable
Animation ; Service au Public

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)

Les randonnées itinérantes homologuées GR et GRP par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) constituent des vitrines du territoire. Sur les 2 690 km inscrits au PDIPR, le Département gère plus de 1000 km d'itinéraires de randonnée et participe au financement des réalisations de ses partenaires :

- entretien courant : débroussaillage, élagage, travaux d'assise, etc...
- signalétique directionnelle
- aménagement spécifique

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Budget fonctionnement	€	80 000	165 000	165 000	165 000	165 000
Budget investissement	€	170 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Linéaires : itinéraires inscrits au PDIPR	km	2 690	2 670	2 605	2 600	2 500
Itinéraires inscrits au PDIPR	Nombre	149	143	117	115	112

Portail Web Rando66 - Animation du réseau Geotrek Pyrénées-Orientales

Le Département anime le réseau Geotrek, qui regroupe 7 EPCI sur les 10 ayant la compétence randonnée sur le territoire départemental. Geotrek est un outil de gestion et de valorisation commun aux acteurs majeurs de la randonnée dans les Pyrénées-Orientales. Adossé à cet outil, le portail web Rando66 présente et promeut une offre de sentiers qualifiés sur l'ensemble du territoire.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Budget : déploiement, conception, hébergement, maintenance	€	10 000	10 000	10 000	0	27 500
Budget : hébergement annuel	€	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Accompagnement technique et animation	ETP	1	1	1	0	1
Consultations en ligne	Personnes	39 420	36 446	12 363	10 000	10 000
EPCI membres du réseau Geotrek	Nombre	7	7	7	5	5
Linéaires intégrés à la base de données Geotrek	km	2 600	2 500	2 255	2 000	2 000
Itinéraires publiés sur Rando66	Nombre	105	105	71	62	62

Chiffres clés

1 million d'euros de retombées économiques directes et indirectes liées au seul GR10, par an.
Fréquentation 2023 du site Rando66 : plus de 35 000 visiteurs, presque 40 000 visiteurs entre le début de l'année 2024 et le mois d'août.

Faits marquants

- Lancement courant 2024 de la stratégie de développement maîtrisé des activités et loisirs de pleine nature qui débouchera sur l'élaboration d'un Plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).
- Lancement de l'appel à projets sur la requalification des sentiers et sélection du dossier déposé par PMCU (requalification des sentiers sur les 4 Communes de l'eco-parc Catalan).

Axes de progrès / perspectives

- Relance de l'AAP "Rando66 – Qualification et promotion de l'offre de sentiers et d'itinéraires des Pyrénées-Orientales".
- Participation au développement collectif de Geotrek.
- Révision de la charte signalétique.
- Pilotage d'une étude de fréquentation des pratiques d'activités de pleine nature.
- Réalisation de travaux structurels sur les GR et GRP (passerelles, platelages, reprise d'assises...).

En savoir plus :





**BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE
RÉSILIENTE, PROMOUVOIR
UNE INDUSTRIALISATION
DURABLE QUI PROFITE
À TOUS ET ENCOURAGER
L'INNOVATION**



Stratégie	Public visé
Optimiser le dimensionnement des infrastructures et privilégier l'aménagement sur place plutôt que la construction de déviations sur des espaces naturels ou agricoles	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
PMMCU, Région	Gestion du patrimoine départemental

Le réseau performant en cours de finalisation évolue au regard des différents enjeux de mobilité liés à la croissance de la population. Son optimisation est un gage de limitation des impacts sur l'environnement, mais aussi d'économie en coût et en temps de trajet pour les usagers.

Aménagements pour la sécurité des usagers

RD900 Giratoire d'Omya : déc 2023,
 RD612A Dispositif axial en béton entre Thuir et Toulouges : déc 2023,
 RD612 Tourne à gauche La Perdrix : mars 2024,
 RD900 Giratoire du Mémorial : avril 2024,
 RD117 Aménagement de sécurité à l'entrée Est d'Estagel : avril 2024,
 RD66 Giratoire de Rodes : démarrage des travaux en septembre 2024,

Aménagements pour réduire l'impact sur l'environnement

RD9 Passages à amphibiens à Opoul : nov 2023,
 RD914 Aménagement paysagers entre Port-Vendres et Paulilles,

Aménagement pour favoriser les transports collectifs

Aire de retournement de bus à Villeneuve de la Raho : mai 2024,

Aménagements pour augmenter la capacité du réseau

RD39 Recalibrage entre Pollestres et la RD91 : juin 2024,
 RD22B Boulevard sud est Perpignan Cabestany : en cours septembre 2023, fin juil 2025.

Chiffres clés

Le programme pluriannuel actuel prévoit 15 millions d'euros en création d'infrastructures par an, 13 millions d'euros pour leur entretien et 3 millions d'euros sur la période 2019 – 2023 pour adapter les infrastructures pour inciter au report modal grâce à des dispositifs innovants.

Faits marquants

Au 1er janv 2024, intégration de la Route Nationale 116 en Route Départementale 66 pour une longueur de 97,224 km.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Évolution du réseau routier départemental	Non augmentation du patrimoine routier en optimisant l'existant	km de routes supplémentaires	97,354	2	0	0	-2,632	0,619
Étendue du réseau	Amélioration de la fluidité du trafic à patrimoine constant et malgré la croissance du trafic	km	2 251	2 154	2 152	2 152	2 152	2 155
Personnes tuées ou blessées gravement sur les routes départementales		Nombre	43	94	114	122	61	74

En savoir plus



9.2. Gestion des Infrastructures routières : entretien - restauration

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Stratégie	Public visé
Entretien pour ne pas reconstruire (ouvrages d'art, chaussées, signalisation, accotement...)	Usagers de la route
Partenaires	Intervention CD66
PMMCU, Région	Gestion du patrimoine départemental

La stratégie du Département permet d'optimiser la durée de vie des infrastructures et de retarder leur renouvellement.

L'entretien courant, les grosses réparations des infrastructures routières (voiries et ouvrages d'art) contribuent à limiter l'impact environnemental de la gestion de ces infrastructures en garantissant leur efficacité et la sécurité pour les usagers.

Entretien de chaussée

L'objectif est de renouveler un vingtième de la chaussée chaque année. En 2023, 102 km de chaussées ont été renouvelées, en hausse par rapport aux 3 années précédentes. Afin de retarder le renouvellement, des entretiens provisoires sont réalisés sur une partie de la chaussée. En 2023, 105 500 m² de chaussée ont été réparées.

Réparation des ouvrages

93 ouvrages d'art, ponts et murs de soutènement, ont fait l'objet d'entretien spécialisé ou de réparation, dont :

- la restauration des joints de la voûte de 13,40 m de diamètre du pont en maçonnerie de la route départementale n°6 sur la Rotja à Sahorre,
- le tablier en béton armé du pont de la route départementale n°27 sur le Cady à Vernet les Bains construit en 1953,
- le remplacement des joints du pont et la restauration des dispositifs de protection du système de précontrainte du viaduc de la route départementale n°900 sur la Rome au Perthus construit en 1965.

Chiffres clés

2 251 km de route en 2024 : l'objectif de renouvellement de chaussée devrait passer à 112 km.

Faits marquants

Un mur de la route départementale n°618 à Bouleternère s'est effondré partiellement : le mur effondré a été reconstruit en paroi clouée. Les murs de part et d'autre de l'effondrement ont été renforcés par des clous avec des croix. Les joints de maçonnerie de 4 autres murs de l'itinéraire ont été restaurés, portant à 104 mètres la longueur de mur restauré.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Renouvellement de chaussées	1/20ème du patrimoine renouvelé annuellement soit 107 km par an	km	55	102	74	68	91	104
Réparation des ouvrages (ponts, murs de soutènements)	15 % du patrimoine nombre d'art nécessitant des réparations de la structure	nombre d'ouvrages	43	93	90	136	90	82
Interventions d'entretien provisoire au PATA (Point à Temps Automatique)		m ²	35 300	105 500	101 500	124 000	110 500	131 500

Axes de progrès / perspectives

- Généraliser le fauchage raisonné des bords de route.
- Maintenir le niveau de compétence spécialisé des agents avec la formation.

Stratégie	Public visé
Évaluer l'évolution du trafic routier pour optimiser l'entretien et le renouvellement des routes	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
	Mesure du trafic routier en régie Production du rapport annuel sur le trafic routier

En matière de développement durable, la bonne connaissance du trafic routier sur l'ensemble du département est nécessaire pour :

- aider à la décision pour les projets d'études générales à long terme ;
- optimiser les opérations d'entretien ;
- optimiser le dimensionnement des chaussées ;
- mesurer les enjeux de protection et de lutte contre les nuisances sonores ;
- contribuer à l'avis du Département sur les documents d'aménagement du territoire.

Les équipes du Département assurent en régie le relevé des stations de comptages permanents et installent et surveillent les stations de comptages tournants et/ou ponctuels. Après traitement, les données relevées sont intégrées dans les bases utilisées par les services opérationnels pour optimiser l'exploitation des routes et donc limiter autant que possible l'application de matériaux.

Faits marquants

Augmentation constatée du trafic routier et donc de l'usure des routes départementales en lien avec l'accroissement démographique du Département.

Tableau de suivi

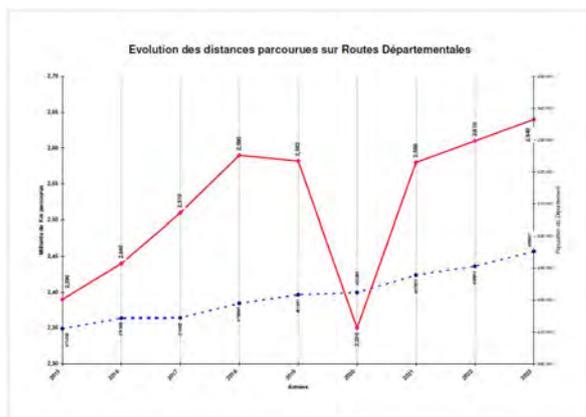
Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2023	2022	2021	2020	2019
Distances parcourues	Milliards de Km	2,64	2,61	2,58	2,35	2,58
% évolution annuel	%	1,15 %	1,16 %	9,79 %	-8,99 %	-0,31 %
% évolution depuis 2008	%	22,22 %	20,83 %	19,44 %	8,80 %	19,54 %
Population	Nombre	495 307	490 614	487 853	482 368	481 691

Axes de progrès / perspectives

- Intégrer les données mises à jour du trafic pour optimiser le dimensionnement des structures de chaussée et limiter ainsi l'impact de l'accroissement démographique.
- Intégrer la RD66 en tant que nouvelle infrastructure départementale.

En savoir plus

Rapport annuel présentant la démarche départementale et les résultats des comptages de circulation produit au premier trimestre de chaque année.



9.4. Gestion du patrimoine arboré départemental

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE



Stratégie

Assurer la pérennité du patrimoine arboré départemental

Public visé

Usagers de la route
Tout public : habitants et visiteurs du département

Partenaires

Mairies
DDTM, DRAAF
Entreprises en marché : expert arboricole, élagueurs

Intervention CD66

Gestion du patrimoine arboré départemental

Le Département s'attache à assurer la coordination des actions liées à la préservation de son patrimoine arboré tout en préservant la sécurité des usagers de la route.

Pour ce faire, les actions suivantes sont menées :

- la surveillance sanitaire des arbres d'alignement, annuelle en régie, régulière par l'expert arboricole ;
- les travaux de mise en sécurité : élagage, abattage, dessouchage ;
- coordination des actions avec les mairies (entretien des arbres en agglomération par conventionnement Mairie/CD66).

L'année 2024 a été marquée par :

- l'intégration du patrimoine de la RD66 (ex RN116) ;
- la mise en œuvre de la loi 3DS (modifiant l'art L350-3 du Code de l'environnement) qui renforce la protection des allées et alignements d'arbres, en lien avec les services de la DDTM des Pyrénées-Orientales ;
- la définition d'un protocole de lutte contre le chancre coloré du platane avec les services de la DRAAF Occitanie ;
- la réalisation d'une première étude de l'impact de la sécheresse.

Chiffres clés

En 2023, 6 800 arbres étaient recensés en tant que patrimoine arboré départemental sur les accotements routiers des Pyrénées-Orientales.

Faits marquants

En 2024, 534 arbres viennent compléter le patrimoine arboré départemental via l'intégration de la RD66, augmentant le secteur couvert (de Perpignan à Bourg-Madame) et offrant une diversité d'essence arboricole liée au climat montagnard.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2024 (au 01/07)	2023
Arbres	Nombre	7 334	6 800

Axes de progrès / perspectives

- Renforcer la fréquence d'entretien des arbres pour lutter contre la sécheresse.
- Produire un plan de replantation des arbres d'alignement lorsque ceux-ci sont abattus.

Stratégie	Public visé
Programme 2018-2024 de Développement Durable du port de Port-Vendres	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
État, Région, CCACVI, Commune de Port-Vendres	Commande publique du Département Gestion du patrimoine départemental

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Requalification du quai Dezoums

La requalification du quai Dezoums constitue la pierre angulaire de la politique de développement durable du port de Port-Vendres. Cet aménagement répond en effet aux objectifs de pérennisation, de sécurisation et de diversification des trafics.

L'intégration et le fonctionnement des activités portuaires dans un cadre urbain et environnemental valorisé par la mise en œuvre d'actions éco-responsables. Cette réalisation comprend :

- la valorisation des espaces publics urbains et portuaires à l'interface Ville-Port dont le projet phare est la requalification des quais Pierre Forgas, Joly et de la République en cours de réalisation,
- l'amélioration et la sécurisation du cadre portuaire avec notamment le confortement des quais du Fanal et de l'Artillerie dont les inventaires environnementaux débiteront à la rentrée scolaire 2024,
- la mise en œuvre de mesures environnementales liées au projet de requalification du quai Dezoums.

Chiffres clés

- 299 000 tonnes de marchandises ont transité en 2024 par le port de Port-Vendres pour un total de 62 escales.
- 620 emplois directs, indirects et induits générés par l'activité du port de Port-Vendres.
- Programme d'investissement 2018-2024 de 43,2 millions d'euros TTC pour le port de Port-Vendres.

Faits marquants

- Mise en place d'une nouvelle concession au premier janvier 2024.
- Requalification du quai Dezoums : Travaux en cours, objectif de livraison 1er semestre 2025.
- Électrification du quai Dezoums : Études en cours.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 01/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Consommation annuelle de l'Autorisation de programme	43,2 Millions d'€	Millions d'€	4,76	9,11	1,48	1,02	1,09	1,18

Axes de progrès / perspectives

- Objectif de réalisation du projet de requalification du quai Dezoums : 1er semestre 2025



En savoir plus



9.6. Infrastructures multimodales – Aires de covoiturage multimodales

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Stratégie

Ouvrir 25 aires multimodales et de covoiturage en 5 ans

Public visé

Tous publics

Partenaires

Collectivités locales via des conventions d'entretien des aires créées

Intervention CD66

Appui technique (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre)

Réalisation d'octobre 2023 à octobre 2024 :

- aire de Perpignan Est : avec revêtement perméable.
- aire d'Estagel : avec revêtement imperméable.

Chiffres clés

- 29 aires multimodales et de covoiturage ont été réalisées dont 2 en 2024.

Faits marquants

30 places de stationnement dédiées au covoiturage ont été ouvertes entre octobre 2023 et octobre 2024, dont 25 places on été réalisées avec un revêtement perméable.

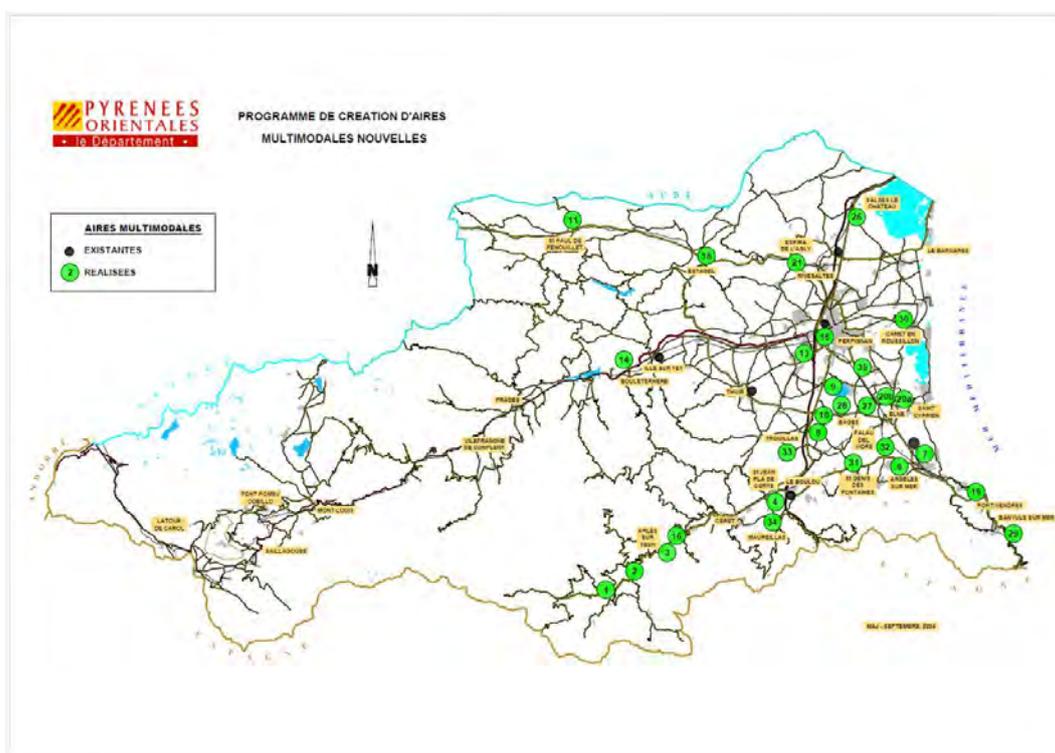
Engagement 22 de la démarche Imagine les PO, terminé.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2024	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 01/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Aires réalisées	20+5	Nombre	2	7	8	7	4	1
Places à disposition		Nombre	30	79	122	263	56	49

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la réalisation des revêtements perméables dès possibilité technique.
- Promouvoir l'offre de covoiturage par une campagne de communication sur l'existence des aires réalisées.



Stratégie	Public visé
Plan Vélo Départemental	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Communes et EPCI Associations d'usagers Partenaires financiers : ADEME/Région/Etat	Animation et coordination Appui technique et maîtrise d'ouvrage Aides aux communes et aux associations

Élaboration et adoption du Plan Vélo Départemental

Au cours des dernières années, le contexte sanitaire, climatique et économique a favorisé un essor très important de la pratique cycliste et a engendré de fortes attentes des usagers pour les déplacements utilitaires du quotidien. C'est pour répondre à ces attentes et anticiper sur l'avenir que le Conseil Départemental a décidé de mettre en œuvre un nouveau Plan Vélo Départemental pour la période 2024-2030.

Ce plan transversal consiste à actionner et à coordonner tous les leviers dont dispose notre collectivité pour favoriser le développement du vélo du quotidien sur l'ensemble du département :

- Poursuivre le développement des infrastructures cyclables structurantes et sécuriser les équipements liés au stationnement,
- Prolonger la dynamique d'attractivité touristique,
- Cibler nos actions sur la mobilité solidaire des personnes les plus précaires et prioriser la culture du vélo pour tous nos collégiennes et collégiens.

Le Plan Vélo Départemental est piloté par un comité sous la présidence de Jean Roque (Vice-Président, Délégué Mobilités – Très haut débit). Ce comité de pilotage transversal est également composé des élus départementaux suivants : Hermeline Malherbe (Présidente), Marie-Pierre Sadourny (Vice-Présidente, Déléguée Éducation – Collèges – Jeunesse), Aude Vivès (Vice-Présidente, Déléguée Attractivité – Tourisme – Loisirs), Rémi Lacapère (Vice-Président, Délégué Insertion sociale professionnelle), Martine Rolland (Élue Déléguée Transition Écologique – Environnement – Mer et Sport).

Il intègre également le Cabinet du Département, le DGS, les DGA et Directions concernées.

Il est animé par le Coordinateur du Plan Vélo Départemental.

Chiffres clés

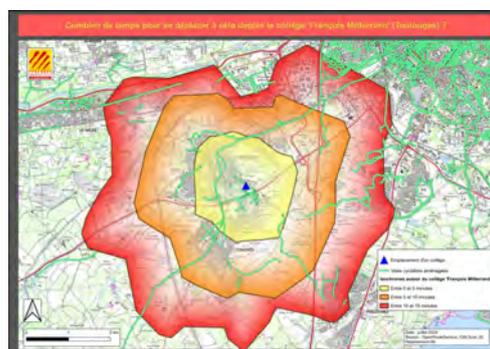
2 réunions du comité de pilotage
36 cartes isochrones réalisées

Faits marquants

- Le Conseil Départemental a été lauréat de l'appel à projet national ADEME AVELO3.
- Élaboration d'une carte schématique du réseau structurant départemental.
- Inventaire et diagnostic du patrimoine arboré de l'EV8 entre Argelès et Maureillas.
- Création du groupe interne des agents cyclistes du conseil départemental.

Axes de progrès / perspectives

- Suivi de la mise en œuvre du Plan transversal en lien avec les différents Plans Pluriannuel d'Investissement et des schémas et stratégies départementales portés par les Directions et Services du Conseil Départemental.
- Création du Comité Départemental des Usagers du Vélo.



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



9.8. Politique départementale Véloroutes : Construire 265km de pistes cyclables en cinq ans

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Stratégie

PPI Mobilités Actives 2019-2023
Création d'itinéraires cyclables, suppression de discontinuités, aménagements de voies rurales

Public visé

Tous publics

Partenaires

Collectivités locales via conventions d'aménagement
Partenaires financiers : État (DSID)
ADT

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental

Adopté en 2019 par l'Assemblée Départementale, le **Programme Pluriannuel d'Investissements "Mobilités Douces, Véloroutes et Intermodalité"** pour la période 2019-2023 entend aménager en cinq ans, 265 km d'itinéraires supplémentaires avec un budget total de 40 M€. Ces équipements répondent aux enjeux écologiques actuels y compris dans les territoires peu denses. Ceux-ci souhaitent dynamiser leur économie locale autour de grands itinéraires touristiques et faire évoluer les pratiques quotidiennes de déplacement vers les mobilités décarbonées.

Chiffres clés

53 km d'itinéraires cyclables mis en service en 2023, dont 12 en site propre (isolé du trafic motorisé).

Environ 5,8M€ mandatés en 2023.

Faits marquants

Mise en service de l'itinéraire de l'Agouille de la Mar
Inauguration de la V81 entre le Mas Amiel et Maury
Aménagement de la piste forestière d'Err vers le Cotze
Aménagement de la voie communale Montner-Estapel

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 01/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Pistes cyclables	265	km	5	53	86	106	30,5	19
Voies rurales partagées	150	km	1	41	64	31	6,6	0

Axes de progrès / perspectives

- Adoption d'un nouveau programme pluriannuel pour la période 2024-2028.
- Partenariats financiers avec l'ADEME dans le cadre de AVELO3 (mise en réseau des acteurs de l'aménagement, cofinancement des équipements et études).
- Élaboration d'une charte technique départementale des aménagements cyclables.

En savoir plus





**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS
DANS LES PAYS
ET D'UN PAYS À L'AUTRE**

10.1. Politique Départementale d'Inclusion Numérique



10 INÉGALITÉS RÉDUITES

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Stratégie	Public visé
Déploiement des 26 ambassadeurs et conseillers numériques	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Préfecture des Pyrénées-Orientales Chambres consulaires, Communautés de Communes, Communes, Associations, Collèges	Accompagnement technique Apprentissage-Formation-Création et animation d'ateliers Service au Public

Dans le cadre de **la politique départementale de Très Haut Débit et de la vague 2 d'Inclusion Numérique**, renouvellement en 2023 du dispositif «conseillers et ambassadeurs numériques» pour une durée de 3 ans et le renforcement de la politique départementale de services et d'inclusion numérique à échelle départementale basés sur la solidarité territoriale et les politiques publiques du Département.

Recrutement en 2023 de 26 agents (dont 11 CNFS et 15 initialement au RSA) + 1 Coordonnateur départemental des Conseillers Numériques et 1 Coordonnateur Ambassadeurs Numériques, afin de :

- Accompagner aux démarches administratives en ligne / habilitation des agents à Aidants Connect,
- Mettre en place des ateliers tout niveau, tout public, afin de rendre les personnes autonomes afin de lutter contre la fracture numérique.
- Mise en place des conventionnements (maillage du territoire) / ligne téléphonique dédiée.
- Déploiement des conseillers et ambassadeurs du numérique à échelle départementale.

Chiffres clés

Depuis 2023 :

- Plus de 70 conventions de partenariat signées,
- Plus de 13 300 personnes accompagnées dans le cadre des démarches administratives en ligne,
- Plus de 2 800 ateliers d'apprentissage mis en place afin de lutter contra la fracture numérique.

Faits marquants

- Formation des Ambassadeurs au CCP 1 de la formation REMN à l'AFPA,
- Formation des agents (MDPH + Mon Espace E-Santé + CPAM),
- Animation Stands Tournée du Département 22 mai - 13 juillet / Animation Génération 66 /Salon des Maires
- Formation des Conseillers aux CCP 2 et 3 de la formation REMN à l'AFPA,

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la stratégie départementale et maillage du territoire/coordination avec la Préfecture des PO.
- Renforcement de l'itinérance à échelle départementale.
- Mise en place d'un projet européen sur l'insertion numérique.
- Mise en réseau de l'ensemble des conseillers numériques du département des Pyrénées-Orientales (Communes, Communauté de communes, Collèges etc...).

En savoir plus



Zoom sur la MSP de Perpignan

Fonctionnement quotidien de 3 espaces numériques sur 3 sites de la DMSPP.
 Fonctionnement de 5 permanences hebdomadaires sur 5 sites de la DMSPP.
 Mise en place d'ateliers collectifs sur des thématiques numériques spécifiques.
 Mise en place d'ateliers collectifs numériques transversaux avec TS et TMS des 3 politiques publiques.

Chiffres clés

- 9 257 démarches administratives réalisées au 1er semestre 2024.
- 16 ateliers numériques dont 5 pour le public CLIC et 1 pour le Café participatif du site de Canet.



Stratégie	Public visé
Programme Départemental d'Insertion-Pacte Territorial pour l'Insertion 2021-2027 Convention de recentralisation du rSa 2022-2026	Personnes en situation d'isolement et de précarité
Partenaires	Intervention CD66
Direction des Politiques Culturelles- Médiathèque-Catalanité, Association Cultures du coeur	Service au public Appui technique

L'accès à la culture participe au développement d'une citoyenneté active et permet de lutter contre toute forme d'exclusion sociale et géographique. Véritable outil contre le repli sur soi, elle est un des leviers utiles à l'inclusion sociale des personnes en situation de précarité.

Partenariat avec l'Association Cultures du Coeur

Afin de renforcer l'action du Département en direction des publics éloignés de la culture, un partenariat avec l'Association Cultures du Coeur a pour mission, d'une part, de faciliter l'accès à l'offre culturelle à toute personne en situation d'exclusion pour des raisons physiques, sociales ou mentales, et d'autre part, de sensibiliser les professionnels du Département à la médiation culturelle. L'association sollicite les partenaires culturels et sportifs et récupère des invitations gratuites à destination des personnes précaires via le professionnel référent. Ce partenariat se concrétise depuis janvier 2021 par la mise en place d'actions partenariales.

Chiffres clés

En 2023, Cultures du Coeur 66 compte 36 partenaires culturels, 101 relais sociaux partenaires et a enregistré 951 offres pour spectacles, cinéma...

44 participants ont bénéficié des sorties de groupe organisées par l'association.

Faits marquants

Un travail de proximité avec les MSP en évolution.

Le projet "Invite tes parents" mené avec la MSP d'Argelès, les directions insertion et culture et la ville d'Argelès : une réussite pour les enfants et les familles suivies sur ce territoire.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2024 (au 15/07)	2023	2022	2021
Budget (subvention association cultures du coeur)	Euro	19 250	25 000	25 000	16 000
Nombre de brSa accompagnés	Nbre	431	475	472	363

Axes de progrès / perspectives

- Mobiliser, sensibiliser et former de nouveaux intervenants sociaux à la médiation culturelle.
- Développer de nouveaux partenariats avec des structures sportives et de loisirs en plus de l'offre culturelle déjà existante.
- Mise en place d'une rencontre événementielle regroupant les partenaires sociaux, culturels et institutionnels...

En savoir plus



CULTURES
DU CŒUR

10.3. Le sport, levier d'inclusion et de lutte contre les violences et la discrimination

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie

Politique Sportive Départementale en faveur du mouvement sportif

Public visé

Tout public, sportifs-ves, en situation de handicap

Partenaires

Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux)
Comité Départemental du Sport Adapté

Intervention CD66

Animation
Service au public
Appui technique
Aides aux tiers

Égalité d'accès à la pratique (Sport et Handicaps)

- Soutenir les associations pour l'acquisition de matériels adaptés en faveur des personnes en situation de handicap.
- Favoriser le développement des associations handisport et sport adapté du territoire.
- Accompagner les sportifs-ves de haut-niveau en situation de handicap et reconnaissance des sportifs-ves au niveau national et international
- Soutenir les porteurs de projets dans le cadre de l'égalité d'accès à la pratique pour les personnes en situation de handicap et l'accessibilité aux pratiques sportives.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Aides attribuées en investissement	Euro	41 220	105 570	69 845	25 100	51 120	52 010
Associations soutenues	Nbre	3	7	7	3	6	8
Aides attribuées en fonctionnement	Euro	35 047	35 010	31 380	14 200	24 450	12 300
Associations soutenues	Nbre	20	22	18	14	13	13
Aides individuelles	Euro			2 250	1 750	1 750	2 250
Sportif.f.ves soutenu.e.s	Nbre			3	4	3	5

Lutte contre les violences et les discriminations

- Faire de la pratique sportive un facteur incontestable de prévention et de cohésion sociale avec l'objectif de provoquer une prise de conscience, faire évoluer les mentalités, les comportements et les pratiques de tous.
- Soutien à la mise en œuvre d'actions de lutte contre les incivilités et les discriminations.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Aides attribuées	Euro	4 900	3 200	6 850	12 900	14 350
Associations soutenues	Nbre	8	11	20	29	29

Chiffres clés

40 porteurs de projets soutenus

45 projets soutenus

8 mini bus et véhicules adaptés au transport des sportifs en situation de handicap financés depuis le lancement du programme investissement sport handicap (105 570€).

Faits marquants

Dans le cadre de l'Appel à Projets "Le sport scolaire aux couleurs olympiques et paralympiques", organisation d'une journée Paralympique au collège de Cabestany (200 élèves concernés).

Axes de progrès / perspectives

- Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour accompagner une probable augmentation des licences avec un dispositif à diversifier envers les personnes en situation de handicap.



Stratégie	Public visé
Lutter contre les discriminations et favoriser l'inclusion sociale des seniors et des personnes en situation de handicap dans la société	Tous publics Personnes âgées et personnes en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie Associations Établissements scolaires	Animation Aides aux tiers

Les vendredis du handicap et du bien vieillir

Diversification des actions de sensibilisation du grand public aux différents types de handicap et à l'avancée en âge via des rencontres avec des acteurs impliqués auprès des personnes en situation de handicap et ou des personnes âgées afin de contribuer à changer les regards et construire une société plus inclusive (1 vendredi par mois et des évènements ciblés tels que la journée des lycéens).

La semaine bleue

La semaine bleue 2023 avait pour thème «vieillir ensemble, une chance à cultiver». Le Département a lancé un premier appel à projets pour soutenir et valoriser les actions portées par les communes ou associations sur le territoire.

Chiffres clés

- "Vendredis du handicap" : 722 personnes sensibilisées au handicap et à l'avancée en âge dont:
- 50 élèves d'écoles primaires, dans le cadre de la sensibilisation à la lecture adaptée
- 120 lycéens , journée lycées et handicaps

Faits marquants

26 janvier 2024 : Projection du long métrage "un jour, tu vieilliras" suivie d'un débat en présence du réalisateur Edouard CARRION.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre les évènements ciblés auprès des jeunes (collégiens et lycéens).
- Développer la transversalité entre les directions du Département (culture, sport, jeunesse).

10.5. Accompagnement des agents en situation de handicap ou en usure professionnelle

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
Politique gestion des ressources humaines	Agents en situation de handicap ou en usure professionnelle
Partenaires	Intervention CD66
Centre de gestion 66, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, RESANA	Gestion des ressources humaines

Accompagnement et informations aux droits par les conseillers en évolution professionnelle/référents handicap de 27 agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi avec Reconnaissance en Qualité de Travailleurs Handicapé. Parmi eux, des aménagements et équipements pour 4 agents en Période de Préparation au Reclassement avec programmation et financement de bilans de compétences et d'actions de formation.

Chiffres clés

- En 2024 : 8 recrutements de BOE au titre de "l'article 38" dérogatoire au concours
- 2 agents dans le dispositif de Période de Préparation au Reclassement bénéficiant de la qualité de BOE
- 185 agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi en 2024 dont 137 ont de plus de 50 ans
- Reclassement statutaire d'1 agent

Faits marquants

Mise en œuvre de l'expérimentation de l'article 93 de la loi de Transformation de la fonction Publique 2019 relatif au recrutement dérogatoire au concours sur emploi dits supérieurs pour les BOE : 3 agents BOE recrutés

Axes de progrès / perspectives

- Développer des actions de communication et de sensibilisation autour du handicap.
- Expérimenter des ateliers en petit collectif en prévention de l'usure pour certains publics cibles (DEJS : agents des collèges - DID : agents des routes) : bureautique, actions de formation en situation de travail (immersions sur des métiers identifiés).



Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités 2023-2027	Majoritairement des enfants mineurs ou des jeunes majeurs, parents dans le cadre de l'accompagnement éducatif...
Partenaires	Intervention CD66
Parenthèse, UDAF, Solidarité Pyrénées, Enfant Catalane, Les enfants du Lude, ADEPAPE...	Aides aux tiers

Aides financières sous forme de subventions de fonctionnement

Le Département des Pyrénées-orientales soutient de nombreuses associations présentes sur le territoire. En ce sens, la Direction Enfance Famille est particulièrement aidée par ces partenaires de terrain. En effet, les associations œuvrant dans le champ de l'Enfance-Famille participent à la mise en oeuvre d'actions diverses :

- Prévention en santé maternelle et infantile ;
- Soutien à la parentalité ;
- Accompagnement éducatif des parents ;
- Animation de salles d'attente au sein des maisons sociales de proximité sur le volet Protection Maternelle et Infantile ;
- Accompagnement et orientations de jeunes réfugiés sur le territoire ;
- Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes.

Chiffres clés

En 2024, la Direction Enfance-Famille a octroyé 29 subventions correspondant à 19 associations aidées

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget de fonctionnement voté	Euro	344 384	357 384	373 400	367 726	362 826	290 811
Budget accordé DEF	Euro	354 850	356 384	290 516	343 326	338 426	274 811
Nombre de demandes accordées	Nombre	29	32	35	37	36	26

Axes de progrès / perspectives

- La DEF a rencontré de nombreuses associations en 2023 afin de mieux comprendre leur fonctionnement, le suivi de leurs actions et les résultats. Elle souhaite poursuivre ce travail en 2024.
- Développer de nouveaux partenariats avec des associations qui œuvrent dans le champ de la protection de l'enfance et notamment sur le volet de la prévention



**FAIRE EN SORTE QUE LES
VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS
HUMAINS SOIENT
OUVERTS À TOUS, SÛRS,
RÉSILIENTS ET DURABLES**

Stratégie	Public visé
Promouvoir un urbanisme durable et résilient	Collectivités territoriales : communes, EPCI, syndicat mixte
Partenaires	Intervention CD66
État : Préfecture, DDTM... AURCA (Agence d'Urbanisme Catalane)	Avis techniques réglementaires Appui technique

Avis consultatifs en urbanisme

Le Département, en tant que Personne Publique Associée, est sollicité pour émettre son avis lors de la création, révision, modification des documents d'urbanisme. De nombreux services abondent en émettant des avis et préconisations en matière de mobilité, eau, environnement, habitat...

Aide à la prise de décision pour l'aménagement durable

Pour améliorer le suivi de ses politiques publiques à caractère environnemental (espaces naturels sensibles, aménagement rural foncier...), le Département a décidé de s'engager sur un projet de création d'une base de données cartographiques de l'occupation du sol couvrant son territoire, en partenariat avec d'autres institutions (AURCA notamment). Cette base de données sera déclinée pour plusieurs millésimes, ce qui permettra l'étude de la croissance des surfaces urbanisées du département. Elle servira également de référentiel dans le cadre de la mise en place de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Chiffres clés

33 avis transmis en 2023/2024 sur les PLU, PLUi, SCOT.

4 avis en 2023/2024 sur les dossiers déposés en commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC).

Nombre de services sollicités en interne : 5 à 10 à chaque consultation.

Faits marquants

- Organisation de "points urba" pour échanger sur les sollicitations pour avis et actualités.
- "Zéro artificialisation nette" horizon 2050 : suivi des modalités de mise en oeuvre et impacts sur le territoire.
- Démarrage de la démarche Labo PO.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Avis	Réponse à toutes les demandes d'avis malgré une probable hausse (objectif ZAN)	Courriers réponse	27	33	47	31	24	54
dont avis CDAC	/		4	4	8	3	3	7
Points urbanisme	1 à 2 par an	Réunions	0	2	1	/	/	/

Axes de progrès / perspectives

- Mettre la base de données sur l'occupation du sol à la disposition de tous,
- Faire du "point urba" un véritable groupe d'échange et de réflexion transversal.
- Utiliser les résultats de la démarche Labo PO : favoriser la prise en compte les différents risques en lien avec le changement climatique dans les documents de planification urbaine.

11.2. Observatoire Départemental de l'Habitat 66 - Plan Départemental de l'Habitat



Stratégie	Public visé
Accompagner les territoires dans la mise en œuvre de politiques d'habitat répondant aux besoins des ménages, tout en prenant compte des enjeux du Développement Durable	Collectivités territoriales : EPCI, communes Acteurs de l'habitat (privés et publics)
Partenaires	Intervention CD66
DDTM (co-pilote) AURCA (Agence d'Urbanisme Catalane)	Appui technique Pilotage, animation territoriale

Déploiement de l'Observatoire de l'Habitat (ODH)

L'ODH est un espace de mutualisation de la connaissance dont l'objectif est de nourrir le processus décisionnel en matière de politiques de l'habitat dont le déploiement a été confié à l'AURCA.

Outil de mise en œuvre du PDH, l'ODH poursuit plusieurs objectifs :

- fournir une information fiable et actualisée ;
- permettre aux acteurs du territoire d'accéder à des données habitat « travaillées » et documentées ;
- connaître la situation de l'habitat au travers des indicateurs clés (définis ensemble lors de groupes de travail) ;
- suivre et évaluer la mise en œuvre des orientations du PDH au travers d'indicateurs ciblés ;
- partager ces résultats avec l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat (élus, opérateurs, acteurs associatifs...).

Outre le déploiement de l'ODH, l'animation du PDH passe aussi par des temps d'animation : aller à la rencontre des territoires, organiser des journées thématiques.

Chiffres clés

- Un annuaire recensant 40 acteurs de l'habitat
- 2 outils cartographiques : cartographie dynamique et cartographie statistique
- 5 familles d'indicateurs et 15 indicateurs intégrés
- 5 nouveaux indicateurs par an

Faits marquants

- Déploiement d'une nouvelle interface
- Présentation au Salon des Maires

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget (financement AURCA)	22 200€/an	Euro	22200	22200	22200	22200	27500	/
Nbre indicateurs ODH	Env. 60 à terme	indic.	45	40	15	10	/	/
Temps d'animation	1 à 2/an	réunion/atelier	0	1	10	2	2	1

Axes de progrès / perspectives

2024 :

- Réalisation du Bilan du PDH 2019-2024.
- Préparation du nouveau PDH 2025-2030 avec une meilleure articulation entre les indicateurs de l'ODH et ceux du PDH.

En savoir plus



11.3. Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN)

Stratégie	Public visé
Politique Départementale de préservation des espaces agricoles et naturels périurbains	Collectivités locales, exploitants agricoles, propriétaires de foncier non bâti et/ou propriétaires forestiers
Partenaires	Intervention CD66
Communes, intercommunalités, Chambre d'agriculture, SAFER, SCOT, AURCA, professions et organismes agricoles et ou forestiers ...	Déploiement d'une compétence propre au Département

Créations de PAEN en cours

- Présentation du Schéma Départemental des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains à Enjeux : cartographies accessibles sur le site internet du Département.
- Démarrage de l'étude de faisabilité du PAEN Illibéris (7 communes – études sur 5149 hectares) sous maîtrise d'ouvrage départementale.
- Enquête publique sur le projet de PAEN de Céret.
- Délibération du Département actant le lancement d'études de faisabilité pour un PAEN Piémont des Albères (7 communes – étude sur 13462 hectares) sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Suivi des PAEN déjà créés

- Intervention foncière du Département à travers la mise en œuvre du droit de préemption PAEN sur plusieurs ventes.

Chiffres clés

- 3 PAEN créés à ce jour
 - Canohès/Pollestres (281 ha)
 - Laroque-des-Albères (606 ha)
 - Alénia (349 ha)
- Superficie totale : 1236 ha
- 4 PAEN en projet pour une surface cumulée de près de 20 000 ha



Faits marquants

- Enquête publique sur le projet de PAEN de Céret.
- Intervention foncière du Département à travers la mise en œuvre du droit de préemption PAEN sur plusieurs ventes.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Nbre PAEN / Surfaces (ha)	8 / 21 000 ha	4 / 1 236 ha	4 / 1 236 ha	4 / 1 236 ha	4 / 1 236 ha	4 / 1 236 ha	4 / 1 236 ha	4 / 1 236 ha
DIA et Rétros SAFER		nombre	15	29	39	36	16	38
Surfaces concernées (ha)		hectares	81,17 ha	77,394 ha	29,364 ha	49,715 ha	40,14 ha	32,13 ha
Préemptions		nombre	3 par CD66	7 dont 4 par CD66	8 dont 4 par CD66	6	2	2
Surfaces préemptées (m ²)		superficie en m ²	35 459 m ²	26 652 m ²	34 112 m ²	10 169 m ²	13 060 m ²	12 976 m ²

Axes de progrès / perspectives

- Lancement fin 2024 des études de faisabilité en vue de la création d'un PAEN Piémont des Albères (7 communes - 13462 ha), sous maîtrise d'ouvrage départementale (durée des études 18 mois).
- Études PAEN Plaine Illibéris : affermissement de la tranche optionnelle fin 2024, pour dossier de création enquête publique en 2025.
- Délibération de création du PAEN de Céret fin 2024.

En savoir plus



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



15 VIE TERRESTRE



11.4. Pépinière départementale

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie

Politique départementale en faveur de l'agroenvironnement

Public visé

Communes, Associations (CIVAM Bio, Cap 66, Arbres et Paysages,..) structures d'enseignement : CFA, CFPPA, ..., services et directions en interne : DID, DEJS, DEE

Partenaires

Association et organisme de recherche, Département disposant également de pépinière départementale (CD 11 notamment) Association Arbres et paysages 66

Intervention CD66

Appui technique
Aide aux tiers
Gestion du patrimoine départemental

Action principale : la végétalisation de l'espace public comme levier d'adaptation au changement climatique (baisse de la température en agglomération, refuges pour la biodiversité, infiltration des eaux pluviales...).

- Distribution de 30 000 végétaux par an à nos services internes ainsi qu'aux collectivités et associations œuvrant en faveur de la végétalisation du territoire.
- Évolution de la gamme afin de proposer des végétaux toujours plus adaptés à nos conditions climatiques actuelles et à venir.
- Valorisation des essences locales par le biais de notre adhésion à la marque "Végétal Local", avec 22 espèces marquées.

Actions complémentaires

- Outil de conseil : appui technique pour la réalisation d'espaces verts plus résilients.
- Outil d'insertion professionnelle : la moitié de l'effectif en contrats PEC.
- Outil d'expérimentation : mise en place de tests et d'innovations.
- Outil de communication : accueil de visites sur site et participation à des réunions d'information.

Faits marquants

Économie d'eau de 185 m³ en 2024 sur la période février/août (2446 m³ en 2023 ; 2261m³ en 2024).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Demandes traitées	Nbre	128	67	125	152	128
Plants distribués	Nbre	27 604	13 799	28 717	27 327	39 087
Équivalent subvention	Euros	153 080	79 410	155 785	156 495	212 935

Axes de progrès / perspectives

Continuer à :

- Soutenir les projets agroécologiques associatifs.
- Adapter la production de la pépinière au changement climatique.
- Développer l'appui technique auprès des collectivités .

Investir :

- Pour rationaliser nos usages de la ressource en eau.
- Pour perfectionner l'outil de production.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Développer l'offre de logement alternatif à l'hébergement en établissement et au "tout" domicile	Personnes âgées et personnes en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Membres de la CFHI, Communes et EPCI	Pilotage Aides aux tiers

- Soutien à l'investissement pour l'habitat inclusif à destination de personnes âgées de + de 65 ans.
- 2ème programmation de projets de vie sociale et partagée portant à 15 le nombre d'habitats inclusifs sur le territoire départemental permettant à 141 habitants de bénéficier de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) d'ici à 2031.

Chiffres clés

Soutien à l'investissement pour la construction de l'HI porté par Vivre en Béguinage d'un montant de 79 140 €.

15 projets sélectionnés dans le cadre des AMI 2022 et 2024 soit 141 AVP dont 106 personnes âgées de + de 65 ans et 35 personnes en situation de handicap pour un budget total de 3 445 000 €

Faits marquants

16 février 2023: Signature de la convention d'investissement (Vivre en béguinage- France béguinages- Département).

Novembre 2023: Signature du nouvel accord tripartite actant la pérennisation du soutien financier de la CNSA Validation du programme d'actions coordonné de l'habitat inclusif par les membres de la CFHI.

Axes de progrès / perspectives

- Développer l'animation territoriale (groupes de travail sur la fonction d'animateur de projet de vie sociale et partagée/ rencontres porteurs).
- Poursuivre l'accompagnement technique des porteurs de projet.



**ÉTABLIR DES MODES
DE CONSOMMATION ET DE
PRODUCTION DURABLES**

12.1. Développement de l'agriculture biologique

Stratégie	Public visé
Politique Départementale Agri-environnementale	Agriculteurs
Partenaires	Intervention CD66
Chambre Consulaire, stations d'expérimentations (sica centrex, CA66), structures de développement agricole (CIVAM Bio)	Aides aux tiers (structures de développement agricole et agriculteurs)

Le département possède des avantages incomparables pour produire des aliments selon le mode de production de l'Agriculture Biologique et l'agro-écologie. Les producteurs l'ont bien compris puisque, chaque année, le nombre de producteurs convertis ne cesse de croître et les surfaces également.

L'orientation donnée à la politique départementale est celle de la production de denrées alimentaires de qualité mettant en avant des pratiques respectueuses de leur environnement.

Cet axe d'intervention vise à soutenir les programmes agricoles en phase avec le principe de triple performance : respect de l'environnement, performances économique et sociale au travers des actions suivantes : animation de la filière, appui technique, expérimentation, aide à l'investissement dans les entreprises bio et sur les exploitations,...

Chiffres clés

Le Département des Pyrénées Orientales est le 2ème département français pour la part de la bio , 40% de la surface agricole en AB cultivée par 1010 exploitants bio!
En 5 ans, les surfaces bio et en conversion ont crû de 2942 ha, soit une hausse de 11,9 %.

Faits marquants

En 2024, le secteur de l'agriculture biologique fait face à de grandes difficultés à la fois conjoncturelles (fluctuations économiques, variabilité climatique, pression du marché) mais également structurelles (complexité réglementaire, insuffisance des infrastructures de distribution).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget	Euro	213 200	231 222,60	219 700	220 500	221 540	219 514
Part de la surface agricole en AB	Nombre		40	36,4	36	36,2	34

Axes de progrès / perspectives

- Développement d'une agriculture bio rentable, créatrice en emploi et accompagner les exploitations agricoles en agriculture biologique les plus en difficulté risquant la déconversion vers l'agriculture conventionnelle.

En savoir plus



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12.2. Développement des circuits courts

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

Politique Départementale Agri-environnementale

Public visé

Agriculteurs, et consommateurs (population locale et touristes)

Partenaires

Chambre Consulaire, Civam BIO, CIVR, Fédération tourisme de Terroir, EPLEFPA

Intervention CD66

Aides aux tiers (structures de développement agricoles et agriculteurs)

Le développement des circuits courts doit permettre d'une part à l'agriculture départementale de se développer et d'apporter une meilleure valorisation des productions et ainsi contribuer à l'essor des exploitations agricoles du département. D'autre part ce mode de distribution doit permettre un rapprochement du producteur et du consommateur et ainsi donner un sens à l'acte d'achat de produits alimentaires.

Dans ce cadre, le Département est ainsi engagé et partenaire d'actions visant à favoriser l'intégration des produits locaux en Restauration Hors Domicile (collèges, lycées, écoles primaires...).

Restauration collective

Le Département est un des membres fondateurs de la Société Coopérative d'intérêt Collectif - SCIC "le Local qui développe l'activité de la plateforme d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux.

Drive fermier

Le Département encourage l'émergence de nouveaux points "Drive Fermier" sur les aires de covoiturage (Aire du "péage sud").

Chiffres clés

- 1 agriculteur sur 4 pratique la vente directe
- 3 Projets Alimentaires Territoriaux en cours sur le territoire

Faits marquants

Nouveau point de vente "Drive Fermier", effectif d'ici fin 2024, sur l'aire de covoiturage "péage sud" à Perpignan.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget	Euro	272 400	306 344	326 600	253 500	253 128	245 924
Stand de vente aire de covoiturage	Nombre	2	2	1	1		

Axes de progrès / perspectives

- Développement de l'activité d'approvisionnement de la SCIC auprès des collègues du Département et de l'UDSIS.
- Conforter l'activité de la plateforme d'approvisionnement en produits locaux, SCIC le Local.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Réduction de la production de déchets par la prévention/sensibilisation, le recyclage et la réutilisation	Communauté éducative des collèges
Partenaires	Intervention CD66
EPL, Chambre d'agriculture, Mangeons local 66, Le Maillon Solidaire, EPCI, Syndicats mixtes...	Accompagnement financier des collèges en investissement et fonctionnement. Formation, actions de sensibilisation

La lutte contre le gaspillage alimentaire est l'affaire de tout acteur de la restauration dans la chaîne de production et de distribution des repas. La réduction de la production de déchets doit être appréhendée par la prévention, la réutilisation et le recyclage.

Sensibiliser et mobiliser tous les acteurs : cuisiniers, agents de restauration, animateurs, convives, services scolaires, parents d'élèves, enseignants, élus.

Le gaspillage alimentaire ne se limite pas au coût d'achat des denrées non consommées, mais également au coût du transport, du stockage, au coût environnemental, au temps de préparation, à la gestion des déchets.

La part du budget dédiée à l'achat des denrées gaspillées peut être allouée à l'achat de produits locaux et de qualité.

Le don alimentaire est un choix stratégique de lutte contre le gaspillage alimentaire qui engage collectivement chaque partie prenante de la chaîne alimentaire, il est un enjeu sociétal majeur.

Chiffres clés

- Année scolaire 2023/2024 : 32 jours de ramasse de surplus alimentaire dans un collège pilote, 1,76 tonnes de denrées alimentaires sauvées de la poubelle.

- 9 collèges ont participé à des appels à projets du Département, en lien avec le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets, permettant de sensibiliser les élèves.

Faits marquants

Collecte de surplus alimentaire dans un collège du Département .

Réduction de moitié du gaspillage alimentaire.

Ces denrées récupérées par l'association Le Maillon Solidaire (LMS) ont été redistribuées à une association d'aide-alimentaire partenaire.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2024 (au 1er/07)	2023
Volume de denrées alimentaires collectées	Nombre	1,76 tonnes en 2023/2024	
Nombre de jours de ramasse	Nombre	32 jours en 2023/2024	
Financement de projets à destination des collégiens	Euro		1 100
Nombre de collégiens ayant bénéficié d'actions de sensibilisation	Nombre		320

Axes de progrès / perspectives

- Sensibiliser les agents et les convives.
- Planifier les menus avec soin et adapter les portions aux besoins des convives.
- Mesurer et quantifier le gaspillage.
- Améliorer le recyclage et la valorisation des déchets.
- Renforcer la réflexion sur le don alimentaire.



Stratégie	Public visé
La Commande Publique Responsable : un levier de la transition écologique	Opérateurs économiques (entreprises, associations) Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
Fournisseurs et prestataires du Département, organismes associés, chambres consulaires, centrales d'achat, réseau des acheteurs	Commande publique

Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER - 2024-2028)

Élaboration (en 2023, par une démarche de co-construction, pilotée par la Direction de la Commande Publique, notamment au travers d'ateliers avec les principaux services opérationnels et acheteurs) et adoption (assemblée du 23 mai 2024) du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER - 2024-2028) : document cadre qui complète la Politique Achats (adoptée par l'assemblée départementale en décembre 2022) pour définir, par grands domaines d'achats (infrastructures, bâtiments, parc roulant, moyens généraux dont informatique), des indicateurs pertinents et des objectifs de progrès afin que la commande publique départementale prenne toute sa part dans les actions face au réchauffement climatique et au travail social.

Ressources et accompagnement des services opérationnels

Poursuite des démarches visant à prendre en compte les impacts sur l'environnement des achats du Département tout au long du cycle de vie des produits : sensibilisation des services opérationnels et des fournisseurs (sourcing, rédaction des DCE).

Chiffres clés

- Pour 2024 (état au 01/09) :
21 % des DCE relevant du seuil interne 25 000 à 90 000 € HT ont été lancés en intégrant un critère d'attribution environnemental (contre 20 % en 2023)
- 27 % des DCE de + de 90 000 € HT ont intégré un critère d'attribution environnemental (contre 26 % en 2023)
- 7 % des DCE de + de 90 000 € ht ont intégré une clause d'insertion sociale (contre 5 % en 2023)

Faits marquants

Adoption par l'Assemblée départementale à l'unanimité en session du 23 mai 2024 du 1er SPASER du Département.



Axes de progrès / perspectives

- Accompagner et suivre la mise en oeuvre du SPASER : ateliers par filières, segments d'achats, formations, sensibilisation et communication (interne, externe), à destination de la communauté des agents intervenant dans la commande publique, mais également des opérateurs économiques.
- Développer les actions de sourcing.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
La commande publique départementale, un levier pour l'économie circulaire	Opérateurs économiques (entreprises, associations) Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
Fournisseurs et prestataires du Département, organismes associés, chambres consulaires et organisations professionnelles, centrales d'achat, réseau des acheteurs	Commande publique

Prise en compte des objectifs de la loi Anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) dans les stratégies d'achats du Département : biens issus du réemploi, de la réutilisation, ou intégrant des matériaux recyclés ("3R").

Achats de produits et matériels de "seconde main", d'occasion ou reconditionnés.

Exemples :

- Marché public de fournitures de vêtements de travail et chaussures : démarche de récupération sélective des vêtements en fin de vie et partenariat avec une structure de l'économie sociale et solidaire pour leur valorisation.
- Marché public de fournitures de mobilier de bureau : création et attribution d'un lot "mobilier de bureau reconditionné".
- Marché public de fournitures de jeux, jouets et loisirs créatifs (MDPO, DEF, IDEA) : création et attribution d'un lot " jeux et jouets d'occasion".

Chiffres clés

Famille n°1 : vêtements, articles chaussants, textiles ...

Part des achats 3R en 2021 : 0 %

Part des achats 3R en 2022 : 3%

Part des achats 3R en 2023 : 14%

Famille n°13 : sièges, chaises, bureaux ...

Part des achats 3R en 2021 : 5 %

Part des achats 3R en 2022 : 30%

Part des achats 3R en 2023 : 39%

Faits marquants

Adoption du 1er Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER 2024-2028) par délibération de l'assemblée départementale le 23 mai 2024, marquant une nouvelle étape dans l'engagement de la collectivité en faveur de l'économie circulaire à travers ses achats.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la mise en oeuvre des objectifs de la loi AGEC et des axes du SPASER en faveur de l'économie circulaire par des actions concrètes liées aux marchés publics à renouveler, notamment pour les photocopieurs multi-fonctions reconditionnés.
- Développement d'une démarche de suivi des fournisseurs pour évaluer leurs propositions et actions en matière de gestion de la fin de vie des produits.

En savoir plus





12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Stratégie	Public visé
Développement économique pérenne et protection de l'environnement dans l'intérêt des générations présentes et futures, prévention et gestion des déchets	Agents du Département, Associations, Ecoles, Public en situation d'isolement et de précarité
Partenaires	Intervention CD66
Prestataires de services (filière recyclage et valorisation des déchets) Association d'intérêt général : IDA66	Gestion du patrimoine départemental Accompagnement technique Aide aux tiers

Récupération sur les principaux sites Départementaux des emballages ménagers et matériaux recyclables et valorisables : fer, bois, carton, plastique, verre, piles, cartouches d'encre, bouchons en liège, bouteilles plastiques, béton, gravats, palettes en bois... et utilisation des filières agréées spécifiques de recyclage et de valorisation.

Ré-emploi des matériaux privilégié lors de chantiers de restructuration.

Tri systématique des déchets verts provenant de la serre et ateliers. Suppression des géotextiles en polycarbonates très polluants ; remplacement par du naturel et biodégradable. Dépollution des parcelles départementales.

Informatique : Double objectif : réformer chaque année une partie du parc informatique conformément à la loi n°2021-148 du 15/11/21 (35% en 2024 et 50% à partir de 2025 et valoriser le matériel informatique en lui donnant une seconde vie grâce à un partenariat avec l'association de recyclage IDA66 qui distribue gracieusement ce matériel recyclé à un public démuné.

Chiffres clés

Pour la régie nettoyage propreté, en 2023/2024 :
 Coût des contrats avec la communauté urbaine de Perpignan : 76 723 € TTC
 Dépenses pour le tri sélectif : 10 300 € TTC
 Recettes générées : 3 197 € TTC
 Ramassage de 7.5 T/mois plus 2.6 T/mois valorisées.
 5 100 m2 de terrains départementaux dépollués
 7 palettes soit 2,8 tonnes de matériel informatique

Faits marquants

Installation d'une benne à carton sur le site Ch. BOURQUIN en juin 2024 et une en fin d'année sur le site de PANCHOT afin d'augmenter la valorisation des cartons.
 Dépollution du site St Vicens (3100 m2).
 Aide pour la réinsertion professionnelle.
 Aide à la protection de l'environnement ; Lutte contre la fracture numérique.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Ferraille/carton/papier recyclés	Tonnes	22	31	48	56,4	46,59	39
Recettes	Euros	2240	2240	2240	2240	2240	2240
Déchets ramassés en bord de Routes Départementales	Tonnes	51	92	54	155	98	
Temps de nettoyage routes	Jours	1 052	1 143	1 606	1 484	1 294	1 205
Budget nettoyage routes	Euros	219 070	244 240	345 090	332 444	277 566	252 842

Axes de progrès / perspectives

- Optimisation du recyclage : Actions de sensibilisation en faveur des agents du CD, sur les écogestes à tenir pour une meilleure gestion des déchets et du tri.
- Formation "d'ambassadeur du tri" (agents référents par site).
- Poursuite de l'identification de nouvelles filières de valorisation ainsi que la recherche de nouveaux partenaires.
- Optimisation du ré-emploi de matériaux.
- Fin 2024/début 2025, mise en place d'un marché de tri des déchets ayant pour objectif la réduction des dépenses et l'optimisation des recettes.



Stratégie	Public visé
Plan Climat Énergie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"	Collectivités, acteurs de la filière
Partenaires	Intervention CD66
Acteurs socio-professionnels de la filière bois. Structures institutionnelles. Union Régionale des collectivités forestières d'Occitanie	Gestion du patrimoine départemental Animation Appui technique Aides aux tiers

Schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers

Finalisation et approbation du schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers. Réalisation des premiers aménagements routiers.

Appel à projets « bois construction »

Le bois pour ses performances reste un matériau vertueux en terme de développement durable. C'est pourquoi, le Département a lancé en 2021 un appel à projets « Construisons bois dans les Pyrénées-Orientales » à l'attention des collectivités pour les inciter à l'utiliser. Ainsi, 21 projets ont été sélectionnés et bénéficient d'un appui technique et d'une aide financière pour aider à leur réalisation. En juillet 2024, 13 projets étaient réalisés.

Chiffres clés

- 48% du territoire départemental est boisé dont les 3/4 sont des forêts de production, 2/3 feuillus et 1/3 résineux,
- 70% de la forêt est privée (50 000 propriétaires) et 30% publique (30 forêts domaniales et 47 forêts de collectivités),
- 20 % de l'accroissement est récolté et 95% du bois d'oeuvre récolté dans le département est exporté.

Faits marquants

- Début de la mise en œuvre du schéma d'accès à la ressource forestière.
- Première commission annuelle de suivi schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021
Budget	Euro	41 000	39 000	39 000	255 000
Dont Appel à projet	Euro	0	0	0	220 000
Bénéficiaires de l'appel à projet (collectivités)	Nombre	0	0	3	21

Axes de progrès / perspectives

- Inciter les collectivités à utiliser du bois et du liège local.
- Soutenir la structuration d'une filière bois construction départementale.
- Inciter les propriétaires forestiers à appliquer une gestion multifonctionnelle et durable.
- Appliquer le schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers présentant un enjeu fort.

En savoir plus





**PRENDRE D'URGENCE
DES MESURES POUR
LUTTER CONTRE LES
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET LEURS
RÉPERCUSSIONS**



Stratégie	Public visé
Faire des PO un département pilote sur l'adaptation au changement climatique - démarche LABO P.O	Élus et techniciens Acteurs locaux impliqués sur ces enjeux Population locale et touristique, scolaires
Partenaires	Intervention CD66
État, collectivités, scientifiques, universitaires, SDIS, syndicats, associations...	Animation / Accompagnement technique / Aide aux Tiers / Éducation à l'environnement et au Développement Durable

Labo PO

Le département des Pyrénées-Orientales subit depuis de nombreuses années les répercussions du changement climatique. Sous l'influence du climat méditerranéen, il a toujours connu des chaleurs estivales, des inondations, des incendies. Cependant, les effets du changement climatique ont clairement amplifié ces phénomènes.

Ainsi, notre département est depuis plusieurs mois au centre de l'attention comme étant aux avant-postes de ce changement climatique qui va impacter l'ensemble des territoires.

C'est dans ce contexte d'urgence que le Département des Pyrénées-Orientales mène une démarche expérimentale intitulée "Labo PO : les Pyrénées-Orientales, laboratoire de solutions face au changement climatique". Les objectifs de celle-ci sont de limiter et de pallier les conséquences du changement climatique sur son territoire. Il s'agit notamment de former et d'informer nos décideurs afin de réinterroger et, si nécessaire, réorienter nos politiques publiques.

Chiffres clés

4 journées thématiques organisées en 2024 :

- risque incendie à St-André en mars
- risque sécheresse à Planèzes en avril
- risque submersion / érosion à Argelès s/Mer en mai
- risque inondation programmée à Torreilles en septembre



Faits marquants

Organisation des quatre journées à l'attention des élus départementaux avec intervention d'experts, visite de terrain, quiz, création de vidéos, atelier d'intelligence collective. Tenue d'un stand Labo PO lors du colloque Mare Nostrum à Port-Vendres.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
			2024 (au 1er/07)	2023
Budget (hors comm')	30 000€/an	Euro	25 000	
Nombre de manifestations	Env. 4 à 5/an	réunion/atelier	4	
Groupes de travail	2 à 5/an	réunion/atelier	5	1
Création de support de sensibilisation / communication / animation	2 à 5 /an	Supports	5	

Axes de progrès / perspectives

- Rédaction d'un livret du diagnostic, de l'état des lieux des actions portées par le CD et identification des leviers du CD pour aller plus loin avec les priorités pour 2025.
- Développement d'outils de sensibilisation / animation / communication.
- Évolution des dispositifs d'appui technique et financier au bloc communal.

13.2. La prévention contre les incendies de forêt

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

Plan Climat Énergie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"

Public visé

Collectivités compétentes DFCI, Associations, Grand public, SDIS

Partenaires

État, UE, Région et l'ensemble des collectivités à compétence DFCI

Intervention CD66

Appui technique
Aides aux tiers
Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation

Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne

Le Département, conscient des potentialités et de la vulnérabilité face au changement climatique du patrimoine forestier de son territoire, et soucieux de sa préservation, poursuit une politique de protection contre les incendies de ces espaces naturels boisés. Elle se concrétise par l'application d'un Programme « Département / État » intitulé Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne dont les objectifs sont de réduire le nombre d'incendies, de minimiser la surface incendiée et d'encourager toutes dynamiques forestières et agropastorales pouvant réduire la vulnérabilité des formations forestières. Pour cela le Département, en cofinancement avec l'État, la Région et l'UE soutient :

- l'aménagement des massifs sensibles en équipements d'aide à la lutte contre les incendies (pistes, citernes, coupures),
- la conduite d'opération de surveillance en période estivale (tours de guet, formations des RISC..),
- la conduite d'opération de sensibilisation.

Chiffres clés

- Un massif sensible de plus de 200 000 ha dont 50% présentant un aléa incendie élevé.
- Une moyenne annuelle de 90 incendies pour 570 ha au cours des 30 dernières années soit une réduction 34 % d'éclosion et 78 % de la surface incendiée par rapport à la période antérieure.
- Des massifs sensibles équipés par plus de 2 650km de pistes DFCI, 430 points d'eau et 850 ha de coupures de combustibles.

Faits marquants

- Des territoires sensibles couverts par des documents de planifications.
- Une compétence DFCI assurée par des EPCI investis.
- La mise en place de patrouilles citoyennes en complément des patrouilles ONF.
- L'organisation d'une journée "risque incendie" dans le cadre de la démarche "LABO PO".

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Aides aux tiers	Euro	192 000	148 400	224 000	185 000	550 000	233 930
Incendies	Nbre		96	132	124	62	132
Surfaces calcinées	ha		1 266	1 566	411	174	485

Axes de progrès / perspectives

- Conforter les actions de sensibilisation et de communication pour développer la prévention incendie.
- Adapter notre territoire au changement climatique, la sensibilité incendie de notre territoire est amenée à s'aggraver à terme et des territoires aujourd'hui peu touchés le seront demain et nécessiteront d'être aménagés.
- Poursuite du travail d'entretien des parcelles départementales dans le cadre des obligations légales de débroussaillage.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Adaptation au changement climatique	Collectivités du département des PO Agents Collégiens
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Pôle de compétitivité d'Aqua Valley (projet Aquarhse) Région Occitanie	Animation Accompagnement technique Aide aux tiers Gestion du patrimoine départemental

La gestion intégrée des eaux pluviales consiste à favoriser la gestion de l'eau de pluie à la source, notamment avec les techniques d'infiltration. Elle a pour effet de diminuer les risques d'inondation et de pollution, de recharger les nappes, d'éviter la saturation des stations d'épuration et les déversements par trop plein dans les milieux naturels, de favoriser la présence d'îlots de fraîcheur, de valoriser les territoires par un aménagement paysager réfléchi.

Sensibilisation, accompagnement technique et financier des collectivités

L'objectif est d'orienter les collectivités vers des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales à différents niveaux : études type "schéma directeur" et de travaux d'aménagement ou de déconnexion des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

- 6 schémas d'eaux pluviales réalisés ou en cours
- 50 participants aux ateliers participatifs de sensibilisation auprès des différents acteurs des PO (avec Aquarhese).
- Formation avec le CNFPT sur la désimperméabilisation des sols.
- 10 avis sur les PLU et dossiers d'aides aux communes avec travaux de désimperméabilisation

Actions sur le patrimoine départemental

Conduite d'une étude de faisabilité de désimperméabilisation de 9 sites appartenant au Département des PO pour rendre le Département exemplaire.

- Co-construction de scénarii d'aménagement avec les élèves du collège Pagnol.
- Concertation auprès des agents travaillant sur les sites de l'étude interne de désimperméabilisation.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Indicateurs de réalisation							
Budget	350 000	Euro					
Nombre de bénéficiaires de subventions	10	collectivités/structures	8	6			
Nbre d'études	10	études	3	1			
Nbre d'animations	1	Ateliers / jeux pédagogiques / stands ...	1	1			
Nbre de formations	1	formation	/	1			1
Nbre de projets	2	site/aménagement	/				

Axes de progrès / perspectives

- Travaux de désimperméabilisation de sites appartenant au CD66, suite à l'étude de faisabilité.
- Lancement d'un AAP Désimperméabilisation des sols en 2024 auprès des collectivités et suivi à venir des futures opérations lauréates.
- Accueil d'un apprenti en communication environnementale pour créer des supports de sensibilisation et de communication.

En savoir plus

Guide GIEP AQUARHESE 2024
Bilan d'activités GIEP 2023



13.4 - Gestion des cours d'eau et du risque inondation

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

Politique départementale de gestion intégrée, solidaire et durable des milieux aquatiques et de résilience face au risque inondation

Public visé

Communes, EPCI ou syndicats de bassins versant.
FDPPMA66
ASCO de berges

Partenaires

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Région Occitanie, DDTM66, SPC-MO, Chambre d'Agriculture66, Syndicats de bassins versant.
Grand Site, ADT, Fédération des Réserves Nat.

Intervention CD66

Animation
Appui technique
Appui financier

Gestion intégrée des cours d'eau :

Le Département poursuit sa politique d'accompagnement votée en juin 2022 axée sur :

- la gestion intégrée, solidaire et durable des milieux aquatiques (projets relatifs à la continuité écologique, la restauration morphologique des cours d'eau, la reconquête des espaces de mobilité et champs d'expansion de crues, la reconnexion des bras morts et zones humides.)
- la résilience du territoire face au risque inondation (réduction de vulnérabilité, prévention et prévision des crues, gestion de crise, information, sensibilisation des différents acteurs).

L'objectif vise à soutenir des opérations s'inscrivant dans des stratégies globales, concertées, participant à l'amélioration du bon fonctionnement des cours d'eau, concourant à l'atteinte de l'objectif du Bon État des masses d'eau et contribuant à réduire la vulnérabilité du territoire.

Chiffres clés

- Barrage de l'Agly : non rempli pour la 2ème année consécutive (Max début juin : 14.9/27.5 Mm3)
- Remplissage très tardif mais salubre du barrage de Vinça (24.5 Mm3) grace aux pluies de mai 2024
- Multiplication des réunions de gestion de crise (Comités Barrages et Comités Ressources)
- 29 mois en restriction d'usage de l'eau



Faits marquants

L'année 2024 se cumulant à celle de 2022 et 2023 reste marquée par la sécheresse exceptionnelle de par sa durée, son intensité et son étendue.

De nombreux impacts sur la biodiversité, l'alimentation en eau potable, le tourisme, l'agriculture (en particulier vallée de l'Agly).

Axes de progrès / perspectives

Cette situation de sécheresse est inédite pour le département, cela montre sa vulnérabilité importante et le besoin urgent de s'adapter.

- Faire évoluer les politiques publiques pour inciter au changement rapide et à la prise de mesures adaptées au changement climatique en cours afin de rendre le territoire plus résilient.

En savoir plus

Site de visualisation de l'État des ressources en eau du département des Pyrénées-Orientales :

<https://visieau66.follow.solutions/Extension/Synoptique>

13.5. Adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Stratégie	Public visé
Renforcement de la résilience du modèle agricole départemental	Agriculteurs
Partenaires	Intervention CD66
Chambre Consulaire, stations d'expérimentations (sica centrex, CA66), structures de développement agricole (CIVAM Bio), Terres Vivantes, Adelfa.	Soutien aux structures de développement agricole

Face aux défis croissants imposés par le changement climatique, il est essentiel que notre Département repense ses pratiques agricoles pour garantir la résilience de notre système alimentaire. Cette stratégie vise à adapter les méthodes de production en intégrant des techniques durables, innovantes et respectueuses de l'environnement. Elle repose sur l'optimisation de la gestion des ressources naturelles, la diversification des cultures, l'amélioration de la résistance des variétés, et la promotion de l'agroécologie.

En renforçant les capacités des agriculteurs à s'adapter aux conditions climatiques changeantes, cette stratégie ambitionne de sécuriser la production alimentaire, de préserver les écosystèmes, et de soutenir les communautés rurales.

À travers la recherche, la formation et la collaboration entre acteurs publics et privés, elle prépare le secteur agricole à relever les défis climatiques de demain tout en assurant sa durabilité à long terme.

Les récentes campagnes agricoles ont été particulièrement éprouvantes entraînant des pertes économiques significatives pour les agriculteurs. Face à cette situation, le Département a mis en place des aides de solidarité d'urgence pour soutenir les foyers agricoles les plus touchés par le gel de 2021 et la sécheresse de 2023.

Faits marquants

- 2022- 2023 : sécheresse
- 2021 avril : gel
- 2020 janvier : tempête Gloria
- 2019 octobre : épisode méditerranéen
- 2019 juin : canicule
- 2018 février : gel



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats
		2024 (au 1 ^{er} /07)
Budget	Euro	109 255,40



Axes de progrès / perspectives

- Le département des Pyrénées Orientales doit servir de laboratoire d'expérimentation pour une adaptation au changement climatique.
- Évaluation des impacts du changement climatique sur les cultures du département et les pratiques agricoles, renforcement de la recherche et de l'innovation, diversification des Systèmes de Production, Optimisation de la gestion des ressources naturelles.

En savoir plus



13.6. Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments du Département



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

7 ENERGIE PROPRE ET D'UN CÔUT ABORDABLE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Stratégie	Public visé
Priorité 1 du Bilan Carbone 2021 Plan Climat Énergie Territorial	Agents du Département, notamment les responsables des bâtiments, des collèges et de l'IDEA.
Partenaires	Intervention CD66
Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) Plan de relance de l'Etat	Gestion du patrimoine départemental

Structuration d'un management énergétique

Le projet de management de l'énergie a obtenu 1,6 M€ de financement (ACTEE) de 2022 à 2026 pour monter en compétences, développer la supervision des consommations, et réaliser un ensemble d'études techniques.

- Choix de la solution AVOB pour le management énergétique, outil commun à tous les services et centralisant les données (consommations, facturations, production).
- Internalisation des déclarations OPERAT.
- Achat de kits de diagnostic (Caméra thermique, anémomètre, vitromètre, multimètre, ...).

Travaux

Vote en 2024 d'un plan pluriannuel d'investissements pour la rénovation des bâtiments, basé sur le Schéma Directeur des Energies réalisé en 2023. Ciblage des sites à fort enjeu (consommations, émissions carbone).

Réflexion en cours pour organiser la valorisation des Certificats d'Economie d'Énergie liés aux travaux de rénovation énergétique sur le patrimoine du CD66.

Optimisation des équipements

- Limitation des températures dans les bâtiments et actions de sensibilisation (notes, suivi des consommations, communication interne pour sensibiliser les agents)
- Travaux de régulation des températures initiés en 2022 et poursuivis en 2023 (Direction des Solidarités et Dispensaire) afin de maîtriser les dépenses énergétiques.

Chiffres clés

- Objectif de réduire de 10% les consommations d'énergie sur 2022/2024.
- Objectif de réduire de 49% les émissions de gaz à effet de serre dues aux consommations de 2008 à 2030 .

Faits marquants

- Le décret tertiaire impose aux bâtiments de plus de 1000 m² une réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 .
- Le décret BACS impose dès 2025 une Gestion Technique performante pour les systèmes énergétiques du Bâtiment.
- Doublement du coût moyen des énergies en 2023.

Axes de progrès / perspectives

- Plan Pluriannuel d'Investissement pour la rénovation des bâtiments s'appuyant sur le schéma directeur énergie.
- AMO pour optimiser les contrats de maintenance.
- Convention avec le SYDEEL66 pour valoriser les certificats d'économie d'énergie.
- Déploiement de la solution de management de l'énergie AVOB commune à tous les services, fiabilisation des données.

13.7. Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto

Stratégie	Public visé
Priorité 2 du Bilan Carbone 2023 Plan Climat Énergie Territorial	Agents du Département responsables du parc roulant et agents utilisant les véhicules de la collectivité.
Partenaires	Intervention CD66
Groupement d'achat de l'UGAP	Gestion du patrimoine départemental

Favoriser l'éco-mobilité et mobilités douces : navettes inter-sites pour déplacement pendulaire avec parking relais ; arrêt COS un midi par semaine. Arrêt gare SNCF en cours de programmation.

Augmentation du parc de vélos électriques : on compte actuellement 26 vélos et 12 trottinettes électriques destinés aux petits déplacements urbains des agents, sur un total de 60 vélos, répartis sur l'ensemble des services du Département.

Augmentation du parc de véhicules électriques et hybrides : Actuellement 36 véhicules électriques + 57 véhicules hybrides représentant 16% du parc total de VL/VU (584).

En 2024 :

- acquisition de 8 véhicules électriques supplémentaires et mise en place de 9 nouvelles bornes électriques sur des sites non équipés,
- redéploiement en pools de véhicules peu utilisés pour en augmenter l'optimisation.

Chiffres clés

2364 tonnes équivalent CO2 (tCO2e) en 2022 :

- 1905 tCO2e de consommation de carburant (émissions directes),
- 141 tCO2 pour les déplacements pro hors flotte,
- 318 tCO2 de consommation gazole non routier.

Objectif de réduction de 28% des émissions de Gaz à effet de serre entre 2008 et 2030

Fait marquant

Nouveaux marchés prenant en compte le développement durable (loi AGEC) ex : Favoriser les pièces détachées en échange standard.

Formations à l'éco-conduite pour les agents.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget carburant	Euro	538 619	1 018 034	1 024 218	1 160 216	826 655	1 065 901
Véhicules légers ou utilitaires	Km	3 110 860	6 231 278	6 849 532	6 602 092	5 198 645	6 470 915
Véhicules légers ou utilitaires	Nbre	599	584	551	539	499	448
dont électriques	Nbre	36	36	13	13	9	8
dont hybrides	Nbre	57	57	53	53	52	40
dont thermiques	VL+VU	552	548	538	473	438	400
PL	km	307 823	602 605	1 054 575	1 323 933	535 104	1 173 261
Flotte PL	PL	95	90	90	94	86	87

Axes de progrès / perspectives

- Renforcement du suivi technique, administratif et financier pour économiser les flux et optimiser le financement des opérations.
- Poursuite des efforts pour passer d'une maintenance corrective à une maintenance préventive.
- Exploitation des données de géolocalisation mise en œuvre depuis le 01/01/24, pour optimiser l'usage des véhicules et favoriser l'usage en pool.
- Installation de 10 bornes électriques en 2025.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



13.8. Autres déplacements des agents et télétravail

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
Priorité 2 du Bilan Carbone 2022 Plan Climat Énergie Territorial	Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
Services départementaux	Gestion des ressources humaines

Déplacements professionnels des agents réalisés hors flotte de véhicules

En 2023, la tendance constatée en augmentation est l'achat des billets de train par les agents directement (142 contre 67 pour la DRH). Ces 142 billets équivalent à une distance parcourue de 191 846 kms pour un montant de 11 513,50 €.

Chiffres clés

Le train est 4 à 5 fois moins cher que le remboursement des frais kilométriques voiture, 2 fois moins cher que l'avion et équivalent au coût du carburant de la flotte auto.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2023	2022	2021	2020	2019
Frais kilométriques voiture	Euros	274 907,65 €	251 911,74 €	128 713,00 €	172 245,00 €	286 158,00 €
Distances parcourues en voiture	km	714 751	641 940	371 461	494 814	822 561
Coût de déplacement voiture	€/km	0,38 €	0,39 €	0,35 €	0,35	0,35
Frais de billets de train DRH	Euros	9 748,46 €	11 870,50 €	5 622,30 €	3 538,80 €	23 449,30 €
Distances en train – DRH	km	90 519	96 689			
Frais de billets de train agents	Euros	11 513,00 €				
Distances train - agents	km	191 846				
Coût de déplacement en train	€/km	0,08	0,12 €			
Frais de billets d'avions *	Euros	1 474,00 €	2 575,00 €	2 380,67 €	2 056,80 €	16 523,23 €
Distances parcourues en avion *	km	8 199	13 665			
Coût de déplacement en avion	€/km	0,18 €	0,19 €			

* chiffres basés sur les billets uniquement achetés par la DRH

Télétravail au Département des Pyrénées-Orientales

Le télétravail permet de réduire les trajets domicile-travail et ainsi limiter les émissions de CO₂, d'une part et de réduire le risque des accidents de trajets professionnels, d'autre part. Il est basé sur le volontariat des agents sur des postes télétravaillables. Il concerne 845 agents en 2023 qui ont été positionnés au moins un jour en télétravail (ordinaire) sur le logiciel de gestion du temps dans le respect de la charte télétravail adaptée chaque année aux évolutions nécessaires liées à son intégration plus forte dans l'organisation du travail.

En complément le système de téléphonie AVAYA permet de généraliser la possibilité d'organiser des visioconférences.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2023	2022	2021	2020	2019
Agents en télétravail ordinaire	Nombre	845	803	1 224*	1 224*	131
Jours en télétravail ordinaire	Nombre	22 723,50	17 465,50			
Jours en télétravail spécifique	Nombre	2 839	2 016			
Jours en télétravail covid19	Nombre	0	12 719			
Total jours en télétravail	Nombre	25 562,50	32 200,50			

*Période Covid

Axes de progrès / perspectives

- Augmentation du nombre d'équipements informatiques (portable, casque audio, écran...)
- Dématérialisation des actes administratifs (i-parapheurs)
- Formations et accompagnement des agents à l'utilisation des outils de visioconférence
- Poursuite des formations des cadres liées au télétravail et au management à distance.



**CONSERVER ET EXPLOITER
DE MANIÈRE DURABLE
LES OCÉANS, LES MERS
ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Usagers de la Réserve (plongeurs, pêcheurs professionnels et de loisirs, plaisanciers, apneïstes, baigneurs... site ouvert et accessible toute l'année), scolaires, scientifiques...
Partenaires	Intervention CD66
État (DREAL financeur à 55 %), Région Occitanie, Parc naturel marin du golfe du Lion, Sorbonne Université, Université de Perpignan, Éducation Nationale, Pêcheurs plongeurs...	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'environnement et au développement durable

La Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls est gérée par le Département depuis 1977. Sa superficie totale est de 650 hectares, dont 600 hectares où les activités humaines sont réglementées et 65 hectares sont en zone de protection renforcée, où quasiment toutes les activités humaines sont interdites.

- L'extension du périmètre : après une phase de concertation avec les usagers et le grand public, réalisée de janvier 2022 à juin 2023, le projet d'extension de la Réserve marine a été déposé auprès de services de l'état au printemps 2024. Il prévoit une extension de 1035 hectares, du Cap Béar au Cap Cerbère, dont 2 nouvelles zones de protection renforcée, de 70 hectares au total.
- Création de la zone de mouillages de Paulilles : 51 bouées ont été aménagées dans la baie de Paulilles pendant l'été 2023 pour empêcher l'ancrage des bateaux et préserver les herbiers de posidonies. Ces bouées sont en place et gérées par le Département du 1er mai au 30 septembre.

Chiffres clés

- 250 000 visiteurs par an, dont 35 000 plongeurs et 30 000 personnes au sentier sous-marin.
- 1 300 élèves accueillis lors d'animations pédagogiques.
- Plus de 1 200 heures de surveillance effectuées par an.
- Un "effet Réserve" très marqué, validé par plus de 15 suivis scientifiques par an.

Faits marquants

- En 2024, le Département a organisé de nombreux événements pour fêter les 50 ans de gestion de la Réserve marine.
- Le site est reconnu mondialement par des organismes spécialisés (UICN, Océan Refuge et ASPIM), avec notamment le renouvellement du label UICN en 2024.



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/09)	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre de visiteurs au sentier sous-marin	A stabiliser	Visiteurs	32687	29120	33692	31020	30060	29775
Nombre de visiteurs ayant participé aux animations	A maintenir	Visiteurs	4100	3712	3350	1600	1200	2150
Nombre d'élèves accueillis	A maintenir	Élèves	789	1267	1369	1153	650	1450
Nombre de mérous comptabilisés		Individus	X	729	X	X	650	X
Nombre de plongeurs sous marin	A stabiliser	Visiteurs	En cours	30600	36517	36647	29147	30323

Axes de progrès / perspectives

- La phase d'instruction administrative de l'extension de la Réserve marine, qui portera sa superficie totale à 1680 ha, entre les communes de Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer et Cerbère, devrait durer 2 ans au maximum et va inclure une enquête publique.
- La création de 2 zones de protection renforcée supplémentaires permettra d'obtenir un effet réserve maximisé.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Associations - Communes et EPCI - Syndicats de Bassins versant - Grand public
Partenaires	Intervention CD66
État - Agence de l'Eau RMC - Région Occitanie - ARB - OFB	Animation, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique Aide aux tiers

Animation d'une stratégie de protection et de valorisation des Zones Humides (ZH)

- Appui technique et financier aux actions de protection et restauration (études, acquisitions foncières, travaux).
- Animation du réseau de gestionnaires des zones humides (veille technique, partage de connaissances, mise à jour de la base de données).
- Communication / Sensibilisation: faire connaître les zones humides, les pressions qu'elles subissent, leurs rôles dans l'adaptation au changement climatique et aider à leur préservation.

Continuités écologiques

Amélioration de la transparence des routes départementales (ex : création d'un passage à amphibiens en bordure d'une mare temporaire méditerranéenne).

Création de zones de préemption

Animation foncière avec le CEN et le Conservatoire du Littoral auprès des collectivités pour la maîtrise foncière de leur territoire sur des secteurs à enjeux écologiques.

Chiffres clés

- 200 000 € d'investissement pour maintenir les continuités écologiques.
- + de 11 000 ha en zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles.
- 11 200 € d'aides à l'acquisition de zones humides.

Faits marquants

- Création du premier passage à amphibiens de l'arc méditerranéen (Opoul).
- Création d'une zone de préemption à Nohèdes.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Budget	€	37 986 (237436 en comptant le crapauduc)	15 550	17888	4 328	24 500
Aides aux tiers	€	37 436	15 000	17 888	4 328,00	9 500
Subventions perçues	€	4557 (164 557 en comptant l'aide crapauduc)	4 722	4 722	4 722	4 680
Ateliers / jeux pédagogiques / stands...	Nombre	1 Atelier ÉcoDélégués (automne 2024)				1 (fête de la nature)
Études	Nombre			1 (cartographie et priorisation parcelles départementales à enjeux)	1 (création base de données ZH)	

Axes de progrès / perspectives

- Développer des actions de connaissances/préservation/restauration sur les zones humides en propriété départementale.
- Identifier les corridors écologiques pour les espèces des ZH, développer des aménagements protecteurs.
- Limiter la disparition des zones humides - inscription dans les documents d'urbanisme.



**PRÉSERVER ET RESTAURER
LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT
À LES EXPLOITER DE FAÇON
DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS,
LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION,
ENRAYER ET INVERSEMENT LE PROCESSUS
DE DÉGRADATION DES SOLS ET
METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT
DE LA BIODIVERSITÉ**



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Collectivités Agents de la collectivité
Partenaires	Intervention CD66
GOR, CEN Occitanie, ARB	Gestion du patrimoine départemental Appui technique, aides aux tiers Animation Éducation au Développement Durable

Opération gîtes biodiversité

Développement d'un réseau de nichoirs et de gîtes pour l'avifaune et les chiroptères sur les espaces et les bâtiments publics départementaux. Formation des agents et du public accueillis, diagnostic des espèces, création de nichoirs sur mesure.

Corridors écologiques

Identification des axes routiers qui recensent de nombreuses collisions avec la faune sauvage (grande et petite faune). Détermination des points noirs. Sensibilisation des patrouilleurs à la reconnaissance de certaines espèces.

Stratégie compensatoire

Réflexion collective avec les services de l'État pour articuler les politiques foncières et améliorer la démarche ERC de la collectivité. Définition d'une stratégie foncière pour anticiper les besoins liés à des aménagements et mutualiser les sites acquis. Recherche de cohérence écologique et d'efficacité

Chiffres clés

Plus de 50 nichoirs installés
Animation foncière sur près de 400 ha



Faits marquants

L'accompagnement en interne et auprès des collectivités est indispensable et doit monter en puissance pour que les enjeux environnementaux et de préservation de la biodiversité soient intégrés à l'ensemble des politiques sectorielles.
Recrutement d'un ingénieur écologue.

Axes de progrès / perspectives

- Objectif d'installation de 100 nichoirs pour favoriser la biodiversité en milieu urbain, suivi des nichoirs et analyse de la fréquentation par les espèces.
- Réduire les collisions sur les routes avec la faune sauvage : recensement via une appli mobile, création d'aménagements intégrés.
- Formalisation d'une stratégie foncière compensatoire.



15.2. Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels et Biodiversité



Stratégie	Public visé
Schéma départemental des espaces naturels	Tous publics Collectivités Associations
Partenaires	Intervention CD66
11 organismes gestionnaires de sites (PNR, FRNC, ONF, SMC GS, CEN, GOR, Rivages, ...)	Soutien technique et financier pour acquérir, gérer, préserver, sensibiliser les espaces naturels protégés et la biodiversité

Valoriser les espaces naturels, leur biodiversité

Promouvoir auprès des collectivités la préservation de la Biodiversité à travers les démarches des gestionnaires d'espaces naturels et faire connaître le réseau d'acteurs par la création d'un annuaire qui recense l'ensemble des contacts liés à l'ingénierie écologique et aux gestionnaires d'espaces naturels

Soutenir les gestionnaires de sites naturels

Partenariat (technique et financier) avec les gestionnaires d'espaces naturels pour mettre en œuvre leurs plans de gestion, projets d'aménagement, de sensibilisation et d'accueil du public.

Ingénierie et appui technique

Accompagnement technique auprès des collectivités pour intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagements. Réflexion pour lancer un 3e appel à projets "Nature en ville".

Formation Biodiversité

En partenariat avec le CNFPT, une formation sur les "Règles et sanctions en matière d'environnement" a été réalisée le 1er février 2024 pour les élus et agents des collectivités.

Chiffres clés

Subventions allouées aux gestionnaires à hauteur d'un million d'euros.
Création d'un annuaire des acteurs de l'écologie avec plus de 50 contacts.

Faits marquants

Publication et présentation du Bilan des AAP Nature en ville.



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Aide acquisition Foncier	€	10 000	10 000	5 000	5 000	5 000
Études écologiques	€	22 000	20 000	15 000	15 000	10 000
Réserves Naturelles	€	213 000	213 000	213 000		
AAP Nature en ville	€		125 000	125 000	150 000	25 000
Participation statutaire	€	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000
Gestion des espaces	€	110 000	100 000	90 000	80 000	70 000
Ingénierie écologique	€	20 000	5 000			

Axes de progrès / perspectives

- Lancement du 3e appel à projets Nature en ville.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
Schéma départemental des espaces naturels	Tout public, scolaires, scientifiques, socioprofessionnels
Partenaires	Intervention CD66
Nombreux sur chacun des sites (services de l'État, collectivités locales, fédérations, associations, socioprofessionnels, etc)	Gestion du patrimoine départemental Éducation à l'environnement et au développement durable

Les 7 sites naturels gérés par le Département comprennent 1 site marin, la Réserve marine de Cerbère-Banyuls, et 6 sites terrestres répartis sur l'ensemble du territoire : les sites classés du Lac des Bouillouses et de l'Anse de Paulilles, les lacs de la Raho et de l'Agly, la Réserve naturelle régionale de Nyer et le site naturel des Dosses.

Les missions communes sur ces sites sont la préservation de la biodiversité, l'accueil du public, l'encadrement des usages et le développement d'un tourisme durable, la mise en valeur du paysage et du patrimoine local, l'éducation à l'environnement et au développement durable. Les grandes actions en cours sont :

- la prise en main de la gouvernance du site classé des Bouillouses, avec notamment la mise en place, depuis 2023, d'un Comité de gestion du site ;
- les actions et aménagements d'adaptation au changement climatique, notamment à Paulilles et la Raho ;
- la reprise de l'entrée principale du Lac de la Raho (projet estimé à plus de 1 M€).

Chiffres clés

- 1,5 à 1,7 millions de visiteurs/an. La fréquentation estivale du site le plus fréquenté, le Lac de la Raho, a significativement baissé en 2023 et 2024, du fait de la sécheresse et de la dégradation de la qualité de l'eau, limitant les activités de baignade, nautiques et de pêche.

Faits marquants

L'engouement pour les sites naturels est de plus en plus important, notamment depuis la pandémie de Covid-19, et la fréquentation de ceux-ci augmente peu à peu depuis 20 ans. Cela oblige à mener des actions de préservation (réglementation, limitation de la fréquentation) qui sont de mieux en mieux comprises et acceptées par le grand public.

Tableau de suivi

Indicateurs	Sites					
	Lac des Bouillouses	Anse de Paulilles	Lac de la Raho	Lac de l'Agly	Réserve de Nyer	Site naturel des Dosses
Statut / protection	Site classé (loi de mai 1930) + Natura 2000 + ZNIEFF	Site classé (loi de mai 1930) + Natura 2000 + ZNIEFF	Réserve écologique : ZNIEFF	ZNIEFF	Réserve naturelle régionale + Natura 2000 + ZNIEFF	ZNIEFF
Propriété	CD 66, SNCF, ONF, collectivités locales, privés...	Conservatoire du littoral	CD 66	CD 66	CD 66	CD 66
Type	Montagne, haute montagne, lacs, cours d'eau et zones humides	Ancienne usine de dynamite transformée en site touristique paysagé avec espaces jardinés, bosquets et prairies	3 retenues d'eau artificielles (principale, touristique et écologique) entourées d'espaces verts entretenus	Retenue artificielle entourée de vignes, bois et garrigue	Montagne et haute montagne	Lagune artificialisée, recolonisée par une biodiversité spécifique
Superficie	4 647 ha	32 ha	Plans d'eau : 230 ha Espaces verts : 50 ha	Plan d'eau : 180 ha Pourtour : 55 ha	2 192 ha	10 ha
Fréquentation annuelle	Plus de 200 000 visiteurs de mai à octobre, dont 70 000 transportés en navettes	250 000 visiteurs	0,9 à 1,2 million de visiteurs	30 000 visiteurs	5 000 visiteurs	80 000 visiteurs
Nombre de scolaires accueillis (animations pédagogiques)	10 classes / 230 élèves	200 classes / 5 000 élèves	43 classes / 1 000 élèves (sans compter Génération 66)	20 classes / 600 élèves (sans compter le raid des collèges)	12 classes / 200 élèves	50 classes / 1 100 élèves

Axes de progrès / perspectives

- Continuer les actions d'adaptation au changement climatique :
 - Paulilles : adaptation des végétaux, installation de cuves enterrées de récupération des eaux pluviales de toiture, remplacement des toilettes du site par des toilettes sèches.
 - La Raho : poursuite du suivi de la qualité de l'eau, réflexion sur les aménagements à prévoir pour préserver les activités du site sur le long terme.

En savoir plus





**PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT
DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET
OUVERTES AUX FINS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À
LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE,
À TOUS NIVEAUX, DES
INSTRUCTIONS EFFICACES,
RESPONSABLES ET OUVERTES**



Stratégie	Public visé
Stratégie financière	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
	Gestion du patrimoine départemental, commande publique, service au public, aides aux tiers

Une gestion durable de la dette

La dette et le patrimoine, deux éléments fondamentaux de la stratégie financière, participent de l'action durable en matière financière. Cette stratégie a connu différentes étapes. D'abord, entre 1998 et 2007, le Département a poursuivi de manière progressive et déterminée son désendettement. Depuis 2008, l'encours de la dette a été stabilisé à un niveau soutenable, matérialisé par des bons ratios de solvabilité. Anticipant en 2022 un retour élevé de l'inflation, le Département s'est désengagé de contrats à taux variables illustrant ainsi une nouvelle période de désendettement. La collectivité dispose depuis 2023 d'un niveau d'endettement "socle" maîtrisé qui l'autorise à financer ses dépenses d'équipement dans le cadre du développement durable du territoire.

Chiffres clés

Le stock de dette était de 199 M€ au 31 décembre 1998. Il atteint 127.3 M€ au 31 décembre 2023, soit une réduction de 71.7 M€.

L'épargne brute ressort en moyenne à 86.1 M€ sur la période 2019-2023. Le taux d'épargne brute (épargne brute/RRF) est de 15.7% en 2023.

Faits marquants

La dette départementale ramenée au nombre d'habitants s'élève à 264€ en 2023 contre 498 € en moyenne pour les Départements comparables (source : DGCL). La capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires au désendettement en fonction des marges d'autofinancement) se situe à 1.5 année contre 3.3 années au niveau national.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2023	2022	2021	2020	2019
Encours de dette	200	million d'€	127,3	143,7	184,1	175	159,4
Investissement (hors dette)	125	million d'€	109,2	120,7	97	107,1	102

Axes de progrès / perspectives

Le Département poursuit son engagement en matière de "finance durable": il est prévu dans un contrat d'emprunt des bonifications de taux si les exigences en matière RSE sont respectées. A compter du compte administratif 2024 (voté en juin 2025), le Département devra produire une annexe qui établit une classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement.

En savoir plus



16.2. Dématérialisation et développement des usages du numérique

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
Recours à des nouvelles technologies numériques (matériel, applications informatiques...) et leur intégration dans le quotidien des agents et de la collectivité.	Agents et tous publics
Partenaires	Intervention CD66
	Accompagnement technique. Innovation et développements des usages du numérique

Développement du dématérialisé et distanciel dans le process de recrutement

- Le marché public d'acquisition d'une plate-forme de dématérialisation des procédures de recrutement a été signé et l'unité recrutement de la DRH lance avec l'appui de la DSIANT les ateliers de mise en œuvre de cette plate-forme à compter du mois de septembre 2024. Cette plate-forme permettra de dématérialiser et de centraliser l'ensemble de la procédure de recrutement, limitant de façon très conséquente l'utilisation du papier dans cette procédure et supprimant quasiment tous les mails relevant du process de recrutement.

- Les jurys de la collectivité proposent les entretiens en distanciel, limitant ainsi les déplacements pour les candidats résidant hors département.

Chiffres clés

- 1350 candidatures spontanées enregistrées du 01/01/24 au 31/07/24
- 3000 candidatures enregistrées sur postes permanents ouverts à la mobilité du 01/01/24 au 31/07/2024
- 160 mobilités publiées du 01/01/24 au 31/07/24
- environ 300 jurys proposés en distanciel du 01/01/2024 au 31/07/2024

Faits marquants

Augmentation conséquente du nombre des recrutements organisés par la collectivité

Axes de progrès / perspectives

- Mise en production de la plate-forme à échéance février 2025.
- Intégrer les demandes de stages ou d'apprentissage dans le dispositif, gérés par l'unité formation dans cette plate-forme.
- Développement des publications via des plateformes spécialisées en fonction des postes.

Autres applications numériques déployées dans la collectivité

- Remplacement de citron et POC Hyperviseur
- Déploiement du parapheur électronique
- Coffre fort électronique pour les bulletins de paye IDEA
- E-billetterie et logiciel de caisse
- Mise en place d'une nouvelle solution de gestion des correspondances : MAARCH remplaçant de KOLOK
- Mise en place de la messagerie sécurisée de santé MEDIMAIL, ...

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Circuits I-parapheur créés	Nbre	45	85	53	45	37	
Dossiers créés dans I-parapheur	Nbre	15 471	22 201	13 053	6 432	3 622	2 554
Moyenne mensuelle de dossiers créés dans I-parapheur	Nbre	2 579	1 850	1 088	536	302	213

Stratégie	Public visé
PDA La TRAME: Feuille de route de l'administration départementale 2022-2028 Plan pluriannuel d'audit	Tous les agents du Département La Direction Générale et les directeurs
Partenaires	Intervention CD66
Organismes associés	Accompagnement technique Animation Etudes

Appui au pilotage stratégique

Vérification de la bonne atteinte des objectifs de manière optimale :

- Déployer des outils, une méthode et un accompagnement pour s'assurer que les réalisations permettent d'atteindre les objectifs fixés et analyser les causes et conséquences des écarts constatés.
- Éclairer la décision en alimentant et en structurant un dialogue de gestion, à travers notamment un outil d'informatique décisionnel.

Audit

Réalisation dans le cadre du plan pluriannuel d'audit de la collectivité de 2 à 3 audits par an des organismes associés du Département, excepté les associations (mission de la DATVA).

Conseil en organisation et appui RH

Accompagnement des services dans le cadre de projets visant à :

- la conduite de projets structurants et transversaux
- l'élaboration de Projets de Direction
- la formalisation de procédures et l'amélioration des process et modes de fonctionnement.

Chiffres clés

- Déclinaison de la feuille de route du Département La TRAME en 23 feuilles de route opérationnelles.
- Analytique financière sur 5 politiques publiques (DGAS).
- Organisation d'un séminaire la TRAME auprès des 80 membres des ateliers.
- Organisation d'un séminaire des cadres (123 cadres en octobre).
- Réalisation de 3 audits.
- 2 missions organisation : RN116 et vêtture.

Faits marquants

- Acquisition de l'outil d'informatique décisionnelle de SID Digidash.
- Co-pilotage avec la DRH du chantier de mise en place de la cotation des métiers et des travaux relatifs à l'organisation de la collectivité.
- Formalisation de procédures pour structurer les SAFI.
- Elaboration d'un plan de déploiement d'i-parapheur.
- Accompagnement de la DID dans le transfert de la RN 116.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
			2024 (au 1er/07)	2023
Actions du Projet d'Administration en cours de réalisation ou réalisées	Objectif 2028 : 99	Nombre	79	
Agents impliqués dans la mise en œuvre du PDA	140 / an	Nombre	82	80
Services accompagnés par la DEA		Nombre	7	10
Audits d'organismes extérieurs du Département	2/an	Nombre	3	2

Axes de progrès / perspectives

- Organisation des premières revues de projet.
- Déploiement du SID sur 2 premiers périmètres.
- Acquisition et déploiement d'un outil de suivi des programmes stratégiques du Département.
- Mise en place de la cotation des métiers et élaboration d'un référentiel d'organisation hiérarchique en partenariat avec la DRH.
- Harmonisation des organigrammes.
- Réalisation du bilan final d'Imagine les PO.



Stratégie

Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public 2017-2023

Public visé

Tout public

Partenaires

Préfecture des Pyrénées-Orientales, Région Occitanie, EPCI, Opérateurs de services (CPAM, Pôle Emploi, CAF...) réunis dans le cadre du Schéma, Association des Maires de France 66

Intervention CD66

Accompagnement technique
Aides aux tiers
Service au Public

Schéma d'Administration Numérique dans le cadre du dispositif France Numérique Ensemble

Faisant suite à l'important travail fourni dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Accessibilité des Services au Public 2017-2023, la Préfecture et le Département vont co-piloter et élaborer ensemble un Schéma d'Administration Numérique dans le cadre du dispositif France Numérique Ensemble jusqu'en 2027.

Un schéma départemental et une feuille de route permettront de créer, dans un cadre de concertation le plus large et inclusif possible, la construction de solutions concrètes pour protéger l'accompagnement et l'intégration des usagers dans la transition numérique en cours.

Poursuite des différents appels à projets déjà en place dans le service dans le cadre du SDAASP 2017-2023 :

- Appel à projets : "Développons les services au public innovants"
- Appel à projets : "Offre de santé et territorialisation"
- Appel à projets : "Espaces Numériques et de Services Partagés"

Chiffres clés

Plus de 1 000 réponses à la Consultation Citoyenne entre le 15 juillet et le 15 septembre Projets votés en 2024 :

- AAP Santé : Centre municipal de santé d'Amélie les bains (150 000€),
- Transformation d'un local communal en centre médical de proximité de Cabestany (57 000 €)
- AAP Espaces Numériques : Espace de travail partagé et de réunion à Prats de Sournia (42 723,61€)

Faits marquants

- Lancement du Schéma Départemental d'Administration Numérique 2024-2030.
- Lancement Consultation à la population sur l'administration et les services numériques.
- Vote de la Vague 2 de la Politique d'inclusion numérique en mai 2023.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
AAP Services au public innovants	Euro					35 000	150 901
AAP Offre de santé et territorialisation		207 000	511 682	185 500	76 180	218 851	
AAP Espaces Numériques et de Services Partagés		42 724		150 000	40 000		

Axes de progrès / perspectives

- Élaboration du Schéma Départemental d'Administration Numérique en concertation avec la Préfecture.
- Ateliers en collaboration avec les EPCI et partenaires (septembre).
- Rendu au 30 octobre de la Feuille de Route.
- Travail avec la Préfecture des PO sur la coordination et le maillage du territoire.
- Renforcement de l'itinérance des services au public.
- Travail en cours sur la santé et e-santé.

En savoir plus





**RENFORCER LES MOYENS DE
METTRE EN OEUVRE LE
PARTENARIAT MONDIAL POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Stratégie	Public visé
Stratégie départementale de développement durable	Agent(e)s territoriaux et élu(e)s des collectivités
Partenaires	Intervention CD66
Communes, Intercommunalités, Pays, Parcs Naturels Régionaux, État (DREAL, DDTM66), AMF66, CAUE	Animation, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique Aides aux tiers

Rencontre "Zéro déchet dans la nature" du 5 décembre 2023

Cette rencontre poursuivait plusieurs objectifs : se retrouver pour partager et échanger autour de retours d'expériences concrets en lien avec le développement durable, valoriser des actions et des projets sur la base de témoignages variés et complémentaires, apprendre à se connaître, aider à la mise en réseau pour susciter des échanges et la réalisation d'initiatives sur le territoire.

Articulée autour d'un programme dense et riche de témoignages, cette matinée a rassemblé 65 personnes (élus, agents, partenaires) représentant 28 collectivités et leurs groupements et 16 organismes divers.

Nouveau Portail des Collectivités 66

Le Département a lancé un nouveau site internet dédié aux collectivités des Pyrénées-Orientales. Ce « Portail des Collectivités 66 », dans sa conception, souhaite répondre aux besoins en ingénierie des communes et des intercommunalités. Les rubriques développées sont :

- l'appui technique en ingénierie territoriale,
- les formations et événements,
- les ressources documentaires,
- les aides financières.

Faits marquants

Mise hors ligne de la bibliothèque virtuelle développement durable et intégration de 250 documents dans le nouveau portail des collectivités.

Chiffres clés

Depuis 2015 :

- 495 participants (agent(e)s et élu(e)s)
- 17 animations (visites, formations, réunions)
- 22 lettres d'information technique sur le DD



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget des animations		Euros		0	12 588	0	0	0
Mobilisation du réseau (réunion, formation-action...)	3	Animations	1 programmée	1	5	0	0	2
	60	Participants		65	80	0	0	70
Lettre d'info	4	Nbre		3	5	5	6	3

Axes de progrès / perspectives

- Accompagnement des collectivités dans la lutte au changement climatique.
- Création d'une newsletter via le portail des collectivités 66.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Démarche de concertation citoyenne "Imagine les PO", AAP Développons les Cafés Citoyens	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Communes, Communautés de Communes	Accompagnement technique Aides aux tiers Service au Public

Pour poursuivre la démarche engagée, les actions suivantes ont été mises en place :

- Co-portage avec la Direction de la Communication d'une plateforme de dialogue citoyen : véritable espace de concertation en ligne permettant de recueillir les avis des habitants.
- Développement de l'Appel à Projets : "Développons les Cafés Citoyens en Pyrénées-Orientales" pour permettre l'émergence de projets de dialogue citoyen.
- Appui technique et méthodologique dans la définition, l'élaboration et le suivi de projets de démarches de participation citoyenne.
- Animation de réunions territoriales de participation citoyenne.
- Mise en relation avec des partenaires potentiels et/ou institutions ressources étant déjà engagées dans des démarches participatives.
- Capitalisation de retour d'expériences des projets déjà engagés au sein des communes du département et/ ou dans d'autres départements.

Chiffres clés

AAP Cafés Citoyens : 5 projets structurants soutenus entre 2020 et 2024

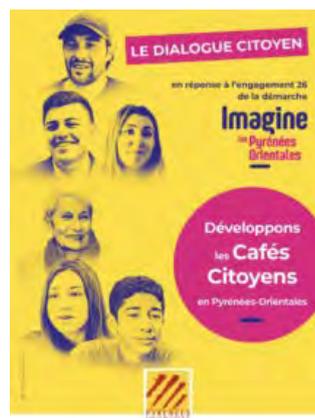
Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020
Budget	AAP Café Citoyen	Euro	44 169	60 000	6 746	89 262	14 030

Axes de progrès / perspectives

- Développer une culture interne et externe en matière de dialogue citoyen.
- Développer une culture citoyenne et de démocratie participative à l'échelle du département.
- Travail en cours avec les territoires.

En savoir plus



17.3. Accompagnement au bloc communal

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Accompagnement au bloc communal	Communes et leurs groupements de communes
Partenaires	Intervention CD66
Communes et leurs groupements de communes	Aide aux tiers

Aides aux communes et aux groupements de communes

En date du 02/02/23, l'Assemblée Départementale a adopté le règlement d'aides aux communes et aux groupements de communes. Au titre de la solidarité territoriale, les projets doivent impérativement s'inscrire dans l'un des axes stratégiques suivants:

- Axe 1 : Maintenir ou développer les services aux publics
- Axe 2 : Agir pour la cohésion sociale et territoriale
- Axe 3 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel

Qui se déclinent en cinq thématiques prioritaires:

1. Projets d'équipements d'amélioration du service public à la population (dont accessibilité) ;
2. Projets d'embellissement des villages et rénovation du patrimoine ;
3. Projets d'équipements en faveur de l'enfance et jeunesse ;
4. Projets d'équipements culturels, sportifs et de loisirs ;
5. Projets d'équipements en faveur de la consolidation des filières touristiques et agricoles.

Le règlement des aides aux communes s'applique à 6 programmes.

Chiffres clés

Les programmes du service aides aux communes:

- Aide à l'Investissement Territorial (AIT),
- Aide Directe aux Équipements Structurants (ADES),
- Bourg-Centres (B.C.) et Petites Villes de Demain (PVD),
- Plus Beaux Villages de France,
- Dotation Voirie Communale et Rurale,
- Fonds Intempéries.

226 communes

12 EPCI

Faits marquants

- Application du règlement des aides aux communes.
- Participation à la mise en service du module e-subvention sur e-sedit.
- Application de la M57 et de ses conséquences sur la gestion des lignes budgétaires du service (finances).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 10/09/24)	2023	2022	2021	2020	2019
Budget en ACP	Euro	13 855 223	8 315 100	8 448 595	11 621 847	8 316 666	
Subventions instruites	Nombre	450	407	429	398	414	368
Subventions octroyées	Nombre	223	106	363	351	393	327
Montant subventions octroyées	Euro	6 459 244	4 103 886	10 001 164	8 646 045	12 787 398	13 419 077
Montant total opérations	Euro	47 490 632	29 687 977	51 222 592	39 866 042	59 836 581	68 769 577

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la mise en œuvre et maîtrise du module e-sedit.
- Poursuite de la gestion des lignes financières en AP/CP.
- Participation à la création de la plateforme de dépôt de dossier de demande de subvention.
- Commande publique pour la mise en œuvre de l'évolution des dispositifs financiers au bloc communal.

En savoir plus





Stratégie	Public visé
	Associations
Partenaires	Intervention CD66
Ligue de l'enseignement Animation Sport emploi SDJES	Aides aux tiers Animation

Animation du site Pass66, le portail des associations et des citoyens.nes engagé.es.

L'objectif de cet outil est à la fois de donner de la visibilité aux associations et à leurs actions mais aussi de les accompagner et de les conseiller dans leurs actions au quotidien.

Organisation de la manifestation Valeurs en Fête.

Cette manifestation grand public vise à rapprocher les associations et les citoyens dans le but notamment de réunir l'offre et la demande de bénévoles.

Intégration du dispositif Guid'Asso .

Cet outil porté par l'État au niveau national et décliné au niveau régional et départemental a pour objectif de porter à la connaissance des associations les structures compétentes pour répondre à leurs besoins d'accompagnement.

Chiffres clés

8 à 10 000 associations actives sur le Département
Valeurs en Fête 2023 : 120 associations présentes

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2024 (au 1 ^{er} /07)	2023	2022	2021	2020	2019
Subventions votées (fonctionnement et investissement)		Euro		21 378 258 €	15 122 372 €	16 075 436 €	17 730 108 €	12 722 560 €
Associations inscrites à l'annuaire départemental de Pass66	3 000	fiches	2 882	2 500	2 269	2 145	2 019	1 900
Fréquentation « Valeurs en Fête »	2 500	entrées	2 517	2 330				

Axes de progrès / perspectives

- Participation active à Guid'asso

En savoir plus



17.5. Fonds de soutien aux micro-projets Transfrontaliers

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Renforcer les échanges transfrontaliers et tisser de nouveaux partenariats	Fondations, Associations, Organismes consulaires Universités, établissements de formation ; Structures publiques & para-publiques ; Collectivités territoriales & groupements.
Partenaires	Intervention CD66
Generalitat de Catalunya	Aides aux tiers Soutien aux projets de coopération transfrontalière de proximité

Le Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers est un appel à projets annuel créé en 2008 par le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya, dans le cadre d'un Accord de partenariat liant les 2 institutions.

Il permet de financer depuis 15 ans des opérations transfrontalières à dimension locale, contribuant au rapprochement citoyen et au développement de l'Espace Catalan Transfrontalier (EsCaT - territoire naturel de coopération formé par les Pyrénées-Orientales et la province de Girona).

L'ambition partagée du Département et de la Generalitat est :

- d'être le moteur d'une dynamique de développement territorial transfrontalier, basée sur le partage d'un avenir commun, en identifiant les opportunités de coopération et en fédérant les forces vives du territoire ;
- de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du bassin de vie transfrontalier et d'apporter une réponse concrète aux obstacles liés à l'existence de la frontière.

Chiffres clés

Entre 2008 et 2023 :

- Près de 500 projets transfrontaliers déposés
- 316 projets soutenus
- 1,47 M€ de subvention octroyés par le Département
- Coût total des actions menées par les acteurs : 6,2 Millions d'€
- Montant moyen des subventions octroyées : 4 500 €

Faits marquants

L'appel à projets 2023 a connu une forte mobilisation des opérateurs du territoire, avec une hausse significative des projets en lien avec la jeunesse.

Préparation du 1er AAP EsCaT qui permettra de financer des opérations transfrontalières complémentaires (en termes de thématiques et de montants).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2023	2022	2021	2020	2019
Subventions versées	100 000	Euro	105 510	96 542	58 158	72 641	63 052
Projets soutenus	20	Nbre	28	29	16	18	16

Axes de progrès / perspectives

- Rapprochement des 2 dispositifs portés parallèlement par le Département et la Generalitat, afin de tendre vers davantage de modalités de mise en œuvre communes.
- Renforcer la communication commune autour des projets programmés.
- Renforcer la complémentarité du Fonds micro-projets avec les nouveaux AAP transfrontaliers européens : EsCaT et petit-projets POCTEFA.

En savoir plus



Stratégie	Public visé
Soutien aux acteurs du territoire qui interviennent en Rive sud méditerranéenne auprès des populations locales	Partenaires et populations sur place
Partenaires	Intervention CD66
Associations Loi 1901 et ONG, Collectivités locales et établissements publics, universités et centres de formation...	Aides aux tiers Accompagnement technique des porteurs de projet

Aides aux tiers

Les typologies d'intervention: solidarité internationale, transfert de compétences, coopération scientifique.

Les domaines d'intervention :

- Transition énergétique
- Préservation des ressources naturelles, mobilités et tourisme durable, économie circulaire et agriculture paysanne
- Appui social aux plus vulnérables par les outils numériques
- Éducation et jeunesse
- Soutien à la transition démocratique

Chiffres clés

20 projets soutenus depuis 2013 (Liban, Algérie, Tunisie, Maroc, Palestine, Israël, Sénégal, Cameroun, Kenya).

Faits marquants

Élargissement en 2023 du périmètre géographique du FDCE initialement tourné vers la rive sud méditerranéenne, à d'autres territoires en développement en Afrique-Caraïbes-Pacifique, Asie, et Amérique latine.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2024 (au 1er/07)	2023	2022	2 021	2 020	2 019
Bénéficiaires d'appels à projets	Nbre	3	3	1	0	1	4
Aides aux tiers	Euro	27 136	30 000	10 000	0	10 000	30 000
Bénéficiaires finaux	Personnes	en cours	2 175	0	0	400	330

Axes de progrès / perspectives

- Utilisation des outils virtuels pour collaborer.
- Diversification des typologies de projet et d'opérateurs.

17.7. Mobilités, coopérations et opportunités au sein de l'espace européen



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Stratégie	Public visé
Donner les mêmes chances de réussite à tous les jeunes et acteurs du territoire	- Enfants de 9 à 19 ans - Toute entité juridique : Agents, partenaires institutionnels , associations, coopératives d'activités
Partenaires	Intervention CD66
Structures de jeunesse DREETS, Région et Départements d'Occitanie, CIED, Autorités nationales et Ministères	Aide financière en faveur de la mobilité des 9-19 ans Appui technique aux porteurs de projets et recherche de financements européens

AAP "En route vers l'Europe"

Soutien aux actions en faveur de la mobilité, de la citoyenneté européenne et de la participation des plus jeunes à la vie de la Cité portées par des opérateurs des Pyrénées-Orientales favorisant le rapprochement entre enfants de nationalités différentes ainsi que leur mobilité dans l'espace européen, via des projets et voyages collectifs de découverte des institutions européennes.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectif annuel	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2024 (au 1er/07)	2023	2022	2021	2020
Budget	16 000	Euro	16 000	16 000	0	8 000	4 000
Partenaires soutenus	4	Nbre	4	4	0	2	1

Accompagnement des services et acteurs du territoire

- Accompagnement de la DID et de la Direction Environnement : candidature à l'AAP Horizon Europe et projet de candidature au programme LIFE (Transition vers une énergie propre),
- Veille et conseils : programmes sectoriels, coopération transnationale , FSE + (DEJS, DGA solidarités, ...)

Suivi des partenariats avec l'ADRET et la Maison de l'Europe

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2024	2023	2022	2 021
Financement des structures Europe	Euro	29 000	29 000	29 000	29 000
Bénéficiaires	Nbre	2	2	2	2
Bénéficiaires finaux	Nbre		600	600	600

Participation aux comités programmation FSE + controle de l'assistance technique (OI)

Chiffres clés

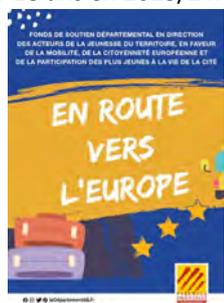
4 projets de mobilité européenne soutenus (Belgique, Espagne, Allemagne et Suède) en 2023/24.
75 jeunes sensibilisés aux valeurs de l'UE et en interaction avec des adolescents issus vivant dans un autre pays européen.
8 points jeunes impliqués, deux junior associations, une ONG et un CMEJ.

Faits marquants

Une seconde candidature déposée dans le cadre du programme de recherche européen Horizon Europe.
Deux mobilités organisées à Berlin et à Barcelone pour des 14-18 ans en 2023/24.

Axes de progrès / perspectives

- Un 5ème AAP "En route vers l'Europe" lancé courant 2024.
- Accompagnement des services dans le cadre de candidatures en réponse à des AAP européens.





CONCLUSION

Le développement durable s'inscrit dans une démarche de progrès, d'amélioration continue, une dynamique permanente qui cherche à apporter des réponses adaptées à une situation locale, parfois mouvante, avec ses spécificités et ses singularités, analysées sous le prisme de chacune des 5 finalités et des 17 Objectifs de Développement Durable.

Cette année encore, ce rapport démontre que le développement durable est au cœur des politiques publiques du Département qui intègre ses principes dans les différents champs d'actions :

- gestion du patrimoine et des ressources humaines,
- achats responsables et durabilité des équipements,
- animations et éducation à l'environnement et au développement durable,
- services aux publics,
- Aides aux tiers.

Les nombreuses actions partenariales mises en place, notamment dans le cadre d'appels à projets thématiques, démontrent la volonté du Département de s'appuyer sur la participation des acteurs et de faire appel à l'intelligence collective pour déployer sa politique publique en se basant sur des critères objectifs d'attribution des aides.

Élaboré de façon partenariale entre la Mission Développement Durable et les différents services, il témoigne de la mobilisation collective mise en place et illustre, au travers des nombreux chantiers et politiques engagés, la volonté d'aller toujours de l'avant pour construire un avenir durable pour le département.

Au-delà du contexte réglementaire, ce rapport a également pour vocation de prendre place comme un élément de dialogue et de transparence de l'action publique et donne ainsi l'opportunité à la collectivité de rendre compte en interne (élus, agents), mais aussi aux usagers de son positionnement et de son engagement en faveur du développement durable.



Contact

Mission Départementale Développement Durable
Département des Pyrénées-Orientales
24 Quai Sadi Carnot
66906 Perpignan Cedex

developpement.durable@cd66.fr
Tél. 04 68 85 82 80 / 58



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française